The Kingdom of Aquitaine under the Carolingians

by Emile Mabille

(French Society of Antiquaries)

TOULOUSE, 1870

Introduction
I. Le Royaume d'Aquitaine (778-877)
II. Saint Guillaume de Gellone
III. Hildebrand, Comte d'Autun
IV. Emenon, Comte de Poitiers
V. Gérard, Comte d'Auvergne
VI. Guillaume, frère de Gérard, Comte d'Auvergne
VII. Oliba, Comte de Carcassonne
VIII. Borrel, Comte d'Ausone
IX. Suniaire II, Comte de Roussillon
X. Chronologie des Comtes ou Ducs de Toulouse
XI. Chronologie des Comtes d'Autun
XII. Chronologie des Comtes de Poitou
XIII. Chronologie des Comtes d'Auvergne
XIV. Chronologie des Comtes de Carcassonne et de Razès
XV. Comtes de Narbonne, de Nimes, de Maguelonne, d'Agde et de Béziers
XVI. Chronologie des Marquis de Gothie ou de Septimanie
XVII. Chronologie des Comtes, puis Marquis, de Barcelone ou de la Marche d'Espagne
XVIII. Chronologie des Comtes de Roussillon
XIX. Chronologie des Comtes d'Ampurias

(*Extrait du tome II de la nouvelle édition de* L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LANGUEDOC).

LE

ROYAUME D'AQUITAINE

ET SES MARCHES

SOUS LES CARLOVINGIENS

PAR EMILE MABILLE

DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

I. LE ROYAUME D'AQUITAINE (778-877), SON ÉTENDUE ET SES DIVISIONS ; LA MARCHE DE TOULOUSE ; LA GOTHIE OU SEPTIMANIE ET LA MARCHE D'ESPAGNE. — II. SAINT GUILLAUME DE GELLONE, SON ORIGINE, SA FAMILLE. — III. HILDEBRAND, COMTE D'AUTUN ; HISTOIRE DE SA FAMILLE. — IV. EMENON, COMTE DE POITIERS ; SA FAMILLE. — V. GÉRARD, COMTE D'AUVERGNE, SES DESCENDANTS ; LES RANULFE. — VI. GUILLAUME, FRÈRE DE GÉRARD, COMTE D'AUVERGNE ; HISTOIRE DE SA FAMILLE. — VII. OLIBA, COMTE DE CARCASSONNE ET SES DESCENDANTS. — VIII. BORREL, COMTE D'AUSONE ET SA FAMILLE ; ORIGINE DES ROIS D'ARAGON. — IX. SUNIAIRE II, COMTE DE ROUSSILLON, ET SES DESCENDANTS ; COMTES DE ROUSSILLON, COMTES D'AMPURIAS. — X. CHRONOLOGIE DES COMTES OU DUCS DE TOULOUSE. — XI. CHRONOLOGIE DES COMTES D'AUTUN. — XII. CHRONOLOGIE DES COMTES DE POITIERS. — XIII. CHRONOLOGIE DES COMTES D'AUVERGNE. — XIV. CHRONOLOGIE DES COMTES DE CARCASSONNE ET DE RAZÈS. — XV. COMTES DE NARBONNE, DE NIMES, DE MAGUELONNE, D'AGDE ET DE BÉZIERS. — XVI. CHRONOLOGIE DES MARQUIS DE GOTHIE OU DE SEPTIMANIE. — XVII. CHRONOLOGIE DES COMTES, PUIS MARQUIS, DE BARCELONE OU DE LA MARCHE D'ESPAGNE. — XVIII. CHRONOLOGIE DES COMTES DE ROUSSILLON. — XIX. CHRONOLOGIE DES COMTES D'AMPURIAS.

TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 45, RUE DES TOURNEURS

1870

LE

ROYAUME D'AQUITAINE ET SES MARCHES

SOUS LES CARLOVINGIENS

Nous avons vu comment la charte d'Alaon avait surchargé l'histoire du huitième siècle de personnages apocryphes & d'événements imaginaires. Dom Vaissete, qui sur la foi de ce trop célèbre document, admettait que l'Aquitaine avait été érigée en fief par les rois mérovingiens & que depuis Charibert elle n'avait cessé d'être possédée à ce titre par la famille du duc Eudes, n'a vu pendant toute la période carlovingienne que la continuation du même ordre de choses. Il veut que le duché dont Toulouse était la capitale renfermât sous Charlemagne & Louis le Débonnaire l'Aquitaine tout entière, depuis les Pyrénées jusqu'à la Loire. « Sous Charlemagne & Louis le Débonnaire, dit-il, les comtes de Toulouse étoient ducs ou gouverneurs généraux de tout le royaume d'Aquitaine, à l'exception de la Gascogne, qui avoit ses ducs particuliers, car les titres de ducs de Toulouse & de ducs d'Aquitaine étoient alors synonymes.» Plus tard, après la mort de Louis le Débonnaire, il prétend que ce duché fut divisé en deux : celui de Toulouse proprement dit, qui renfermait les provinces méridionales, & celui de Poitiers qui comprenait les provinces du nord. Aujourd'hui on sait combien les institutions germaniques ont été modifiées par l'avénement des Carlovingiens, & il est aisé de voir que ces divisions sont fantastiques & qu'elles ne reposent sur aucune base solide.

L'idée préconçue d'un duché de Toulouse, embrassant toute l'Aquitaine, a eu pour conséquence de forcer les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* à attribuer dès l'origine aux ducs de Toulouse une qualité & des prérogatives qu'ils n'ont jamais possédées. Elle les a entraînés aussi à comprendre dans la série de ces ducs des personnages qui n'ont exercé aucune autorité sur ce pays.

Il faut toutefois le dire à leur décharge, c'est comme malgré eux que les savants bénédictins paraissent s'être engagés dans cette voie, & leur hésitation se trahit souvent par les expressions qu'ils employent : « Il y a lieu de croire, » — « il est toutefois assez vraisemblable, » — « il y a de fortes présomptions, » &c.

Une remarque faite par dom Vaissete, & qu'il a eu le tort de vouloir ériger en règle trop absolue, a été pour lui une autre source d'erreur. Il dit que, sous les règnes de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, les dignités de ducs & de comtes, quoique non héréditaires, étaient néanmoins presque toujours accordées par le prince aux enfants de ceux qui les avaient déjà occupées, ou à leur défaut à leurs plus proches parents; remarque qui peut être vraie, mais à la condition de n'en pas tirer trop de conséquences, & de tenir compte des nombreuses exceptions que constate l'histoire. C'est ce que n'a point fait dom Vaissete, qui, après avoir formulé ce qu'il croyait être une des lois de l'administration carlovingienne, s'est trouvé pour ainsi dire forcé, pour rester conséquent avec lui-même, de rattacher à la famille de S. Guillaume de Gellone la plupart des comtes qui, au neuvième siècle, ont gouverné l'Aquitaine & la Septimanie. Non-seulement pour lui les marquis de la Marche d'Espagne & les comtes nommés en Septimanie descendent de S. Guillaume, mais les comtes de Poitou & ceux d'Auvergne se rattachent à la même famille par un lien collatéral.

Le savant Bénédictin, par cette fiction, était parvenu à créer, pour l'époque carlovingienne, un système analogue à celui

qu'avait enfanté, pour la période mérovingienne, la Charte d'Alaon. L'Aquitaine du neuvième siècle se trouvait aux mains d'une même famille, comme celle du huitième siècle avait été le domaine des descendants de Caribert. On conçoit tout ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans un pareil système qui, ne reposant que sur des conjectures, ne peut être accepté par la critique moderne.

Il faut avouer du reste que dom Vaissete, en abordant l'étude de ces questions de généalogies & de succession des comtes, a eu à lutter contre des difficultés presque insurmontables. Il n'avait pas à sa disposition l'ensemble des textes que nous possédons aujourd'hui; il a cru pouvoir accepter souvent les opinions de ceux de ses devanciers, dont la réputation parfaitement établie devait, à ce qu'il croyait du moins, le dispenser de recourir aux sources originales, & la critique historique n'avait pas atteint de son temps le degré de précision scientifique qu'elle a acquis de nos jours. L'historien faisait peu de différence entre les diverses sources, il mettait sur le même rang la légende de S. Genou & la Chronique d'Eginhard. Ne soyons donc pas étonnés de ce qu'il n'est pas toujours arrivé juste au but.

Peut-être trouvera-t-on que nous mettons trop d'insistance à signaler, chez les auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, des erreurs qui ne sont après tout que des imperfections de détail, & qui n'affectent guère l'ensemble de leur œuvre. Si nous agissons ainsi, c'est parce que l'histoire du midi de la France antérieure au onzième siècle n'a été l'objet d'aucune étude nouvelle, après la publication de l'*Histoire de Languedoc*. La plupart des ouvrages d'érudition publiés depuis plus d'un siècle n'ont fait que reproduire celui des savants bénédictins. L'*Art de vérifier les dates*, quand il a voulu donner la chronologie des comtes d'Auvergne, de ceux du Poitou, & du Languedoc, s'est borné à le copier ; c'est d'après lui que dom Bouquet & ses continuateurs ont rédigé celles de leurs annotations qui se rapportent aux événements de l'Aquitaine. De leur recueil ces annotations sont passées dans celui de M. Pertz. Une nouvelle étude de ces questions, entreprise au point de vue d'une saine critique, peut donc avoir quelque intérêt; quant à son utilité, elle est incontestable. Mais une semblable étude ne peut avoir de valeur que si elle est faite exclusivement d'après les sources originales, & à la condition de ne tenir compte des faits allégués par les auteurs précédents qu'autant qu'ils auront été comparés avec ces sources, & reconnus dignes de foi; c'est la méthode que nous comptons employer. Nous ne nous dissimulons point les difficultés que nous devons rencontrer sur notre route, mais quand même nous ne les surmonterions pas toutes, nous croyons cependant que ce travail offrira des faits nouveaux, & que, sur quelques points, nous approcherons plus près de la vérité que n'ont pu le faire les auteurs de l'*Histoire de Languedoc*; non pas que nous ayons la prétention de les surpasser en sagacité, mais parce que la critique moderne est un instrument très-perfectionné & qui par cela même doit conduire à de meilleurs résultats.

Pour introduire un peu de clarté dans un sujet si compliqué, nous exposerons d'abord en quelques lignes quelle était l'organisation politique de l'Aquitaine sous les carlovingiens & quelles ont été ses principales divisions. Nous tracerons ensuite la généalogie des familles qui ont joué un certain rôle dans les événements de ce pays, puis nous donnerons, pour chaque ville, la liste chronologique des comtes & des marquis qui les ont gouvernées.

I

LE ROYAUME D'AQUITAINE.

(778-877)

La véritable conquête de l'Aquitaine par les carlovingiens ne date que de 778, époque où Charlemagne, après son expédition d'Espagne, résolut, avant de retourner dans le nord, de donner à ce pays une organisation qui pût le garantir contre les révoltes continuelles de ses habitants & permettre aux institutions germaniques de s'implanter sur le sol d'une manière définitive. Il crut qu'en flattant les idées d'indépendance, qui

ont toujours fait le fond du caractère des Aquitains, il rallierait plus facilement ce peuple à sa domination. Pour atteindre ce but, il érigea l'Aquitaine en royaume avec un gouvernement particulier, & donna ce nouveau royaume à son jeune fils Louis, qu'il venait de faire baptiser au palais de Chasseneuil. Les Aquitains pouvaient supposer, grâce à cette adroite combinaison, qu'ils se gouverneraient eux-mêmes & qu'ils auraient une certaine autonomie. En réalité Charlemagne conservait le pouvoir, c'était lui qui administrait sous le nom de son fils. Il commença par confier toutes les fonctions du gouvernement qu'il instituait en Aquitaine à des hommes de race franque; il choisit pour régent un homme dans lequel il avait toute confiance, Arnoul. En 793, quand il dut lui trouver un successeur, ce fut Meginarius, homme sage & profond politique, qu'il investit de ces délicates fonctions.

Sous les mérovingiens, l'organisation germanique n'avait pu être appliquée en Aquitaine qu'en partie seulement, & d'une manière intermittente; elle reçut dès lors une assiette plus stable. Les domaines appartenant au fisc furent donnés en bénéfice à des leudes qui s'établirent dans le pays; des Francs furent nommés aux fonctions d'abbés, qui, dans les riches monastères, constituaient aussi d'importants bénéfices. Puis l'Aquitaine proprement dite, bornée par la Loire au nord, la Loire & les montagnes de l'Auvergne à l'est, la Garonne au sud-ouest, fut divisée en neuf commandements ou comtés, dont chacun fut confié à un homme brave & expérimenté, choisi parmi les principaux chefs francs. Ces comtes furent : en Poitou, Abbon; en Berry, Humbert, qui peu après fut remplacé par Sturmion; dans le Limousin, Roger; dans l'Auvergne proprement dite, Itier; en Velai, Bull; en Périgord, Wilbod ou Guibaud; dans l'Albigeois, Haimon; à Bordeaux, Seguin. La défense de la Marche de Toulouse fut confiée à Chorson[1].

Quelques historiens[2] ne voyant pas figurer dans cette liste dressée par l'auteur de la *Vie de Louis le Débonnaire* des villes comme Angoulême, Rodez & Cahors, qui avaient eu des comtes sous les mérovingiens & qui en ont eu au neuvième siècle, ont prétendu qu'elle était incomplète & que la division de l'Aquitaine faite par Charlemagne en 778 devait comprendre un plus grand nombre de comtés; qu'il était à présumer que l'Astronome ne nous avait transmis que les noms des comtes qui étaient parvenus à sa connaissance. Mais il ne peut en être ainsi; l'Astronome est trop bien instruit des choses qui regardent l'Aquitaine, pour ne nous avoir pas donné une liste complète; s'il n'a cité que neuf comtés, c'est que l'organisation du premier royaume d'Aquitaine n'en comportait pas davantage.

Quelques-unes de ces circonscriptions pouvaient, il est vrai, renfermer, à l'exemple de la Marche de Toulouse, plusieurs comtés proprement dits; mais y eut-il, dès 778, un comte à la tête de chacun de ces comtés particuliers, comme il y en eut un plus tard; & ce comte était-il placé sous l'autorité immédiate du comte principal, comme ceux de la Marche se trouvaient sous celle du marquis de Toulouse? c'est ce que nous ne saurions décider; ce qui paraît certain, c'est que l'Aquitaine fut alors divisée en neuf circonscriptions principales, dont la plus considérable était le duché ou Marche de Toulouse.

Ce duché était borné à l'ouest & au sud ouest par les Gascons rendus tributaires, mais non encore soumis, & au sud-est par les Sarrasins d'Espagne, qui occupaient toutes les montagnes. C'était un gouvernement essentiellement militaire, qui renfermait huit comtés, savoir : ceux de Toulouse, de Carcassonne[1], de Narbonne[2], de Maguelonne[3], d'Agde[4], de Nimes[5], d'Elne

[1] *Vita Hludovici Pii*, Pertz, t. 2, p. 608.

[2] Notamment Pierre de Marca, *Marca Hispanica*, p. 252.

[1] Le premier comte carlovingien connu de Carcassonne s'appelait Dellon; il vivait vers l'an 800 environ & peut-être avant.

[2] Le plus ancien comte carlovingien de Narbonne est cité en 781; il s'appelait Milon.

[3] Amicus, comte de Maguelonne, est cité en 791.

[4] Leibulfe était comte d'Agde en 812.

[5] Un comte, nommé Raoul, fut institué à Nimes par Pépin, en 759. On ignore les noms de ses successeurs.

& de Fezensac [1]. Nous ne faisons pas figurer Béziers dans cette liste, parce que nous croyons qu'Agde & Béziers faisaient partie du même comté, & qu'il n'y avait qu'un comte pour gouverner ces deux villes [2]. Ces comtés étaient administrés par des comtes; celui de Toulouse prenait le titre de duc ou de marquis.

Cette première organisation du royaume d'Aquitaine resta à peu près la même jusqu'en 806. Cependant la Marche de Toulouse avait subi, avant cette époque, d'importantes modifications : elle s'était augmentée des comtés d'Ausone, de Girone, d'Ampurias, d'Urgel, de Barcelone & de Besalu, dont les territoires conquis sur les Sarrasins lui furent annexés. Charlemagne, par le partage de ses États, qu'il fit à Thionville, en 806, entre ses enfants [3], augmenta considérablement l'étendue du royaume d'Aquitaine, qui appartenait à son fils Louis. A l'Aquitaine proprement dite, s'étendant depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées & renfermant la Gascogne, la Septimanie & la Marche d'Espagne ou de Toulouse, furent ajoutés le Nivernais, l'Avalonnais, l'Auxois, le Châlonnais, le Mâconnais, le Lyonnais, la Savoie & la Provence, jusqu'aux Alpes & à la mer.

L'Aquitaine subit une modification plus importante encore, lorsque Louis le Débonnaire, en 817, associa son fils Lothaire à l'empire [4]. Par le partage qui suivit cet acte solennel, fait à Aix-la-Chapelle le trentième jour de juin, Pépin devait avoir l'Aquitaine proprement dite, la Gascogne, toute la Marche de Toulouse & quatre comtés, savoir : Carcassonne, en Septimanie, Autun, Avallon & Nevers, en Bourgogne. L'empereur se réserva pour sa part, qui était aussi celle de Lothaire, la Provence & la Gothie ou Septimanie, à l'exception du comté de Carcassonne donné à Pépin. La Marche de Toulouse fut donc, en 817, séparée en deux parties, qui chacune eut son marquis particulier.

Par suite de cet accord, la Marche de Toulouse proprement dite se trouva réduite au territoire du Toulousain, à celui de Fezensac & au comté de Carcassonne. La Marche d'Espagne ou Gothie avait Barcelone ou Narbonne pour capitale. Outre les comtés placés au delà des monts, elle renfermait toute la Septimanie, à l'exception du comté de Carcassonne, & se trouvait composée des comtés de Narbonne, de Razès, de Maguelonne, d'Agde, de Nîmes, d'Elne ou de Roussillon, d'Ausone, de Girone, d'Ampurias, d'Urgel, de Barcelone & de Besalu.

Dans le partage fait en 830 par Louis le Débonnaire au détriment de Lothaire, partage qui n'eut pas d'effet, le royaume d'Aquitaine reçut une augmentation considérable au nord, par l'addition de vingt-huit *pagi* situés entre la Loire & la Seine; mais au sud rien ne fut changé aux limites de 817. La Gothie continua à n'en pas faire partie [1].

Il n'en fut pas ainsi dans le partage définitif fai par l'empereur en 839, entre ses fils Lothaire & Charles [2]. La Septimanie, avec ses Marches, fit retour au royaume d'Aquitaine, qui était le lot de Charles. Mais cette disposition n'eut pas un effet immédiat, parce qu'après la mort de Louis le Débonnaire, arrivée en 840, Charles le Chauve ne fut pas immédiatement reconnu en Septimanie pour le souverain légitime, comme plusieurs chartes le constatent. Ce ne fut qu'en 843 que Lothaire & Charles, étant parvenus à s'entendre entre eux, firent un nouveau partage, en vertu duquel les li-

[1] L'Astronome, auteur de la *Vie de Louis le Débonnaire*, rapporte qu'en 801 Burgund, comte de Fezensac, mourut, « Burgundio comes Fedentiacus, » que Liutard fut nommé à sa place, & que les Gascons supportèrent difficilement ce changement. Le comitatus Fedentiacus est le comté de Fezensac. Depuis la ruine d'Eauze, le château de Fezensac, était, à ce qu'il paraît, devenu la capitale de l'*Elusaticus pagus*, que l'on trouve encore cité néanmoins sous ce dernier nom dans des chartes du huitième siècle. Le comté de Fezensac fut conquis sur les Gascons indépendants par Guillaume, en 791. Cette contrée fit alors partie de la Marche de Toulouse. (Pertz, t. 2, p. 612.)

[2] Voyez ci-après § XV, *les comtes d'Agde*.

[3] *Divisio imp.* anno 806, Pertz, *Leges*, t. 1, p. 193.

[4] *Ibid.* anno 817, Pertz, *Leges*, t. 1, p. 198.

[1] *Divisio imperii*, anno 830, Pertz, *Leges*, t. 1, p. 356.

[2] *Ibid.* anno 839, Pertz, *Leges*, t. 1, p. 434.

mites de l'Aquitaine furent encore remaniées. Le Vivarais & le diocèse d'Uzès furent retranchés de ce royaume, & ces provinces avec le Lyonnais & les pays limitrophes du Rhône échurent à Lothaire. A la mort de celui-ci, arrivée en 855, le Vivarais & le diocèse d'Uzès furent compris dans le royaume de Provence. Ces deux provinces rentrèrent en la possession de Charles le Chauve, en 870, en vertu du partage des États de Lothaire II fait alors entre ce prince & son frère Louis, roi de Germanie[1].

Depuis l'année 843 jusqu'en 865, l'état politique de l'Aquitaine subit de nombreuses vicissitudes. Pépin II, que Louis le Débonnaire dans le partage de 839 avait privé de la succession paternelle, n'avait pas tardé, après la mort de cet empereur, à réclamer ses droits; il les soutint les armes à la main, & ses tentatives ayant été quelquefois couronnées de succès, Charles le Chauve lui rendit l'Aquitaine[2] en 845, par le traité de Fleuri-sur-Loire; mais par le même traité il en restreignit considérablement les limites. Les comtés d'Autun, de Mâcon, de Châlons, de Nevers, de Tonnerre, d'Auxerre & d'Avallon, c'est-à-dire toute la portion de la Bourgogne située entre la Seine & la Loire qui en avait autrefois fait partie, en furent distraits; il y manquait déjà le Vivarais & l'Uzége; Charles en retrancha encore les comtés de Poitiers, d'Angoulême & de Saintes, qu'il se réserva spécialement[3].

Ce traité n'eut, par le fait, qu'une durée éphémère; Pépin n'ayant pas tardé à se brouiller de nouveau avec Charles le Chauve, fut dépossédé en 848 & rétabli plusieurs fois, en sorte que l'Aquitaine eut pour rois, de 848 à 850, Charles le Chauve; de 850 à 852, Pépin; de 852 à 853, Charles le Chauve; en 854, Louis, fils de Louis, roi de Germanie, & Pépin; en 855, Charles, fils de Charles le Chauve, qui fut ensuite deux fois remplacé par Pépin, & deux fois rétabli. Enfin, en 865, Pépin fut livré à Charles le Chauve, & peu de temps après il mourut en prison. A partir de cette époque, le fils de Charles le Chauve régna sans compétiteur, mais il mourut peu après, le 29 septembre 866. Le royaume d'Aquitaine passa alors à Louis le Bègue, son frère, qui fut couronné roi en 867[1].

Ces changements de prince ne purent s'effectuer sans apporter de nouvelles modifications aux limites de l'Aquitaine. En 855, lorsque ce royaume fut attribué au jeune Charles, le Poitou, l'Angoumois & la Saintonge n'en furent plus séparés comme après le traité de 845. On lui rendit aussi les comtés situés entre la Loire & la Seine, Autun, Nevers, Tonnerre, Auxerre, Avallon, Châlons & Mâcon, en un mot, tout ce qui en 853 formait les circonscriptions du onzième & du douzième *missaticum*[2].

En 865, après la retraite définitive de Pépin, il y eut une réorganisation complète de la Septimanie ou Marche d'Espagne. Le comté de Razès en fut distrait & réuni au duché de Toulouse[3]. La Gothie fut alors divisée en deux parties[4]. La première continua à porter le nom de Gothie; elle se composa des comtés de Narbonne, d'Elne, d'Agde, de Maguelonne & de Nimes. La seconde, à laquelle fut réservée plus particulièrement la qualification de Marche d'Espagne, renferma les comtés de Barcelone & d'Ampurias, d'Ausone, de Girone, d'Urgel & de Besalu[5].

Telles furent les différentes vicissitudes par lesquelles passa le royaume d'Aquitaine, depuis sa première organisation en 778 jusqu'à l'année 877, où par l'avénement de Louis le Bègue au trône de France, il se trouva définitivement réuni au reste de la monarchie.

[1] *Divisio regni Hlotharii*, Pertz, *Leges*, t. 1, p. 517.

[2] *Annal. Bertin.* — *Recueil des Historiens de France*, t. 7, p. 63.

[3] *Ibid.* & *Ann. Trecens.* Pertz, t. 1, p. 441

[1] N. de Wailly, *Éléments de Paléographie*, t. 1, p. 349.

[2] Ce qui prouve que ces comtés furent retranchés de l'Aquitaine depuis 845 jusqu'en 855, c'est qu'ils forment deux des douze *missaticum* qui composaient le royaume de Charles en 853. Voyez Pertz, *Leges*, t. 1, p. 423.

[3] Hincmar, *Annal. Remens.* Pertz, t. 1, p. 493.

[4] *Ibid.* 467.

[5] La Marche d'Espagne ne renferma d'abord que ces six comtés; plus tard elle en comprit un plus grand nombre, par suite de la subdivision de plusieurs d'entre eux.

II

ORIGINE DE S. GUILLAUME DE GELLONE. — HISTOIRE DE SA FAMILLE.

Guillaume, plus connu sous le nom de S. Guillaume de Gellone, était fils de Théodoric ou Thierry & d'Aldane. Son père était allié à la famille de Charlemagne, *propinquus erat regis*, dit Eginhard[1]; il avait des terres en Bourgogne, dans l'Auxois & le pays d'Autun, ce qui fait supposer qu'il était originaire de ce pays. Il assista en 778 à la rédaction du testament par lequel Fulcrad, abbé de Saint-Denis, légua tous ses biens à cette abbaye, y compris ceux que Théodoric lui-même lui avait cédés[2]. Théodoric prit une part active aux guerres contre les Saxons, il commandait en 782 une expédition contre ces peuples[3]; en 791 il fit la guerre en Pannonie, sur les bords du Danube. Surpris par les Saxons en 793, le sixième jour de juillet, au dire des Annales de Saint-Amand[4], il périt dans le combat, & les troupes qu'il commandait furent massacrées[5].

Guillaume, son fils, avait été élevé à la cour de Charlemagne, parmi les jeunes Francs que ce prince faisait instruire sous ses yeux dans la pratique des armes & de l'administration[6]. Lorsqu'en 790, à la diète de Worms, Chorson, duc de Toulouse, eut été révoqué de ses fonctions, pour s'être laissé battre par les Gascons, Guillaume fut chargé de défendre contre eux la Marche d'Espagne, dont Toulouse était alors la capitale, & qui, avec le Toulousain, renfermait toute la Septimanie[7]. Le premier soin de Guillaume, en prenant possession de ce commandement, fut de faire rentrer dans le devoir les Gascons révoltés, en employant tour à tour la force & la persuasion[1]; c'est alors que fut créé & annexé à la Marche le comté de Fezensac, dont Burgund fut le premier comte[2]. Il organisa ensuite plusieurs expéditions contre les Sarrasins, qui avaient tenté d'envahir de nouveau la Septimanie, aida à conquérir sur eux les comtés d'Ampurias, de Girone, d'Ausone & de Barcelone, & se démit en 806 de ses fonctions, pour prendre l'habit monastique dans l'abbaye de Gellone, qu'il avait fondée & à laquelle il devait donner son nom. Il mourut en 812[3].

Guillaume, dans l'acte par lequel il dote, en 804, l'abbaye de Gellone[4], nous apprend qu'il avait plusieurs frères, Theudoin, Théodoric & Adalelme ou Aleaume, & deux sœurs, Albe & Berthe. Ce que nous savons sur Theudoin, Adalelme, Albe & Berthe, se borne à cette simple mention, & ce n'est qu'à l'aide de conjectures peu dignes de l'histoire, que dom Vaissete a pu supposer qu'ils avaient laissé de nombreux descendants. La charte que nous venons de citer nous apprend encore que Guillaume avait été marié deux fois, qu'il avait d'abord épousé Cunégonde & ensuite Guitberge ou Witberge; elle nomme aussi ses fils Bernard, Witcharius ou Witchaire, Gaucelme ou Gauscelin, & sa fille Helimbruch; mais elle est loin de mentionner tous les enfants de Guillaume. Un autre document, dont l'importance est capitale, le *Manuel de Dodane*, entre à cet égard dans de plus grands détails. Dodane, qui écrivait en 842, nomme parmi les parents de son mari, morts pour la plupart à cette époque, Guillaume, son père, Cunégonde & Witberge, femmes de ce dernier, Théodoric, frère de Guillaume, Gaucelme, Guarnarius ou Warnarius, Aribertus ou Héribert, ses fils, Gariberge & Rodlinde, ses filles, frères & sœurs de son mari Bernard[5]. Warna-

[1] « Quibus in ipsa Saxonia obviavit Theodoricus comes propinquus regis cum his copiis. » Eginhard, *Annales*, ad ann. 782. — Pertz, *Monum.* t. 1, p. 169.

[2] Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti.*

[3] Eginhard, *Annales.* — Pertz, t. 1, p. 169.

[4] Pertz, t. 2, p. 14.

[5] Eginhard, *Annales.* — Pertz, t. 1, p. 172.

[6] *Vita S. Guillelmi Gellonensis.*

[7] Voyez ce que nous avons dit ci-dessus, § 1.

[1] *Vita Hludovici imp.* Pertz, t. 2, p. 609.

[2] *Vita Hludovici*, *Recueil des Histor. de France*, t. 6, p. 91.

[3] *Vita S. Guillelmi Gellonensis.*

[4] Voyez ci-après, aux *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XII.

[5] « Nomina defunctorum quos de quibusdam prædictis supra prætermissis personis his brevia-

rius doit être évidemment le même que celui qui est appelé dans la charte Witcharius, & nous savons d'ailleurs qu'Héribert, qui eut les yeux crevés en 830[1], & Gerberge qui fut noyée dans la Saône en 834, par ordre de Lothaire[2], étaient l'un fils & l'autre fille de Guillaume. D'un autre côté, quoique Béra, qui, avec sa femme Romille, fonda l'abbaye d'Alet, vers l'an 813, ne soit mentionné ni dans la charte de 804, ni dans le *Manuel* de Dodane, nous avons tout lieu de croire qu'il était fils de Guillaume; Béra se dit lui-même, dans la charte de fondation d'Alet, fils de feu le comte Guillaume[3]. Or, le comte Guillaume était mort en 812, ce qui s'accorde parfaitement.

Nous n'avons aucun renseignement sur Warnier (ou Witchaire), qui mourut probablement en combattant avec ses frères contre Lothaire. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur le sort d'Helimbruch & de Rodlinde, filles de Guillaume : l'une des deux épousa, à ce qu'il paraît, le comte Wala qui depuis fut abbé de Corbie. Il en est autrement de Bernard, d'Héribert de Gaucelme & de Gerberge; ces personnages ont tous joué un rôle important dans les dissensions de Louis le Débonnaire & de ses enfants.

Mais avant de nous étendre sur le compte de ces derniers, nous devons rapporter ici ce que l'histoire nous apprend au sujet de Théodoric, frère de S. Guillaume. Ce comte occupait un rang élevé près de Louis le Débonnaire. Dodane parle de lui comme d'un personnage considérable, pour lequel elle avait une estime toute particulière. Il exerça les fonctions de *missus* ou de commissaire impérial dans les comtés d'Autun, de Nevers & d'Auxerre, depuis l'an 816 au moins, jusqu'en 820. Nous avons plusieurs notices des plaids qu'il tint en cette qualité[1] & dans lesquels il prononça sur des différends relatifs au fisc ou domaine impérial de Perreci. Les biens dont il avait hérité du duc Théodoric, son père, étaient situés dans le même pays. En 826, il tint sur les fonds de baptême son petit-neveu Guillaume, fils de Bernard & de Dodane[2], & dut mourir entre les années 828 & 830. Comme il n'avait pas d'enfants, il légua tous ses biens à Guillaume, son filleul & son petit-neveu, & comme celui-ci n'était pas en âge de recevoir ces biens, il pria l'empereur, auquel il en confia la garde, d'être son exécuteur testamentaire & de remettre à Guillaume, quand il serait temps, les domaines qu'il lui léguait, pour en jouir comme il en avait joui lui-même. Louis le Débonnaire mourut avant d'avoir rempli les intentions du comte Théodoric. Après la bataille de Fontenay, Guillaume vint trouver Charles le Chauve & lui demanda de le mettre en possession des biens qui avaient appartenu à sa famille en Bourgogne, à la condition qu'il se recommanderait à lui, c'est-à-dire qu'il se déclarerait son homme[3]. Charles le Chauve acquiesça à la

tos agnosce. Id sunt Willelmus, Cuhngundis, Gariberga, Withburgis, Theodoricus, Gothzelmus, Guarnarius, Rodlindis. Sunt namque ex prædicta genealogia, deo auxiliante, jungentes in sæculo, quorum vocatio illi manet per cuncta qui eos creavit, ut voluit.

« Quisquis de tua migraverit stirpe, quod non est aliud nisi in potestate Dei, quando jusserit, ipse similiter & de domino Ariberto avunculo tuo, rogo tu, si superstes fueris, nomen illius cum præscriptis personis supra jube transcribi, orando illum. » *Manuale Dodanae.*— Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, sæc. 4, t. 1, p. 753. — Il existe à la Bibliothèque Impériale une copie du *Manuel* de Dodane. C'est celle dont s'est servi Mabillon pour imprimer les extraits de cet ouvrage. Ce qui est inédit peut avoir un certain intérêt au point de vue de la littérature théologique, mais n'en a aucun pour l'histoire.

[1] *Annal. Bertin.* Pertz, t. 1, p. 425.

[2] Nithard, *Hist.* dans Pertz, t. 2, p. 623.

[3] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XVII.

[1] *Cartulaire de Perreci*, Chartes 3, 5, 7, 8 & 9, & *Recueil de Pérard.*

[2] « Nec hoc prætereundum est, fili, de illo, qui te ex meis suscipiens brachiis, per lavacrum regenerationis filium adoptavit in Christo. Nomen autem ejus appellatum est, dum vixit, domnus Theodoricus, nunc vero quondam nutritor, etiam atque amator tuus fuerat in cunctis, si ei licuisset. Suscepit eum, ut credimus, Abrahæ sinus, te quasi primogenitum parvulum relinquens in sæculo, sua cuncta domno & seniori nostro, ut prodesse tibi valerent in omnibus remanserunt. » *Manuale Dodanae.* — Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sæc. 4, t. 1, p. 755.

[3] « Nam Bernardus dux Septimaniæ... filium

demande du jeune Guillaume & l'appela auprès de lui pour achever son éducation militaire. C'est ce dernier événement, la résidence de Guillaume auprès du roi, qui détermina Dodane à adresser à son fils son *Manuel,* dans lequel il pourrait trouver une règle de conduite pour ses nouvelles fonctions[1]. Revenons maintenant aux fils de S. Guillaume.

Bernard, qui passe pour l'aîné, est le plus connu; il fut nommé comte de Barcelone après la révocation du duc Béra. Il ne paraît pas cependant avoir succédé immédiatement à ce dernier comme marquis de Gothie, & peut-être n'obtint-il ce titre qu'en 827, lorsque son frère Gaucelme eut été révoqué de ses fonctions par l'empereur pour avoir mal dirigé la guerre contre les Sarrasins[2]. Ce n'est en effet que l'année suivante, en 828, qu'on trouve Bernard qualifié pour la première fois par l'auteur de la *Vie de Louis le Débonnaire* de *comes limitum & partium Hispaniae*[3], titre équivalant à celui de marquis ou de duc qui lui est attribué dans la suite. Bernard avait épousé le premier jour de juillet de l'année 822, au palais d'Aix-la-Chapelle, Dodane, qui était peut-être sœur de Louis le Débonnaire[4]. S'il était réellement le beau-frère de l'empereur, on pourrait ainsi expliquer tout à la fois sa fortune rapide, les jalousies qu'il excita parmi les Francs & son attachement inviolable pour la personne de Louis le Débonnaire, attachement qui le porta à sacrifier toute sa famille pour la défense de ce prince & à s'attirer, de la part de Lothaire & de Charles le Chauve, une haine qui ne s'éteignit qu'à la mort du dernier de ses descendants[1]. Bernard eut de sa femme Dodane deux fils : Guillaume, né le 29 novembre 826, & Bernard, né à Uzès le 22 mars 841[2]. Révoqué en 844, il fut jugé par ses pairs & condamné à être décapité pour crime de rébellion & pour excès de pouvoir[3].

D. Vaissete veut qu'après la mort de Bernard, Guillaume son fils aîné ait été pourvu du duché de Toulouse; mais il n'allègue d'autre preuve de ce fait qu'un passage de la Chronique d'Adhémar de Chabanais qui est loin d'être explicite & qui renferme de telles erreurs qu'on ne peut y ajouter la moindre confiance[4]. Il est plus vraisemblable de croire qu'après la mort de son père, Guillaume se retira dans les terres que son grand-oncle lui avait léguées dans le comté d'Autun & dont il était entré en jouissance après la bataille de Fontenay, en 841. Cependant, en 849, Guillaume voulut s'emparer sur le comte Isembert, fils de Warin, & sur Aledran, comte de Barcelone, de cette dernière ville, à laquelle probablement il prétendait avoir des droits. Il fit d'abord Aledran prisonnier & se rendit momentanément maître des comtés de Barcelone & d'Ampurias; mais Aledran ayant recouvré

suum Willelmum ad illum direxit, & si honores quos idem in Burgundia habuit, eidem donare vellet, ut se illi commendaret præcepit. Quam legationem benigne excepit & sicut postulaverat, per omnia concessit. » Nithard, Pertz, t. 2, p. 662.

[1] « Audivi enim quod genitor tuus Bernardus in manus domini te commendavit Caroli regis, admoneo te ut hujus negotii dignitatem usque ad perfectum voluntati, operam des.» *Manuale Dodanae.* — Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti,* sæc. 4, t. 1, p. 755.

[2] Eginhard, *Annales,* ad ann. 827. — Pertz. t. 1, p. 359.

[3] *Vita Hludovici imperatoris,* Pertz, t. 2, p. 632.

[4] *Manuale Dodanae,* dans les *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti,* sæc. 4, t. 2, p. 756.

[1] *Manuale Dodanae,* dans les *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti,* sæc. 4, t. 2, p. 756.

[2] Baluze prétend que c'est à tort que Mabillon a imprimé ainsi ce passage du testament de Dodane : *Inchoatio hujus libelli secundo anno obitus Ludovici quondam mei fratris.* Il dit avoir vu le manuscrit dont le fragment publié par le savant bénédictin avait été tiré, & que ce manuscrit portait fort lisiblement : *Inchoatio hujus libelli secundo anno obitus Ludovici condam imperatoris, II Kal. decembris.* Cela peut être; néanmoins la copie dont s'est servi Mabillon, car c'est bien une copie & non un extrait, existe encore aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale & elle est conforme à l'imprimé. D'ailleurs, si Dodane n'avait pas été la sœur de Louis le Débonnaire, pourquoi se serait-elle attachée à nous faire savoir que c'était au palais d'Aix-la-Chapelle, *in Aquisgrani palatio,* qu'elle avait épousé Bernard, & pourquoi ce mariage aurait-il eu lieu dans le palais impérial, s'il ne se fût agi d'une princesse? Voyez *Marca Hispanica,* p. 349.

[3] *Annal. Bertin.* ad ann. 844.

[4] Labbe, *Bibliotheca nova,* t. 2, p. 162.

la liberté, les choses changèrent de face; Guillaume, fait à son tour prisonnier, fut condamné à mort en 850, & exécuté comme rebelle[1]. Il n'avait guère plus de vingt-quatre ans & ne paraît pas avoir été marié; du moins ne laissa-t-il pas de postérité.

Bernard, son frère, que nous appellerons Bernard fils de Dodane, n'avait alors que neuf ans. C'est lui qui, selon dom Vaissete, fut comte d'Auvergne, marquis de Gothie après le fils de Blichilde, & père de Guillaume le Pieux. Mais le savant bénédictin a confondu ici Bernard, fils de Dodane, avec Bernard, fils de Letgarde ou Liutgarde, comte d'Auvergne[2], dont il n'a pas soupçonné l'existence. La première fois qu'il est fait mention de Bernard, fils de Dodane, c'est en 864; il avait alors vingt-trois ans & se trouvait le dernier survivant de sa famille. Charles le Chauve était à la diète de Pistres & l'avait, à ce qu'il paraît, confirmé dans la possession des biens tenus jadis en bénéfice par son frère Guillaume en Bourgogne. Au nombre de ces bénéfices se trouvait peut-être le comté d'Autun. Mais le jeune Bernard était loin de se montrer reconnaissant de ce que le roi ne l'avait pas entièrement privé des biens de sa famille; il ne pouvait oublier que Charles le Chauve avait été l'ennemi de tous les siens, qu'il avait ordonné la mort de son père & celle de son frère Guillaume & il ne songeait qu'à la vengeance. Ayant obtenu, sous prétexte de retourner dans ses terres, l'autorisation de quitter la diète avant sa conclusion, il partit de nuit & se cacha avec une troupe de gens armés dans une forêt voisine de Pistres. Il s'y mit en embuscade dans le but, disent les uns, de surprendre le roi; pour tuer, selon les autres, Robert le Fort, comte d'Anjou, & Ranulfe I, comte de Poitiers, les principaux conseillers du roi & les ennemis de sa famille. Le roi ayant eu connaissance de ce complot, envoya des gens pour s'emparer de sa personne, mais Bernard put s'échapper & prendre la fuite. Charles fit immédiatement instruire son procès à la diète de Pistres & il fut condamné à perdre ses honneurs & ses dignités, dont le roi disposa en faveur de Robert le Fort, à la vie duquel Bernard avait voulu attenter[1].

Bernard tint peu de compte de la sentence prononcée contre lui; il se maintint à main armée dans le comté d'Autun; & soit que Robert le Fort, auquel ce comté avait été donné, n'ait pu réussir à s'en emparer, soit qu'il en ait été empêché par les Normands qui exigeaient sa présence sur les bords de la Loire, il fut le premier à conseiller au roi, en 866, de donner à son fils Louis un bénéfice dont il ne pouvait jouir[2]. Charles suivit son conseil, mais cette nouvelle disposition ne fit point abandonner à Bernard la voie dans laquelle il était entré; il fallut employer la force pour le contraindre à céder. Surpris, en 872, après une longue résistance, par une bande d'hommes armés que Bernard, fils de Blichilde, avait envoyés contre lui, il périt dans la mêlée[3]. Charles, en apprenant sa mort, donna le comté d'Autun au marquis de Gothie en récompense du service qu'il lui avait rendu. Ainsi finit, sans laisser de postérité, le dernier descendant de Guillaume de Gellone.

Arrivons aux autres enfants de Guillaume dont nous n'avons pas encore parlé.

[1] *Chronicon Fontanell.* Pertz, t. 2, p. 302.

[2] Voyez ci-après § VI de cette *Note*.

[1] 864. Bernardus Bernardi quondam tyranni carne & moribus filius, licentia regis accepta de eodem placito, quasi ad honores suos perrecturus, super noctem armata manu regreditur & in sylva se occulens, ut quidam dicebant, regem qui patrem suum Francorum judicio occidi jusserat, & ut quidam dicebant, Rodbertum & Ramnulfum regis fideles malitiis occidere locum & horam exspectat. Quod regi innotuit & mittens qui eum caperent & ad præsentiam illius adducerent, fuga sibi consuluit; unde judicio suorum fidelium honores quos ei dederat rex recepit & Rodberto fideli suo donavit. (Hincmar, *Annal. Remenses.* — Pertz, t. 1, p. 466.)

[2] 866. Carolus Rodberto comiti abbatiam S. Martini donat & ejus consilio honores qui ultra Sequanam erant per illius complices dividit, comitatum quoque Augustidunensem, a Bernardo filio Bernardi super Rodbertum occupatum, Hludowico, filio suo, ipsius Rodberti consilio, ad eum ditandum committit. (Hincmar, *Annal. Rem.* — Pertz, t. 1, p. 471.)

[3] 872. Wibaudus autem ad pontem Liudi ad Carolum venit; nam illuc pro quibusdam in Burgundia causis componendis perrexerat; ubi nuntiatur ab hominibus Bernardi filii Bernardi, Ber-

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE S. GUILLAUME.

Théodoric, duc des Francs, tué par les Saxons en 793, épousa Aldane, dont il eut :

- Guillaume de Gellone, duc ou marquis de Toulouse en 790, se fit religieux en 806, mourut en 812. Epousa Cunégonde & Guitberge, dont il eut :
  - Teudoin, cité en 804.
  - Adalelme ou Aleaume, cité en 804.
  - Théodoric, commissaire impérial en Bourgogne en 816 & 821. Mort sans enfants vers 828, après avoir légué ses biens à Guillaume, son petit-neveu.
  - Albe, citée en 804.
  - Berthe, citée en 804.
- Bernard, comte de Barcelone en 820, marquis de Septimanie en 828; épouse, en 824, Dodane, sœur de Louis le Débonnaire; nommé camérier en 829; décapité en 844; eut deux enfants, Guillaume & Bernard.
  - Guillaume, né le 29 novembre 826, décapité en 850, à Barcelone.
  - Bernard, né le 22 mars 841, obtient le comté d'Autun en 864, veut attenter à la vie de Charles le Chauve, est banni, & s'empare de force du comté d'Autun; est tué en 872.
- Héribert a les yeux crevés en 830; vivait encore en 842, au dire de Dodane.
- Witcharius ou Guarnier, cité en 804, était mort en 842.
- Gaucelme ou Gaucelin, comte de Roussillon, cité en 807, en 812 & en 829, mis à mort en 834, après la prise de Châlons.
- Gariberge ou Gerberge, religieuse, noyée dans la Saône, en 834, par ordre de Lothaire.
- Helimbruch.
- Rodlinde, morte en 842.
- Béra I, comte de Carcassonne & de Razès, se dit fils de Guillaume en 813; avait épousé Romille, dont il eut :
  - Argilla vivait en 844, eut pour fils : Béra II, comte de Razès en 846.
  - Rotrude épousa Alaric, comte d'Ampurias, qui eut pour enfants : Anna, citée en 868.; Auriole.

(?) N., frère de Théodoric[1].

- Hildebrand, comte d'Autun de 796 à 827. (Voyez ci-après la descendance de ce comte.)

[1] Nous faisons précéder d'un point d'interrogation (?) les degrés ou les personnages dont l'existence ne nous est pas attestée positivement par les textes.

1° Gaucelme ou Gaucelin est un des huit comtes auxquels Charlemagne adressa, en 812, son diplôme en faveur des Goths établis en Septimanie, qui avaient fui devant les persécutions des Sarrasins d'Espagne[1]; il était alors comte de Roussillon & le fut un peu plus tard d'Ampurias. Les chartes lui donnent le titre de *marquis*[2]. Il paraît en effet avoir succédé, comme marquis de Septimanie ou de Gothie, à Béra le Goth; mais en 827 ou 828, il fut probablement révoqué de ses fonctions, ainsi que plusieurs comtes de la Marche d'Espagne, pour avoir mal dirigé la guerre contre les Sarrasins[1]. En 829, c'est à son frère Bernard qu'on donna le titre de marquis, & celui-ci le garda jusqu'en 844.

Gaucelme, quoique révoqué de ses fonctions de marquis, resta néanmoins possesseur du comté de Roussillon. Attaché à la fortune de son frère, il prit part à ses différentes expéditions contre les enfants de Louis le Débonnaire. Fait prisonnier dans Châlons-sur-Saône, par Lothaire, en 834, il eut la tête tranchée par ordre de ce prince, tandis que Gerberge, sa sœur, qui était religieuse, & qui fut prise en même temps que lui, fut enfermée dans un tonneau & noyée dans la Saône[2].

nardus, qui Vitellus cognominabatur, occisus et ejus honores prædicto Bernardo sunt dati. (Hincmar, *Annal. Remenses.* — Pertz, t. 1, p. 494.)

[1] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XVI.

[2] *Marca Hispanica*, Append. n. 12, & *Rec. des Hist. de France*, t. 8, p. 465.

[1] Eginhard, *Annales*, ad ann. 827. — Pertz, t. 2, p. 217.

[2] Nithard, *Hist.* — Pertz, t. 2, p. 633.

2° Un autre fils de Guillaume, Héribert, était déjà tombé, en 830, entre les mains des partisans de Lothaire, & malgré l'intérêt que lui portait l'empereur, il eut les yeux crevés [1].

3° Quant à Béra, le dernier dont il nous reste à parler, il était comte de Razès; c'est lui qui, dans la charte par laquelle il fonde, vers 813, avec sa femme Romille, l'abbaye d'Alet, nous apprend qu'il était fils de Guillaume de Gellone [2]. Il eut un fils nommé Argilla, qui probablement fut son successeur au comté de Razès, & une fille appelée Rotrude, qui épousa Alaric, comte d'Ampurias [3]. Argilla eut un fils nommé Béra comme son père, qui fut aussi comte de Razès. Béra deuxième du nom est cité en 844 & en 846 [4]. Il avait un successeur en 850, ce qui fait supposer qu'à cette époque il ne vivait plus. On ne sait s'il eut des enfants, car les chartes & les chroniques n'en font point mention & ils ne lui succédèrent pas au comté de Razès.

Dom Vaissete s'est donc livré à de pures hypothèses quand il a prétendu que la plupart des comtes de la Septimanie & ceux d'une partie de l'Aquitaine tiraient leur origine de la famille de S. Guillaume, & il a commis une grave erreur quand il a considéré Bernard, fils de Dodane, comme le père de Guillaume le Pieux, fondateur de Cluny. C'est ce que fera mieux comprendre le tableau précédent, qui offre la généalogie de toute la famille de Guillaume de Gellone.

III

HILDEBRAND, PREMIER COMTE D'AUTUN. — HISTOIRE DE SA FAMILLE.

Si l'on tenait absolument à retrouver une branche collatérale de la famille de S. Guillaume de Gellone, ce n'était point en Aquitaine, ni en Poitou, qu'il fallait aller la chercher, mais en Bourgogne. Nous avons signalé ce pays comme ayant été le berceau de la famille de S. Guillaume; nous avons vu que Théodoric, frère de ce dernier, avait longtemps exercé les fonctions de commissaire impérial ou de *missus,* dans le pays d'Autun & dans l'Auxois, & qu'il y possédait des biens considérables, qu'il légua en mourant à Guillaume, son filleul & son petit-neveu.

Le plus ancien comte carlovingien d'Autun, dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, est Hildebrand ou Childebrand, qui figure pour la première fois comme comte & comme commissaire du roi, dans un plaid tenu en 796 [1]. Nous avons lieu de croire que Hildebrand appartenait à la même famille que S. Guillaume, & que son père pouvait être le frère du duc Théodoric qui fit la guerre aux Saxons. Dans ce cas, il serait cousin germain de S. Guillaume & de son frère Théodoric, qui fut commissaire de Louis le Débonnaire dans la province de Bourgogne. Plusieurs raisons nous portent à faire cette supposition : d'abord la persistance du nom de Théodoric porté à chaque génération par un membre, au moins, de la famille de Hildebrand, puis cette considération que S. Guillaume & ses frères étaient originaires du pays d'Autun; qu'ils possédaient dans ce pays des biens en bénéfices, & qu'il paraît y avoir toujours eu une étroite union entre les descendants de S. Guillaume & la famille du premier comte d'Autun.

Les généalogistes, qui ont voulu rattacher les Capétiens aux Carlovingiens, ont prétendu que Hildebrand descendait de Nebelung ou Nevelong, qu'ils font petit-fils de Pépin le Gros & neveu de Charles Martel; mais cette filiation ne s'appuie que sur une charte dont la fausseté est évidente [2]. Le nom du père de Hildebrand, comte d'Autun, reste donc incertain, & rien n'empêche qu'il ne puisse être le frère du duc Théodoric, tué par les Saxons en 793.

Le comte Hildebrand [3], qui vécut au

[1] Hlotarius de Italia perveniens, placitum illic habuit, & Herebertum fratrem Bernardi excaecari jussit. — *Annal. Bert.* Pertz, t. 1, p. 425.

[2] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XVII.

[3] *Marca Hispanica*, append. n. 18 & 19.

[4] *Ibid. Ibid.*

[1] *Cartul. de Perreci,* n. 4. — Voyez aussi le *Recueil de Pérard.*

[2] *Gallia Christiana,* t. 4, *Instr.* col. 46.

[3] Recueil de Pertz, *Leges,* t. 1, p. 256.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE D'HILDEBRAND, COMTE D'AUTUN.

(?) N., frère de Théodoric, père de S. Guillaume de Gellone [1].

Hildebrand, comte d'Autun, 796-827, épousa Dyname, & eut entre autres enfants :

- Eckard reçut, en 838, en bénéfice le fisc impérial de Perreci ; est cité comme *missus* en 859, fait son testament en 876 ; il avait épousé Aldegonde & Richilde, & mourut sans enfants.
- Théodoric exerça les fonctions de *missus* sous Charles le Chauve ; nommé camérier de Louis le Bègue & comte d'Autun en 878, mourut en 879. Il eut pour enfants :
  - Richard, mort jeune.
  - Théodoric rendit, en 885, aux religieux de Fleuri-sur-Loire des biens qui avaient été injustement retenus par son père.
  - N., fille mariée à Ursus, qui renonce, en 885, avec son beau-frère Théodoric, aux biens retenus par son beau-père.
- Adane, religieuse ; vivait encore en 876.
- (?) N. — Gerberge, que le comte Eckard appelle sa nièce dans son testament.

N.

- Eckard, tué à la bataille d'Angoulême en 844, laissa deux fils.
  - Eckard, cité par le comte Eckard dans son testament.
  - N.

N.

- (?) Nevelong ou Nebelung, comte de Nevers en 818.
  - Théric, cité, en 876, dans le testament d'Eckard.
  - Adhémar, cité, en 876, dans le testament d'Eckard.
- (?) Bertrade, abbesse de Faremoustier.
- (?) Tetberge, femme de Lothaire.

Vinetius, cité comme neveu d'Eckard en 876. — Vinetius.

[1] Nous faisons précéder d'un point d'interrogation (?) les degrés ou les personnages dont l'existence n'est pas positivement établie par les textes.

moins jusqu'en 827, eut de sa femme Dyname, deux fils, Eckard ou Heccard & Théodoric, plus une fille, Adane, religieuse à Faremoustier[1].

Eckard, cité pour la première fois en 838, dans un diplôme de Pépin I, roi d'Aquitaine, par lequel ce prince lui accorde le fisc de Perreci en bénéfice[2] eut deux femmes, Aldegonde & Richilde ; il mourut sans enfants, vers l'année 876, comme on peut le présumer d'après son testament[3]. Il était certainement parent du comte Eckard, tué en 844 à la bataille d'Angoulême, où périrent Hugues, abbé de Saint-Bertin, fils naturel de Charlemagne, & Richbaut, abbé de Saint-Riquier, neveu de Louis le Débonnaire[1] ; mais nous ne pouvons préciser quel était leur degré de parenté. Le dernier avait deux fils qui furent faits prisonniers à la même bataille ; un d'eux s'appelait aussi Eckard, il est mentionné dans le testament d'Eckard, comte d'Autun, sous le nom d'Eckard, fils d'Eckard[2].

Théodoric, frère d'Eckard, comte d'Autun, fut employé comme commissaire par Charles le Chauve dans plusieurs affaires importantes[3]. En 877, il fut pourvu des fonctions de camérier ou garde du trésor royal ; il devint comte d'Autun la même année, lors de la révocation de Bernard, marquis de Septimanie, & mourut en 879[4]. Il laissa deux fils & une fille, Richard, qui mourut peu de temps après lui, & Théodoric, qui figure en 885 dans une renonciation qu'il fit avec Ursus, son beau-frère,

[1] *Cartul. de Perreci*, n. 14. — Voyez aussi le *Recueil de Pérard*, p. 25.

[2] *Cartul. de Perreci*, n. 10.

[3] Nunc vero peto karitati vestræ ut istiusmodi nostram consubstantiam dispensetis, ea vero ratione ut si Deus nobis filium aut filiam interim non dederit, in primis donate Deo & S. Mariæ & S. Benedicto & Floriaco monasterio... villam quæ vocatur Patriciacus, &c. (Testament du comte Eckard, *Cartul. de Perreci*, n. 14.) — C'est la raison pour laquelle le domaine de Perreci est devenu un prieuré de Saint-Benoît-sur-Loire.

[1] *Recueil des Hist. de Fr.* t. 7, p. 487.

[3] *Cartul. de Perreci*, n. 14.

[3] Pertz, *Leges*, t. 1, p. 462.

[4] *Cartul. de Perreci*, n. 17.

entre les mains de Théotbert, abbé de Fleuri-sur-Loire, des biens que le feu comte Eckard avait donnés par son testament à ce monastère pour le repos de son âme & de celles de ses parents, biens que le comte Théodoric, leur père, avait retenus injustement en prétendant qu'ils devaient lui revenir par droit de succession[1].

La famille du comte Hildebrand se continua probablement encore pendant plusieurs degrés, mais les documents ne nous ont rien révélé sur le sort de ces derniers descendants. Faire de plus amples recherches à ce sujet serait d'ailleurs sortir des limites que nous nous sommes tracées. Nous avons résumé ce qui vient d'être dit dans le tableau placé en tête de la page 278.

IV

EMENON, COMTE DE POITIERS. — HISTOIRE DE SA FAMILLE.

C'est en 838 qu'on trouve mentionnés pour la première fois par les chroniqueurs Emenon, comte de Poitiers, & ses frères Turpion & Bernard[2]. Ces trois personnages étaient-ils fils du comte Bernard, qui administra pendant près de vingt ans le comté de Poitou & auquel Emenon succéda, étaient-ils Aquitains d'origine? C'est ce qu'on ne saurait décider avec certitude. Il se peut, néanmoins, qu'ils soient les fils du comte Bernard, nommé à Poitiers par Louis le Débonnaire en 814 ou 815. Emenon est un nom d'origine germanique, comme Bernard & Turpion.

Quoique cité en 838 seulement, il y a apparence qu'à cette époque Emenon était déjà comte de Poitiers depuis plusieurs années; créature de Pépin I, roi d'Aquitaine, lorsque ce prince mourut, il resta fidèle à sa famille, & se mit à la tête des Aquitains, qui demandaient pour roi son fils, le jeune Pépin II. Ce fut la cause de sa perte : révoqué en 839 par l'empereur Louis le Débonnaire, qui était venu à Poitiers pour faire couronner son fils Charles, il dut quitter le Poitou. Emenon avait deux frères, Turpion, comte d'Angoulême, tué en 863, & qui mourut sans enfants[1], & Bernard, dont nous parlerons plus bas. Il mourut en 866[2] & laissa deux fils encore jeunes, Adhémar[3] & Adalelme ou Aleaume[4].

Adhémar, qui pendant près de vingt ans fut l'ennemi irréconciliable de Ranulfe II, comte de Poitou, s'empara de ce comté en 893 après en avoir chassé le jeune Eble, fils de Ranulfe II[5], & se fit confirmer dans cette usurpation par le roi Eudes aux intérêts duquel il s'était toujours montré fort dévoué. Il fut comte de Poitou pendant neuf ans seulement, de 893 à 902, Eble étant parvenu cette année-là à recouvrer ses domaines[6]. Adhémar avait épousé Sancie ou Sanche, fille de Guillaume I, comte de Périgord, & comme il n'en eut pas d'enfant[7], en lui s'éteignit le dernier

[1] *Cartul. de Perreci*, n. 17.

[2] Hincmar, *Annal. Rem.* — Pertz, t. 1, p. 511.

[1] Anno 863. Turpio comes Engolismensis cum Normannis congressus, occidens eorum regem nomine Maurum & ab eo ipse occiditur. (*Chronicon Adhem.— Rec. des hist. de Fr.* t. 7, p. 227.— Anno 863, 4 non. octob.) —Turpio comes, miles fortissimus cum Normannis congreditur & occiditur. (*Chronicon Engol.— Rec. des Hist. de Fr.* t. 7, p. 222-223.)

[2] Voici comment la *Chronique* d'Adhémar de Chabanais rapporte ces différents événements sous l'année 839 :

« Idem imperator, audita morte Pipini filii sui, decrevit Pipinum filium ejus parvum educari penes se in Francia. Emeno vero comes Pictavinus contra voluntatem imperatoris voluit elevare in regem Aquitaniæ filium Pipini. Hac de causa imperator motus ira Pictavis venit & inde Emenonem expulit & fratrem ejus Bernardum, & Ramnulfum, filium Girardi comitis Arvernensis, nepotem Willelmi fratris Girardi, comitem Pictavis præfecit. Turpionem vero comitem constituit Egolismæ & Raterium comitem præposuit Lemovicæ. Emeno quoque ad Turpionem fratrem suum se contulit, Bernardus vero ad Rainaldum comitem Arbatilicensem. Imperator vero filium suum Carolum Calvum in Aquitania regnare fecit & Pipinum Parvulum secum adduxit in Franciam ad nutriendum. (*Recueil des Historiens de France*, t. 7, p. 224.)

[3] *Chronicon S. Maxentii Pictavensis*, édition Marchegay & Mabille, p. 369.

[4] Odo Cluniacensis, *Vita S. Geraldi.*

[5] *Chronicon S. Maxentii Pictav.* p. 372.

[6] *Ibid.*

[7] *Ibid.* p. 375.

représentant de la famille du comte Emenon. Il mourut en 926[1].

Aleaume ou Adalelme, son frère, n'est connu que par la *Vie de S. Géraud,* écrite par Odon, abbé de Cluny[2]. Selon ce biographe, il périt dans une attaque qu'il avait dirigée contre le château d'Aurillac.

Bernard, le plus jeune des deux frères d'Emenon, partagea sa disgrâce; chassé de Poitiers en 839, il se retira auprès de Rainaud, comte d'Herbauges, & périt en 844 dans une rencontre avec Lambert, comte de Nantes. Il avait épousé Blichilde, fille de Roricon I, comte du Maine & nièce de Gauzbert, mort en 852 en combattant également contre Lambert. Il laissa deux enfants en bas âge, l'un appelé comme lui Bernard & l'autre Emenon.

Bernard, fils de Bernard, que nous appellerons Bernard, fils de Blichilde, du nom de sa mère, pour le distinguer des nombreux personnages de même nom qui ont vécu à la même époque, fut nommé marquis de Gothie par Charles le Chauve, en 865. C'est celui que dom Vaissete appelle Bernard II, marquis de Gothie, & qu'il prétend à tort avoir été nommé comte de Poitou, en 866, à la mort de Ranulfe I. Bernard, fils de Blichilde, s'étant révolté contre Charles le Chauve, fut excommunié en 878 au concile de Troyes & révoqué de ses fonctions. Il mourut en 879 ou en 880, sans laisser de postérité, quoique dom Vaissete prétende, mais à tort, comme nous le prouverons au chapitre suivant, qu'il est le père de Ranulfe II & de Gauzbert, son frère.

Emenon, frère de Bernard, fils comme lui de Blichilde, a été confondu par plusieurs historiens, notamment par les éditeurs du huitième & du neuvième volume du *Recueil des historiens de France,* & par M. Pertz[1], avec Emenon, comte de Poitou, son oncle. Mais ce dernier mourut en 866, & ce n'est qu'après cette époque, que son neveu commence à jouer un rôle dans l'histoire. Attaché à la fortune d'Hugues, fils naturel de Lothaire, il prit part à la révolte de ce prince. En 878, il s'empara par surprise de la ville d'Evreux & commit aux environs de tels excès, qu'il fut excommunié par le pape Jean VIII, dans le concile de Troyes, en même temps que son frère Bernard & le duc Hugues[2]. Il n'est plus fait mention de lui après cet événement. Voici un tableau de la généalogie d'Emenon & de sa famille qui rendra plus sensible aux yeux ce que nous venons d'avancer :

Bernard, comte de Poitou en 814 & 826
- Emenon, comte de Poitou en 838, révoqué en 839, comte d'Angoulême en 863, est tué en 866.
  - Adhémar épousa Sanche, fille de Guillaume I, comte de Périgord. Parvient au comté de Poitou en 893, le perd en 902, & meurt en 926 sans laisser d'enfants.
- Turpion, comte d'Angoulême en 839; tué en 863.
  - Adalelme, tué au siége d'Aurillac.
- Bernard, chassé de Poitiers en 839, épousa Blichilde, fille de Roricon I, comte du Maine. Tué en 844.
  - Bernard, fils de Blichilde, marquis de Gothie en 864; mort, en 880, sans enfants.
  - Emenon prend Evreux en 878, & est excommunié, la même année, au concile de Troyes.

V

GÉRARD, COMTE D'AUVERGNE. — SA FAMILLE. — LES RANULFE.

Lorsque le roi Pépin I mourut, en 838, il se forma deux partis chez les Aquitains : celui de l'indépendance qui voulait avoir pour roi le jeune Pépin, fils de Pépin I, & à la tête duquel se trouvaient Emenon, comte de Poitou, & son frère Bernard[3], &

[1] *Chronicon S. Maxentii,* édit. de la Société de l'Histoire de France, p. 375.

[2] Odo Cluniacensis, *Vita S. Geraldi.*

[1] Conf. Hincmar, *Annal. Rem.* — Pertz, t. 1, p. 506, & la table du volume. — Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que les éditeurs du *Recueil* de M. Pertz avaient eu trop souvent recours aux annotations de dom Bouquet & de ses successeurs & qu'ils étaient tombés dans les mêmes erreurs au sujet des personnages de l'époque carlovingienne.

[2] *Conciles,* t. 8. p. 306.

[3] *Chronicon Adhemari Caban.* — *Recueil de dom Bouquet,* t. 7, p. 224. — Consultez aussi le récit de l'Astronome, *Vita Hludovici,* Pertz, t. 1, p. 644

celui des hommes ralliés à la conquête, qui avait pour chefs Ebrouin, évêque de Poitiers, Gérard, comte d'Auvergne, & le comte Ratier. Ce dernier parti était le moins nombreux; il ne se composait guère que des leudes & des Francs qui avaient obtenu des bénéfices en Aquitaine; aussi la révolte contre l'autorité impériale devenait-elle sérieuse, & il fallut pour la conjurer que Louis le Débonnaire fît une expédition en Aquitaine & vînt aux fêtes de Noël de l'année 839, à Poitiers, faire couronner roi son fils Charles. Ebrouin, évêque de Poitiers, & Gérard, comte d'Auvergne, furent les hommes qui le servirent le plus utilement en cette occasion.

C'est en 834 qu'apparaît pour la première fois le « noble & fidèle Gérard, » comme l'appellent ordinairement les chroniqueurs. Il était un des deux ambassadeurs que Louis le Germanique envoya alors à Aix-la-Chapelle, pour voir son père retenu prisonnier par Lothaire[1]. Peu de temps après, lorsque Louis le Débonnaire eut été rendu à la liberté, le fidèle Gérard est encore cité comme un des plus intimes conseillers de ce prince[2]. Laissé en Aquitaine après le couronnement du roi Charles, avec un corps d'armée, il fut chargé de maintenir la tranquillité dans le Limousin & dans les provinces limitrophes. Il prit part à la bataille de Fontenay, & y trouva la mort parmi les plus fidèles défenseurs de Charles le Chauve[3].

Le duc Gérard avait un frère appelé Guillaume, qui fut son successeur au comté d'Auvergne[4]; il avait épousé une fille de Pépin I, roi d'Aquitaine, mais c'est d'un premier lit qu'il eut Ranulfe, nommé, en 839 par Louis le Débonnaire, comte de Poitou à la place d'Emenon révoqué[5]. On voit par un diplôme de Charles le Chauve que Ranulfe était, en 862[6], abbé laïc de Saint-Hilaire de Poitiers; il fut tué avec Robert le Fort en 867, à la bataille de Brissarthe, livrée contre les Normands. Dom Vaissete, s'appuyant sur un passage assez obscur d'Hincmar[1], prétend qu'après la mort de Ranulfe I, ses fils furent privés des bénéfices de leur père, & que le comté de Poitiers fut donné par le roi à Bernard, fils de Blichilde, nommé marquis de Gothie depuis deux ans. Mais cette assertion du savant historien de la province de Languedoc est contraire à la vérité, & cette première erreur l'a conduit à en commettre une autre plus grave. Il prétend que Ranulfe II & Eble, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, étaient l'un fils & l'autre frère de Bernard, & que Ranulfe II succéda à ce dernier en 880 seulement, confondant ainsi deux familles bien distinctes, deux familles ennemies, celle d'Emenon & celle de Ranulfe. De telle sorte que, d'après son système, c'est de Bernard, frère d'Emenon, & non du comte Gérard, que descend la puissante famille qui a possédé le Poitou pendant près de quatre siècles, en se continuant jusqu'à la reine Éléonore d'Aquitaine. Nous verrons plus loin le cas qu'il faut faire du passage d'Hincmar, où il est dit que les enfants de Ranulfe II furent privés de la succession de leur père. Cet auteur n'a pas toujours été bien renseigné sur les hommes & les choses de l'Aquitaine.

Il est certain que Ranulfe II n'est pas fils de Bernard, qui mourut en 879 ou en 880 sans enfants. Deux chartes transcrites dans la *Pancarte noire de Saint-Martin*[2] établissent sa véritable origine : il était fils de Ranulfe I. La première de ces chartes est une donation faite vers l'an 888 par Ranulfe II à Saint-Martin de Tours, de certains biens situés dans le pays de Briou sur la Charente, & dans laquelle il se dit fils de Ranulfe I, & nomme ses frères Gauzbert & Eble : *Ego, Ramnulfus comes, tractans cotidie molem mearum nequitiarum, pro remedio animae genitoris mei Ramnulfi ac genitricis meae ac*

[1] Thegan, Pertz, t. 2, p. 600.

[2] *Ibidem*, Pertz, t. 2, p. 602.

[3] Astronome, Pertz, t. 1, p. 646.

[4] *Chronicon Adhemari.* — *Recueil de dom Bouquet*, t. 8, p. 223.

[5] *Recueil de dom Bouquet*, t. 8, p. 224.

[6] *Ibid.* p. 576.

[1] Hincmar, dans Pertz, t. 1, p. 476.

[2] Voyez l'ouvrage que nous avons publié sous le titre : *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours, brûlée en 1793, restituée d'après les textes imprimés & manuscrits.* Paris, Hénaux, 1866, 1 vol. in-8.

fratrum meorum Gauzberti & Eboli, offero omnipotenti Deo & sancto Martino.... proprium alodum meum noncupatum Aleriacum, situmque in pago Briocense, in vicaria Saviniacense, super fluvium Carantum, cum ecclesia quae fuit constructa in honore sancti Petri, &c.[1] »
La seconde est une confirmation de cette donation faite le 10 octobre 890 ou 891 par le jeune Eble, fils de Ranulfe II, dans laquelle il nomme son père Ranulfe I, &, ses oncles Gauzbert & Eble. « *Ego, Ebolus, juvenili adhuc aetate florens... quatenus propitium habere merear Creatorem meum, ejusque omnes sanctos, maximeque beatum Martinum adjutorem, pro remedio animae genitoris mei Ramnulfi, cujus mercede hujus rationis exordia obtinui, ac avunculorum meorum Gauzberti & Eboli & pro remedio animae meae..... offero omnipotenti Deo & sancto Martino, donatumque in perpetuum esse volo alodum meum proprium, quem hereditate paternali hereditavi, nuncupatum Aleriacum in pago Briocense, in vicaria Saviniacense, super fluvium Carantum, &c*[2].

Ainsi Ranulfe II ne descendait point de Bernard, fils de Blichilde, comme le disent dom Vaissete & les auteurs de l'*Art de vérifier les dates.*

Gauzbert & Eble, l'abbé, étaient ses frères; donc ce dernier n'était point frère de Bernard, fils de Blichilde, ainsi que le croit dom Vaissete.

Ranulfe II mourut en 890, comme le marque du reste la Chronique de Saint-Maixent; il ne fut donc pas empoisonné en 893, ainsi que l'affirment tous les historiens, sur la foi d'Adhémar de Chabanais; tels sont les faits établis par les deux chartes que nous venons de citer.

Eble, dit l'abbé, a été l'objet d'une autre méprise de la part des auteurs de l'*Histoire de Languedoc.* Ils l'ont confondu avec Eble, abbé de Saint-Germain des Prés & de Saint-Denis, chancelier de France, sous le roi Eudes, mort à peu près vers le même temps. Il est vrai que dom Vaissete n'est pas l'auteur de la confusion dont il s'agit: c'est Réginon qui, le premier, dans sa Chronique, n'a fait qu'un seul personnage des deux abbés de Saint-Hilaire & de Saint-Denis. « *Post haec in Aquitaniam*, dit-il, *proficiscitur contra Ramnulfum & fratrem ejus Gozbertum, & Ebulonem abbatem de Sancto Dyonisio & alios nonnullos, qui ejus imperiis obtemperare renuebant, ut eorum insolentiam reprimeret*[1]. » Et plus loin : » *Ebulo abbas de Sancto Dyonisio, cum quoddam castrum in Aquitania situm ardentius expugnaret, ictu lapidis periit*[2]. Mais il est facile de voir que Réginon s'est trompé ou que les manuscrits qui nous restent de cet auteur ont été interpolés en cet endroit. L'auteur des Annales de Saint-Waast, bien mieux renseigné, dit qu'en 892 Ranulfe II était déjà mort; qu'Eble & Gauzbert, son frère, s'étant révoltés contre le roi Eudes, celui-ci fit une expédition en Aquitaine pour les réduire à l'obéissance; qu'Eble, apprenant son arrivée, prit la fuite & mourut devant un château, atteint par une pierre, & que Gauzbert, serré de près, mourut aussi. « *Franci vero, qui dudum Odoni regi infesti fuerant, sociatis sibi aliis, ut possent complere quae volebant, suaserunt regi, ut relicta Francia, hiemandi gratia peteret Aquitaniam, ut Francia, quae tot annis afflicta erat recuperari posset; & quia Ramnulfus obierat, & quia Ebulus & Gozbertus ab illo desciverant, eos aut sibi resociaret aut de regno suo pelleret, aut vita privaret. Ille credulus factus consilio adquievit eorum, nescius quae sibi parabant. At ubi fines attigit Aquitaniae, Ebulus ejus adventum praesciens in fugam versus, interfectus est juxta quoddam castellum lapide; frater ejus Gozbertus, post haec obsessus, atque in brevi vitam finivit*[3]. Comme on le voit, il n'est nullement question ici de l'abbé de Saint-Denis.

Eble, fils de Ranulfe II, succéda à son père en 890; c'est ce qui est prouvé par la charte que nous avons citée plus haut. Chassé de Poitiers par Adhémar, en 893[4], il

[1] Voyez ci-après, aux *Preuves*, Chartes & Diplômes.
[2] *Ibid. Ibid.*

[1] *Chronicon Reginonis*, Pertz, t. 1, p. 604.
[2] *Ibid.* Pertz, t. 1, p. 605.
[3] *Annales Vedastin.* Pertz, t. 1, p. 528.
[4] *Chronicon Adhemari.*—*Recueil de dom Bouquet*, t. 6, p. 236. — Voyez aussi *Chronicon S. Maxentii*, à la page 372 des *Chroniques des églises d'Anjou*,

TABLEAU DE LA DESCENDANCE DE GÉRARD & DE GUILLAUME, COMTES D'AUVERGNE.

- Gérard, appelé le duc Gérard en 834, était comte d'Auvergne en 839, épousa N., puis une fille de Pépin I, roi d'Aquitaine. Tué en 841 à la bataille de Fontenay.
  - Ranulfe I, fils de Gérard, nommé comte de Poitiers en 839; fidèle de Charles le Chauve, tué à la bataille de Brissarthe en 867.
    - Ranulfe II succéda à son père, Ranulfe I, en 867; signe une charte de Gausbert, son frère, en 878, & meurt en 890, ne laissant qu'un fils jeune encore.
    - Gausbert fait une donation en 878; fait opposition au roi Eudes en Aquitaine. Tué en 893.
    - Eble, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers; se révolte avec son frère Gausbert en 892; est tué en 893.
      - Eble succède, jeune encore, à son père, en 890 ou 891. Il est chassé de Poitiers en 893 par Adhémar, & recouvre son comté en 902. Il eut trois femmes: Aremberge, Emiliane et Adèle. Il prit en 927 le titre de duc d'Aquitaine et mourut en 935.
        - Guillaume Tête-d'Étoupes succède à son père en 935.
          - Maison de comtes de Poitou jusqu'à Eléonore d'Aquitaine.
        - Eble, dit l'Abbé, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers & de Saint-Maixent, évêque de Limoges.
- Guillaume, frère de Gérard, lui succéda au comté d'Auvergne en 841. Etait mort en 846.
  - Bernard, comte d'Auvergne depuis l'année 846 jusqu'au mois d'avril 868; épousa: 1° Luitgarde, dont il eut deux fils; 2° Ermengarde.
    - Bernard II^e^ du nom, appelé Bernard Plantevelue, successivement comte d'Auvergne & de Velai, marquis de Velai & comte de Macon, épousa Ermengarde, dont il eut cinq enfants. Appelé fils de Luitgarde pour le distinguer des autres Bernard. Mort en 885 ou au commencement de 886.
    - Warin, comte de Velai en 868 & 869. Mort probablement en 869.
      - Guillaume, dit le Pieux, comte d'Auvergne et marquis de Gothie de 886 à 918. Meurt sans laisser de descendants, le 6 juillet 918. Il avait épousé Ingelberge, sœur de Louis l'Aveugle.
        - Boson, mort avant son père.
      - Garin, mort jeune.
      - Guillaume, mort jeune.
      - Adalinde, mariée à Acfred, comte de Carcassonne, d'où :
        - Bernard, mort jeune.
        - Guillaume III succéda à son oncle au comté d'Auvergne, & mourut sans enfants en 927.
        - Acfred, comte de Gevaudan, succéda, en 927, dans le comté d'Auvergne, à son frère Guillaume III; il mourut à la fin de la même année sans laisser de postérité.
      - Ave, religieuse, donne à son frère le domaine de Cluny pour y fonder une abbaye.

ne put recouvrer son comté qu'en 902[1], & mourut en 935; il avait été marié trois fois. Sa première femme s'appelait Aremberge, la seconde Emiliane, la dernière fut Adèle, fille de Rollon, duc de Normandie, dont il eut deux fils, Guillaume & Eble[2].

Guillaume, surnommé Tête-d'Etoupes, fut son successeur aux comtés de Poitiers, de Limoges, d'Auvergne & de Velai. Il prit le titre de duc d'Aquitaine. Eble, son frère, fut abbé de Saint-Hilaire de Poitiers & de Saint-Maixent, puis évêque de Limoges; il entoura de murs la ville de Limoges & le bourg de Saint-Hilaire de Poitiers & reconstruisit le monastère de Saint-Michel-en-l'Herm, qui avait été ruiné par les Normands.

VI

GUILLAUME, FRÈRE DU DUC GÉRARD, COMTE D'AUVERGNE. — SA FAMILLE.

Rien n'est plus confus que l'origine & la filiation des comtes d'Auvergne avant Guillaume le Pieux, telles qu'elles ont été établies par Justel, par Baluze, par dom Vaissete & par les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. Les ouvrages de ces historiens sont remplis d'assertions contradictoires ou d'allégations qui ne comportent point l'examen ni le contrôle des textes. La publication du *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*[1] est venue depuis lors jeter quel-

publiées pour la Société de l'Histoire de France, par MM. Paul Marchegay & Émile Mabille. Paris, 1869, in-8.

[1] *Ibid.* p. 373.

[2] *Ibid.* p. 376.

[1] Ce cartulaire a été publié en 1861, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Clermont-Ferrand.* Consultez aussi l'*Essai sur la chronologie du cartulaire de Brioude*, publié par M. Bruel, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, volume de 1866, p. 445.

que lumière sur cette question, & grâces aux textes de ce recueil, nous pouvons aujourd'hui mettre un peu d'ordre dans la suite de ces comtes & nous faire une idée plus exacte de leur origine.

Les premiers comtes d'Auvergne descendent de Guillaume, nommé comte d'Auvergne par Charles le Chauve, à la place de son frère Gérard, tué à la bataille de Fontenay. Guillaume était oncle de Ranulfe I, comte de Poitiers[1]. Ainsi s'expliquent naturellement les liens de parenté signalés par différents chroniqueurs comme existant entre Ranulfe II & Eble son fils, d'une part, & Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, de l'autre. Ils étaient cousins.

Il paraît que Guillaume I ne vécut pas longtemps. On voit qu'il était remplacé, dès le mois de mai 846, par un comte nommé Bernard[2]. Aucun texte ne dit expressément que ce Bernard soit son fils, mais s'il ne l'était pas, on ne pourrait expliquer la parenté de ses descendants avec les comtes de Poitou, à moins de confondre des familles très-distinctes, comme l'a fait dom Vaissete, ou de recourir à des suppositions qui ne peuvent être admises. Bernard premier du nom est le successeur immédiat de Guillaume; ses descendants, à ce qu'affirment les auteurs contemporains, ont une communauté d'origine avec les comtes de Poitou[3]; un de ses fils nommé Bernard comme lui se signala par sa fidélité envers Charles le Chauve & Louis le Bègue, vertu qui était héréditaire dans la famille de Gérard, & fort rare à une époque où les comtes de l'Aquitaine étaient presque tous en révolte ouverte contre le pouvoir royal, ou en guerre les uns avec les autres; lui & ses descendants furent toujours les défenseurs de la royauté en Aquitaine & les alliés des Ranulfe qui soutenaient la même cause; toutes ces raisons nous portent à regarder Bernard I, comte d'Auvergne, comme le fils de Guillaume.

Bernard I est cité pour la première fois dans une charte du mois de mai 846[1]; il fut marié deux fois; il fit avec sa première femme Liutgarde ou Letgarde, au mois de mai 849, une donation à Saint-Julien de Brioude[2]. Ermengarde, sa seconde femme, figure avec lui dans un acte d'échange du mois de janvier 864[3], fait entre les religieux de Saint-Julien de Brioude & ceux de Mausay, près de Riom. Il vivait encore au mois d'avril 868[4], mais il était mort au mois de septembre de la même année[5] & était remplacé à cette époque, comme abbé de Saint-Julien, par le comte Warin que nous croyons être son fils. Warin, du reste, ne porta le titre de comte qu'un ou deux ans tout au plus; il est cité seulement par trois chartes : en septembre & octobre 868[6] & en mars 869[7]; il eut pour successeur, comme abbé de Saint-Julien de Brioude, Frothaire, archevêque de Bourges[8], & comme comte Bernard deuxième du nom, comte d'une partie de l'Auvergne[9], qui devait être son frère & qui, dans tous les cas, est bien certaine-

[1] Et Ramnulfum, filium Girardi comitis Arvernensis, nepotem Willelmi fratris Girardi comitem Pictavis præfecit. (*Chronicon Adhemari.* — *Recueil de dom Bouquet*, t. 6, p. 224.)

[2] *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude* publié par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Clermont-Ferrand, 1861, Charte 172.

[3] Hic vero Ramnulfus ex conjuge legitima cum non haberet prolem, suscepit ex concubina filium Eblum nomine; summamque habuit amicitiam cum propinquo suo Willelmo, comite Arverni; cum Rolo principe Rodumi pactum firmavit, propter metum Adhemari. — Il s'agit dans ce texte de Ranulfe II & de Guillaume le Pieux. (*Chronicon Adhemari* dans Labbe, *Biblioth. nova mss.* t. 2, p. 163. — Voyez aussi *Chronicon S. Maxentii*, dans les *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 372.

[1] *Cartul. de S. Julien de Brioude*, Charte 176.

[2] *Ibid.* Charte 95.

[3] *Ibid.* Charte 172.

[4] *Ibid.* Charte 304.

[5] *Ibid.* Charte 257.

[6] *Ibid.* Chartes 257 & 152.

[7] *Ibid.* Charte 56.

[8] *Ibid.* Charte 132.

[9] Il est cité en 868 par Hincmar, en ces termes : Sed & eodem placito rex markiones Bernardum scilicet Tholosæ & iterum Bernardum Gothiæ, itemque *Bernardum alium* suscepit. (Pertz, t. 1, p. 480.) — Et en 869 : Ipse rex ad Conadam vicum perrexit, ubi quosdam Aquitanos obvios habuit, sed markiones tres videlicet Bernardos, quos sibi occurrere putavit non habens obvios... ad Silvanectem rediit (Hincmar, *Annal. Remens.* Pertz, t. 1, p. 481.) — Ces trois Bernard étaient Bernard, comte de Toulouse,

ment le fils de Bernard I; nous en trouvons la preuve dans une charte du mois de juin 883, par laquelle un nommé Pierre donne au monastère de Saint-Julien une vigne située dans le comté de Brioude, pour le repos de l'âme du glorieux comte Bernard & de celles du comte Bernard actuellement vivant & de sa femme Ermengarde. « *Cedo supranominato loco, pro remedio animarum Bernardi gloriosissimi comitis nec non eximii atque praeexcellentissimi superstitis Bernardi comitis, ejusque conjugis Imengardis, gratia Dei comitissae horumque prolis, sive pro me..... vineam unam, &c.*[1] » Le comte Bernard, que l'on dit ne plus exister, est Bernard premier du nom, mort en 868. Celui que l'on dit vivant & mari d'Ermengarde, est le père de Guillaume le Pieux, que dom Vaissete a confondu avec le fils de Dodane, mais qui, comme nous l'avons vu, doit en être distingué, Bernard, fils de Dodane, surnommé le Veau, *Vitellus*, n'ayant jamais eu de possessions en Auvergne, & ayant été tué en 872 par les soldats de Bernard, fils de Blichilde, marquis de Gothie. Bernard II, comte d'Auvergne, est donc fils de Bernard I.

Lorsque Charles le Chauve, en 872, confia l'administration de l'Aquitaine à son fils Louis, Bernard II, comte d'Auvergne, fut un de ceux qui furent chargés de l'accompagner dans son nouveau royaume avec la mission de lui servir de conseil & d'appui[2]. En 878, il fut nommé, par Louis le Bègue, marquis de Gothie à la place de Bernard, fils de Blichilde, privé de tous ses bénéfices pour crime de félonie[3], tandis que le comte Théodoric, qui partagea avec lui les dépouilles du marquis de Gothie, eut pour sa part le comté d'Autun, possédé par le fils de Blichilde depuis l'année 872, c'est-à-dire depuis la mort de Bernard, fils de Dodane. C'est à lui & à Boson que ce prince confia, avant de mourir, la tutelle de son fils, le jeune Louis[1]; & lorsque, à la fin de l'année 879, les rois Louis & Carloman se brouillèrent avec Boson, roi de Provence, Bernard II embrassa leur parti, il les accompagna dans l'expédition qu'ils dirigèrent, en 880, contre ce prince & les aida à s'emparer de la ville & du comté de Mâcon[2]. Après la prise de cette ville, le comté de Mâcon lui fut donné pour récompense.

Ainsi donc Bernard II, comte d'Auvergne, marquis de Gothie en 878, est le même que Bernard Plantevelue, nommé comte de Mâcon en 880; il doit être distingué de Bernard, fils de Dodane, comte d'Autun, qui n'eut jamais aucun bénéfice en Auvergne ni en Septimanie, & qui fut tué en 872; il était fils de Bernard I & de Letgarde. Nous croyons que le comte Warin, qu'on voit figurer en 868 & en 869 dans les chartes[3], était son frère. Il est probable,

Bernard, fils de Blichilde, marquis de Gothie, & Bernard, fils de Letgarde, comte d'Auvergne.

[1] *Cartul. de S. Julien de Brioude*, Charte 131.

[2] Carolus autem filio suo Hludovico Bosonem fratrem uxoris ejus, camerarium & hostiariorum magistrum constituens, cui & honores Girardi comitis Biturícensis dedit, eum *cum Bernardo*, itemque cum alio Bernardo markione in Aquitaniam misit, & dispositionem ipsius regni ei commisit : Bernardo autem Tholosæ comiti, post præstita sacramenta Carcassonem & Redas concedens, ad Tolosam remisit. (Hincmar, *Ann. Remens.* — Pertz, t. 1, p. 493.)

[3] 878. In crastina (id. septemb.) Ludovicus rex, invitatus a Bosone ad domum illius perrexit, cum quibusdam primoribus consiliariis suis, & pastus & honoratus ab illo, sed & ab uxore ipsius, desponsavit filiam Bosonis Carlomanno, filio suo, & cum consilio ipsorum consiliariorum suorum dispartitus est honores Bernardi Gothiæ markionis, per Theodericum camerarium, & Bernardum comitem Arvernicum, & per alios secreto dispositos. (Hincmar, *Ann. Remens.* Pertz, t. 1, p. 508.)

[1] Ludovicus... volens ire in partes Augustoduni ad comprimendam rebellionem Bernardi markionis... longius ire non potuit, filium & æquivocum suum Ludovicum bajulationi Bernardi, comitis Arvernici specialiter committens... (Hincmar. — Pertz, t. 1, p. 510.)

[2] 880. Reges Ludovici quondam filii, ordinatis qui regnum suum contra Nortmannos in Ganto residentes custodirent, in Burgundiam versus Bosonem per mensem julium a Trecas civitate perrexerunt, Carolo rege illuc cum exercitu suo in Bosonem venturo, in quo itinere, ejectis de castro Matiscano Bosonis hominibus, ipsum castellum cœperunt & eum comitatum Bernardo cognomento Planta Pilosa dederunt & perrexerunt ad obsidendam Viennam. (Hincmar. — Pertz, t. 1, p. 513.)

[3] *Cartul. de Saint-Julien de Brioude*, Chartes 257, 152 & 56.

en effet, qu'à la mort de Bernard I, ses deux fils Bernard & Warin se partagèrent l'Auvergne; Warin eut pour sa part le comté de Brioude ou du Puy, c'est-à-dire l'ancien comté de Velai, avec l'abbaye de Saint-Julien, & Bernard le comté de Clermont ou de Riom. C'est ce que paraît vouloir dire Frodoard dans son *Histoire de l'église de Reims*. Il appelle Bernard, tantôt comte d'Auvergne, tantôt comte de Riom « *comes Rodomensis* ou *Rodonensis*[1]. » Dom Vaissete n'a pas compris ce passage; il a cru qu'il s'agissait ici d'un comte de Rouen, mais indépendamment de ce qu'on ne voit guère ce qu'aurait pu faire un comte de Rouen dans la circonstance à laquelle Hincmar fait allusion, il n'y a pas eu à cette époque, à Rouen, de comte du nom de Bernard.

La femme de Bernard II s'appelait Ermengarde[2], comme la seconde femme de son père, & cette circonstance n'a pas peu contribué à jeter de la confusion entre ces deux personnages. Quelques auteurs, entre autres Baluze, veulent que la femme de Bernard II soit la fille de Warin, comte de Velai ou d'Auvergne en 819, qu'ils identifient avec Warin, comte de Mâcon, mort en 854. Mais ils n'appuient cette allégation d'aucune preuve & se trompent certainement, car les temps ne sauraient s'accorder. Il ne serait pas impossible cependant qu'une fille du comte Warin eût épousé un Bernard, comte d'Auvergne, mais alors ce serait Bernard I & non Bernard II. La présence du nom de Warin, porté successivement par plusieurs descendants de Bernard I, donne un certain poids à cette hypothèse. Dans ce cas, la fille du comte Warin ne serait pas Ermengarde, mais Letgarde; car ni Bernard II, ni Warin, son frère, ne peuvent être les fils de la seconde femme de Bernard I. Letgarde vivait encore en 849, & quand bien même elle serait morte cette année-là, ce qui n'est pas prouvé, Bernard, s'il était fils d'Ermengarde, n'aurait pu naître qu'en 850 ou 851 au plus tôt. Il aurait donc eu moins de dix-huit ans en 868, époque où il occupait en Aquitaine une position trop importante pour cet âge[1].

Bernard II eut plusieurs enfants de sa femme Ermengarde, savoir : Garin & Guillaume, morts jeunes; Guillaume dit le Pieux qui lui succéda; Adalinde, qui épousa Acfred ou Aifroi, comte de Razès, fils d'Oliba I & frère d'Oliba II, & Ave qui se fit religieuse. Il mourut en 885. En 886[2], il était remplacé dans le comté d'Auvergne & dans le marquisat de Gothie par Guillaume le Pieux, son fils, qui prit le titre de duc d'Aquitaine en 893 & épousa, vers l'année 898, Ingelberge, sœur de Louis l'Aveugle, roi de Provence; il n'en eut qu'un fils, mort jeune, nommé Boson. A sa mort, arrivée le 6 juillet 918, le duché d'Auvergne passa à son neveu, Guillaume dit le Jeune, fils de sa sœur Adalinde. Quant au marquisat de Gothie, ce fut la maison des comtes de Toulouse qui en hérita[3].

VII

OLIBA, COMTE DE CARCASSONNE. — HISTOIRE DE SA FAMILLE.

On ne sait quelle est l'origine d'Oliba I, comte de Carcassonne depuis l'année 817 jusqu'en 837. Les Bénédictins ont conjecturé qu'il était de la famille de S. Guillaume de Gellone; mais cette conjecture ne repose sur aucun fondement solide, comme il est facile de s'en convaincre par la généalogie de ce dernier que nous avons donnée plus haut. Oliba fut marié deux fois. Elme-

[1] Scripsit [Hincmarus] Bernardo comiti Tolosano. propinquo suo, pro rebus ecclesiæ in Aquitania conjacentibus, quas ille in præstariam sibi concedi petebat... unde alteri quoque Bernardo comiti Rodomensi [*alias* Rodonensi] scribit, ut loquatur cum hoc Bernardo, ne res ejusdem ecclesiæ suis hominibus in beneficium donet. — Frodoard, *Historia Remensis ecclesiae*, l. 3, c. 26.

[2] *Cartul. de Saint-Julien de Brioude*, Chartes 131 & 132.

[1] Hincmar, *Ann. Rem.* ad ann. 868 & 869. — Pertz, t. 1, p. 480 & 481.

[2] Diplôme de Louis le Gros, ann. 886. — Baluze, *Histoire généal. de la maison d'Auvergne*, t. 2, p. 4.

[3] Voyez au tome IV de cette édition la *Note* VI.

VII

OLIBA, COMTE DE CARCASSONNE. — HISTOIRE DE SA FAMILLE.

On ne sait quelle est l'origine d'Oliba I, comte de Carcassonne depuis l'année 817 jusqu'en 837. Les Bénédictins ont conjecturé qu'il était de la famille de S. Guillaume de Gellone ; mais cette conjecture ne repose sur aucun fondement solide, comme il est facile de s'en convaincre par la généalogie de ce dernier que nous avons donnée plus haut. Oliba fut marié deux fois. Elme-

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE D'OLIBA I, COMTE DE CARCASSONNE.

- Oliba I, comte de Carcassonne en 820 & 835. Epousa Elmetrude & Richilde.
  - Oliba II, comte de Carcassonne, cité en 873 & en 877. Mort vers 880.
    - Bencion, comte de Carcassonne, mort avant 908.
    - Acfred, dit Acfred II, comte de Carcassonne, mort en 934 ou 935; eut peut-être une fille nommée Arsinde, qui épousa Arnaud, successeur d'Acfred.
  - Acfroi ou Acfred, comte de Razès, cité en 873. Epousa Adelinde, sœur de Guillaume le Pieux, & mourut en 906.
    - Bernard, mort jeune.
    - Guillaume succéda, en 918, à son oncle Guillaume le Pieux dans le comté d'Auvergne. Mort en 927.
    - Acfred, comte de Gevaudan, succéda à son frère Guillaume dans le comté d'Auvergne, mais mourut la même année ou au commencement de 928.

trude, sa première femme, vivait en 820[1]; Richilde, la seconde, lui survécut; elle se disait veuve en 837[2]. Dom Vaissete prétend qu'Oliba I laissa un fils, appelé Louis, qui lui succéda dans le comté de Carcassonne. Il allègue, comme preuve de ce fait, que dans la charte de l'année 820 où est nommée sa première femme, ce Louis a signé avant Elmetrude, & qu'ainsi il ne pouvait être que son fils. A prendre ce raisonnement au pied de la lettre, ce n'est pas seulement un fils qu'aurait eu Oliba I, mais bien deux; car dans la charte en question, à côté de ce Louis, & avant Elmetrude, on voit aussi figurer un Arnulfe. Mais la copie de cette charte qui a été envoyée aux auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, & dont ils se sont servi, était fautive. Dans l'original, qui existe encore aux archives du département de l'Aude, le nom d'Elmetrude suit immédiatement celui de son mari, comme on peut le voir dans le texte que nous donnons ci-après de cet acte, parmi nos preuves.

Les véritables fils d'Oliba I doivent être Oliba II & Aifroi ou Acfred, l'un & l'autre comtes de Carcassonne & de Razès, & ses successeurs immédiats. Les comtes Oliba II & Acfred sont dits frères dans l'acte de consécration de l'église de Notre-Dame de Formiguera dans le Capcir, à laquelle ils assistèrent en 873[3]. Oliba II est nommé pour la dernière fois en 877[4]; il dut mourir avant l'année 880. Aifroi, son frère, qui est dit comte de son vivant, était probablement comte particulier du Razès : on en peut trouver la preuve dans ce fait, qu'Acfred ayant vécu jusqu'en 906, & ayant exercé les fonctions de comte jusqu'à sa mort, le comté de Carcassonne fut occupé de son vivant par un comte nommé Bencion, qui paraît avoir succédé directement à Oliba II & qui devait être son fils. Ce comte Bencion était remplacé en 908[1] par Acfred II qui, dans une charte de l'année 934[2], se dit fils du comte Oliba II, d'où l'on doit conclure, comme l'a très-bien remarqué dom Vaissete, qu'Oliba II eut deux fils qui furent l'un & l'autre ses successeurs : Bencion, mort avant l'année 908, & Acfred II. Celui-ci figure dans plusieurs chartes avec le titre de comte de Carcassonne; il vécut jusqu'en 934 ou 935 environ. On croit qu'Arsinde, femme d'Arnaud, comte de Carcassonne & successeur d'Acfred II, était fille de ce dernier.

Acfred I, frère d'Oliba II, avait épousé Adelinde, sœur de Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, & fille de Bernard Plantevelue. Il en eut trois fils : Bernard, qui mourut jeune, Guillaume & Acfred[3]. Ces deux derniers succédèrent à leur oncle, Guillaume le Pieux, dans le comté d'Auvergne. Guillaume prit, à l'exemple de son oncle, le titre de duc d'Aquitaine &

[1] Voyez aux *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XXXVI.

[2] *Ibid.* n. L.

[3] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XCIX.

[4] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. CVII.

[1] Voyez au tome V de cette édition, Chartes & Diplômes, n. XXXIV.

[2] *Ibid.* n. LIX.

[3] *Cartulaire de Sauxillanges* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Clermont-Ferrand, t. 3, 1861, Charte 13.

mourut sans laisser d'enfants, entre les mois d'avril & d'octobre de l'année 927[1]. Acfred, son frère, qui avait déjà le titre de comte de son vivant & qui probablement était comte de Gevaudan, hérita de toutes ses possessions. Il se qualifia aussi comte d'Auvergne & duc d'Aquitaine[2]. On n'a pas de preuves qu'il fût encore en vie après l'an 927. Il ne survécut donc que peu de mois à son frère, & comme il mourut sans laisser de postérité, les comtés d'Auvergne & de Velai, avec le titre de duc d'Aquitaine, passèrent à Eble, comte de Poitiers[3].

VIII

BORREL, COMTE D'AUSONE. — HISTOIRE DE SA FAMILLE. — ORIGINE DES ROIS D'ARAGON.

Les villes d'Ausone & de Cardone ayant été conquises sur les Sarrasins, en 798[4], Louis le Débonnaire les fit reconstruire & en confia la défense au comte Borrel. Borrel, comte d'Ausone, figure au nombre des principaux chefs qui accompagnèrent en 809 le roi d'Aquitaine, lorsqu'il pénétra en Espagne, à la tête d'une nombreuse armée, & vint mettre le siége devant Tortose[5]. Nous ne connaissons pas l'époque exacte de sa mort; elle est certainement antérieure à l'année 819; il y a même beaucoup d'apparence que ce comte ne vivait plus en 812[6].

Il laissa un fils, nommé Sunifred, que l'empereur Louis le Débonnaire confirma en 829 dans la possession du lieu de Font-couverte, situé en Septimanie, donné autrefois par Charlemagne à Borrel, son père[1]. En 819 Sunifred était comte d'Urgel; il assista cette même année à la consécration de l'église de cette ville, qu'il avait aidé l'évêque Sisebut I, à reconstruire, & à laquelle il donna de grands biens[2]. Il est encore mentionné en 840, avec le titre de comte[3]. Mais il porte celui de marquis dans le diplôme de Charles le Chauve, donné en 844, en faveur des Espagnols réfugiés en Septimanie[4]. Il avait succédé dans cette dignité à Bernard I, révoqué peu de temps auparavant.

Sunifred, comte d'Urgel & marquis de Septimanie, mourut vers l'année 850 ou 851, au plus tard[5]. Il laissa d'Ermesinde, sa femme, cinq fils, savoir : Sunifred, Wifred dit le Velu, Miron, Raoul & Humfrid. Cette filiation est établie par un grand nombre de chartes, parmi lesquelles nous mentionnerons seulement les suivantes : En 873 le comte Miron (comte de Roussillon) assista avec Wifred, son frère, à la dédicace faite par Sigebode, archevêque de Narbonne, de l'église de Notre-Dame de Formiguera dans le Capcir, qu'ils avaient fait construire avec les comtes Oliba & Aifroy[6].

Dans un jugement rendu au Vernet, en Conflans, l'an 874, il est dit que le comte Miron était fils de Sunifred. Le tribunal rendit un arrêt suivant les lois visigothi-

[1] Conf. sur Acfred, la Charte 13 du *Cartulaire de Sauxillanges*, & les Chartes 167, 315 & 337 du *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude* dans les mêmes *Mémoires*.

[2] *Cartulaire de Sauxillanges*, Charte 13.

[3] Son fils Guillaume Tête-d'Étoupes s'intitule *princeps Arvernorum* dans une donation faite au prieuré de Sauxillanges. *Cartulaire de Sauxillanges*, n. 571.

[4] Ordinavit autem illo in tempore (Hludovicus) in finibus Aquitanorum circumquaque firmissimam tutelam (contra Sarracenos); nam civitatem Ausonam, castrum Cardonam, Castaserram & reliqua oppida olim deserta, munivit, habitari fecit & Burrello comiti cum congruis auxiliis tuenda commisit. — *Vita Hludovici Pii*, dans le *Rec. des Hist. de Fr.* t. 6, p. 91.

[5] *Ibid.* t. 6, p. 93.

[6] En 819 il était certainement remplacé par Sunifred, son fils; il est à remarquer qu'on ne voit pas son nom figurer au nombre des comtes auxquels Charlemagne adressa, en 812, son diplôme en faveur des Espagnols.

[1] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XLVI.

[2] *Marca Hispanica*, append. n. 1 & 2.

[3] Charte du 3 janvier 840 par laquelle Sunifred donne à l'église de Notre-Dame d'Urgel, reconstruite par l'évêque Sisebut I, certaines terres situées dans les faubourgs de la ville d'Urgel, près de l'église Saint-Pierre & Saint-Paul. Voyez ci-après aux *Preuves*.

[4] *Ibid.* n. LXV.

[5] Diplôme de Charles le Chauve pour Saint-André de Sorède, *Rec. des Hist. de Fr.* t. 8, p. 515. — En 852 il était remplacé par Udalric.

[6] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XCIX.

ques sur l'ingénuité du nommé Laurent, que le procureur du comte Miron prétendait avoir été serf d'un fisc, ainsi que ses parents & ses frères, sous le comte Sunifred, père de Miron : « *Servitium fecerant domno Seniefredo comite, genitore senlore meo Mirone*[1], » C'est ce qu'établit encore la donation de la ville de Prades, dans le Conflans, faite au mois de mai 878 à l'abbaye de la Grasse, par le même comte Miron & ses frères, les comtes Wifred & Raoul, où on lit : *Propter remedium domini Suniefredi genitoris nostri vel dominae Ermensendae genitricis nostrae*[2].

Le premier jour de décembre 885, le comte Miron, la comtesse Ermesinde, sa mère, Raoul, son frère, & la comtesse Quixilo, qui devait être sa femme, firent donation à l'abbaye de Cuxa de l'église de Saint-Vincent du Vernet, dans la vallée de Conflans, avec toutes ses dépendances & notamment de l'alleu appelé Champlong & de la paroisse de Saint-Pierre dels Forcats, dans la Cerdagne, avec les dîmes & autres dépendances[3]. Le comte Wifred souscrivit le premier cette donation, que Baluze & dom Vaissete ont eu le tort de rapporter à l'année 898, première année du règne de Charles le Simple. L'acte de délivrance faite à Riculfe, évêque d'Elne, par les exécuteurs testamentaires du feu comte Miron des biens qu'il possédait dans le territoire d'Elne & qu'il avait légués à cette église[4], prouve que le comte Miron était mort le 12 mars 895 & que par conséquent la charte en question doit être antérieure à cette époque. Avant d'être le bienfaiteur de l'église d'Elne & de l'abbaye de Cuxa, le comte Miron avait encouru les rigueurs de l'Église ; il avait commis avec son frère Humfrid, diacre, de tels excès dans la Septimanie qu'en 870 le pape Jean VIII menaça de l'excommunier s'il ne réparait les maux qu'il avait causés[1]. On croit que la comtesse Quixilo, mentionnée dans la donation de l'année 885, était la femme de Miron. Ce comte mourut sans laisser de postérité en 895. C'est à tort que dom Vaissete le considère comme père de Suniaire II, son successeur. Aucun texte n'autorise une pareille supposition.

Sunifred, mentionné dans le même acte[2] comme un des enfants de Sunifred I, marquis de Gothie, & qui fut évêque de Girone, est cité en 944[3].

Raoul, nommé dans le même document, fut comte de Conflans ; il figure comme tel dans des actes de 876 & de 903[4]. Sa femme se nommait Ralinde ; ils eurent un fils appelé Oliba, qui vivait encore en 904[5], mais qui paraît n'avoir pas survécu à son père. Raoul mourut en 914. C'est à tort que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont avancé qu'il avait été comte de Roussillon.

Humfrid, frère de Miron & de Raoul, était diacre & avait embrassé la vie religieuse. Il sortit de son cloître en 878 & commit en Septimanie de si grandes injustices que le pape Jean VIII le menaça d'excommunication[6], s'il ne rentrait dans une voie plus conforme à son état. Il est à croire qu'Humfrid reprit l'habit monastique, car il n'est plus fait mention de lui par la suite.

Wifred, qui était vraisemblablement le second des cinq fils de Sunifred I, est le célèbre Wifred le Velu, d'abord comte d'Urgel & d'Ausone, puis comte de Barcelone.

Les historiens catalans ne rapportent qu'à l'année 874 le commencement de la domination du comte Wifred sur le comté de Barcelone, & ils paraissent avoir raison, puisqu'il ne put devenir comte de Barcelone

[1] *Marca Hispanica*, append. n. 34.

[2] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. CXII. — C'est par erreur que les Bénédictins ont attribué la date de l'année 888 à cette Charte ; elle doit être fixée à l'année 878, pendant laquelle Louis le Bègue ne fut pas reconnu en Languedoc.

[3] *Marca Hispanica*, append. n. 56.

[4] *Cartul. d'Elne*, f° 193, & Collect. Moreau, t. 3, p. 91.

[1] *Conciles*, t. 9, p. 577.

[2] *Marca Hispanica*, append. n. 56.

[3] *Ibid.* n. 80.

[4] *Cartul. d'Elne*, f° 289, & copie dans la Collect. Moreau, t. 2, p. 151. — Charte de l'année 903. — Au tome V de notre édition, Chartes & Diplômes, n. XXX.

[5] *Ibid.*

[6] *Conciles*, t. 9, p. 577.

qu'après la mort du comte Salomon, chargé du commandement de la Marche d'Espagne, en 864, en remplacement d'Humfrid. Or, il est certain que Salomon était encore en vie en 868, époque où il tint un plaid [1] dans le Conflans, pays dépendant alors du comté de Cerdagne, qui n'était pas encore séparé de celui de Barcelone. On aurait même une preuve certaine qu'il vivait encore en 873 si l'on admettait, comme nous, que c'est lui qui rendit cette même année, sous le titre de *missus*, un jugement en faveur de l'abbaye de Caunes [2]. Wifred le Velu fut le fondateur du monastère de Ripoll dont il dota richement l'église en 888 [3]. Il mourut en 906 & non en 911, comme le dit l'auteur des *Gestes des comtes de Barcelone*. Wifred le Velu est le premier comte héréditaire de Barcelone; sa femme s'appelait Widinille [4], il en eut cinq fils : Wifred II qui lui succéda au comté de Barcelone, Raoul, moine de Ripoll, puis évêque d'Urgel, Miron, comte de Barcelone, après Wifred II, son frère, Suniaire, comte d'Urgel, & Borrel, comte d'Ausone.

Wifred II, comte de Barcelone, est dit fils du feu comte Wifred I, dans l'acte d'exécution de ses dernières volontés [5]. Il est distingué de son père dans les actes du concile de Barcelone de l'année 906 [6]. Wifred II avait épousé Garsinde [7]. Il n'eut pas d'enfants & mourut empoisonné en 914, si l'on en croit l'auteur des *Gestes des comtes de Barcelone*.

Une vente faite par Bonnemire & son épouse Ermesinde à Raoul, prêtre, fils [8] du comte Wifred, en date du 29 août 908, prouve la vérité de ce qu'avance l'auteur de ces *Gestes*, que le comte Wifred le Velu laissa un fils appelé Raoul, qui embrassa l'état ecclésiastique : « *Guidfredus Pilosi comes ex predicta uxore quatuor habuit filios Radulfum scilicet & Guifredum, Mironem & Suniarium. Primus itaque Radulfus fuit monachus Rivipulli & episcopus Urgellensis* [1]. » Raoul était encore enfant, lorsque le comte, son père, & la comtesse Widinille, sa mère, l'offrirent pour religieux, en 888, au monastère de Ripoll, avec son héritage. On lit dans l'acte de la dédicace de l'église de ce monastère : « *Et tradimus ibi filio nostro Radulfo cum omni hereditate sua* [2]. » Raoul souscrivit en l'an 911 les dernières dispositions de son frère Wifred II. Étant devenu évêque d'Urgel, il présida la deuxième dédicace du monastère de Ripoll, faite en 935 [3]. En 948, il consacra l'église de Saint-Michel de Pons située dans son diocèse [4].

Miron, frère de Wifred II & de Raoul, doit être distingué de Miron, comte de Roussillon. Celui-ci mourut en 895 & le premier vécut jusqu'en 928. Il avait épousé Ave, & fut comte de Barcelone après son frère Wifred II. Un jugement rendu en faveur du monastère de Cuxa en 901, établit qu'il était alors comte de Conflans [5]. Dans une charte de l'année 907, il se dit fils du feu comte Guifred ou Wifred [6], *illustre marquis;* il laissa en mourant quatre fils : Sunifred, Guifred ou Wifred, Oliba, surnommé Cabreta & Miron [7]. Nous reviendrons plus tard sur ces quatre personnages.

Suniaire, le quatrième fils de Wifred le Velu, comte d'Urgel, donna, le 11 juillet 937, au monastère de la Grasse la terre de Ridaura dans le comté de Besalu avec l'église de Notre-Dame [8]. Il eut l'administration du comté de Besalu ainsi que de tous les autres domaines de son père pendant la minorité

[1] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. LXXXVIII.

[2] Baluze, *Capitulaires*, t. 2, p. 1490.

[3] *Marca Hispanica*, append. n. 45, 46 & 50.

[4] Voyez, sur la comtesse Widinille, *Marca Hispanica*, append. n. 45, 46, 50, 51, 61, 71, &c.

[5] *Ibid.* n. 64.

[6] Voyez au tome V de cette édition, dans les *Preuves*, n. XXXII.

[7] *Marca Hispanica*, append. n. 64.

[8] Archives de la cathédrale de Vic & copie, dans Moreau, t. 3, p. 233.

[1] *Gesta comitum Barcinonensium* — *Marca Hispanica*, p. 540.

[2] *Marca Hispanica*, append. n. 45.

[3] *Ibid.* p. 386.

[4] *Ibid.* p. 392.

[5] *Ibid.* append. n. 60.

[6] *Ibid.* n. 63. — Voyez encore sur Miron, comte de Barcelone, & sur Ave, sa femme, les n. 74, 76, 90, 96, &c.

[7] *Marca Hispanica*, append. n. 90.

[8] Archives du monastère de Camprodon, copie dans la Collect. Moreau, t. 6, p. 55.

des enfants du comte Miron son frère & il mourut l'an 954[1]. Richilde, sa veuve, donna en cette même année 954, à l'abbaye de la Grasse, une autre partie de l'alleu de Ridaura, avec les églises de Notre-Dame, de Saint-Pierre & de Sainte-Marguerite[2]. Un diplôme interpolé & attribué à Charles le Chauve avec la date du 28 juillet 855[3], a induit dom Vaissete en erreur. Ce savant historien a confondu Suniaire, fils de Wifred le Velu, avec Suniaire I, comte d'Ampurias & de Roussillon; mais les documents que nous venons de citer démontrent qu'avant 937 l'abbaye de la Grasse n'avait aucune possession dans le territoire de Ridaura; ce sont là les titres primitifs de cette abbaye sur ces domaines; mais les religieux n'ont pu être confirmés dans leur possession par le prétendu diplôme de Charles le Chauve du 28 juin 855, comme l'ont cru dom Mabillon[4], dom Vaissete & les éditeurs du *Gallia Christiana*[5].

D'après cette fausse supposition, les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* ont également confondu Richilde, veuve de Suniaire, comte d'Urgel & administrateur des domaines des enfants de Miron, comte de Besalu, son frère, qui fit en 954 ladite donation de Ridaura, avec Richilde, veuve d'Oliba I, comte de Carcassonne, qui renouvela, l'an 837, un bail en précaire fait à son mari, dans son comté, par l'abbé de la Grasse[6]. De nombreux documents établissent que la femme de Suniaire, comte d'Urgel, s'appelait Richilde[7], mais un intervalle d'un siècle sépare l'existence des deux comtesses, qui n'eurent de commun que le nom.

Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont aussi confondu Suniaire, comte d'Urgel & mari de Richilde, avec Suniaire II, comte d'Ampurias & de Roussillon. La femme de celui-ci s'appelait Ermengarde[8], & Suniaire II est la souche des comtes héréditaires de Roussillon.

Suniaire, comte d'Urgel, laissa trois enfants, Borrel, Ermengaud qui mourut bien avant son père, & Miron. Nous reviendrons bientôt à ces derniers.

Borrel, le cinquième fils de Wifred le Velu, était comte d'Ausone; il avait épousé Arsinde qui était morte en 936[1]. Lui-même était décédé avant l'année 944[2], & ne laissa qu'une fille nommée Richilde, qui épousa Eudes, vicomte de Narbonne[3].

Revenons aux enfants de Miron, comte de Barcelone. De ses quatre fils, Suniofred, l'aîné, fut son successeur. « *Cui successit in comitatu Barchinonae Seniofredus filius ejus primus,* » dit l'auteur des *Gestes des comtes de Barcelone*[4]. Une donation faite en 941 au monastère de Saint-Michel de Cuxa, par la comtesse Ave, veuve du comte Miron & ses fils Suniofred, Guifred, Oliba & Miron, lévite, atteste la véracité du chroniqueur, lorsqu'il nous donne les noms de trois des fils de Miron[5]. En 937, Suniofred envoya son frère Wifred vers le roi Louis d'Outremer, pour lui demander l'autorisation d'aliéner certains domaines situés en Roussillon & en Conflans, en faveur du monastère de Saint-Michel de Cuxa[6], ce qui lui fut accordé. Il assista, en 953, à la dédicace de la nouvelle église de ce monastère qu'il avait aidé à construire & dont il était un des principaux bienfaiteurs[7]. En 957, il fit une donation au monastère de Ripoll[8]. Par son testament, daté du premier jour d'octobre 966[9], il partagea ses biens entre les différentes églises de la Marche d'Espagne & de la Septimanie. Ce testament nous apprend

[1] Archives du monastère de Camprodon, copie dans la Collect. Moreau, t. 6, p. 85.

[2] *Ibid.* t. 6, p. 87, & *Marca Hispanica,* col. 540.

[3] *Preuves,* Chartes & Diplômes, n LXXIX.

[4] *Annal. Bened.* t. 3, append. p. 770.

[5] *Gallia Christiana,* t. 6, p. 938.

[6] *Preuves,* Chartes & Diplômes, n. IV.

[7] Voyez *Marca Hispanica,* n. 80, 81, 173 & 195.

[8] *Ibid.* n. 70.

[1] *Marca Hispanica,* n. 72.

[2] *Ibid.* n. 80.

[3] *Ibid.* n. 72.

[4] *Ibid.* p. 540.

[5] *Ibid.* append. n. 76. — Cet auteur se trompe cependant quand il ne donne que trois fils à Miron; il oublie le quatrième, Miron, qui fut prêtre.

[6] Quod Seniofredus comes direxit ad nostram præsentiam quemdam Guifredum fratrem suum, &c. Diplôme de Louis d'Outremer, *Marca Hispanica,* append. n. 73.

[7] *Marca Hispanica,* append. n. 90.

[8] *Ibid.* n. 92.

[9] *Ibid.* n. 104.

qu'il n'avait plus alors que deux frères vivants, Oliba & Miron, ce que nous savions d'ailleurs; qu'il avait fait le voyage de Jérusalem, & qu'il n'avait pas d'enfants. Il est douteux qu'il ait jamais été marié. Suniofred mourut l'année même où il fit son testament, comme le prouve une donation faite par ses exécuteurs testamentaires, le 30 octobre 966, au monastère de Saint-Pierre de Camprodon, en Catalogne[1]. Cette donation démontre aussi l'erreur de l'auteur des *Gestes des comtes de Barcelone*, qui fait mourir le comte Suniofred en 964, & celle de la Chronique de Ripoll qui place la mort de ce prince en l'année 967. Après la mort de Suniofred, le comté de Barcelone passa à son cousin germain Borrel, fils de Suniaire, comte d'Urgel.

Wifred, second fils de Miron, était comte de Cerdagne; il a été passé sous silence par l'auteur des *Gestes des comtes de Barcelone.* C'est le fondateur du monastère de Camprodon, dans le comté de Besalu[2]. Il mourut avant son frère Suniofred, puisque celui-ci, au dire d'une ancienne charte, fut son successeur en Cerdagne : « *Contigit ut idem comes Wifredus migraretur a saeculo, accipiente vero dominatum illius fratre suo domno Suniofredo*[3]. » Il ne dut pas néanmoins s'écouler un long laps de temps entre la mort des deux frères, puisque, par un acte du 30 octobre 965, Wifred donna au monastère d'Arles différents biens qu'il possédait en Cerdagne, aux territoires dels Forcats & de Volquera. Il est dit, dans la charte, qu'il tenait ces propriétés en vertu de la donation à lui faite par la comtesse Ave, sa mère. On peut conclure de la teneur de cette pièce qu'Ave avait fait un égal partage des biens énoncés entre ses fils Wifred & Suniofred, de telle sorte qu'ils paraissent avoir été l'un & l'autre co-propriétaires du comté de Cerdagne[4]. Wifred fut assassiné par Adalbert, un de ses vassaux[5].

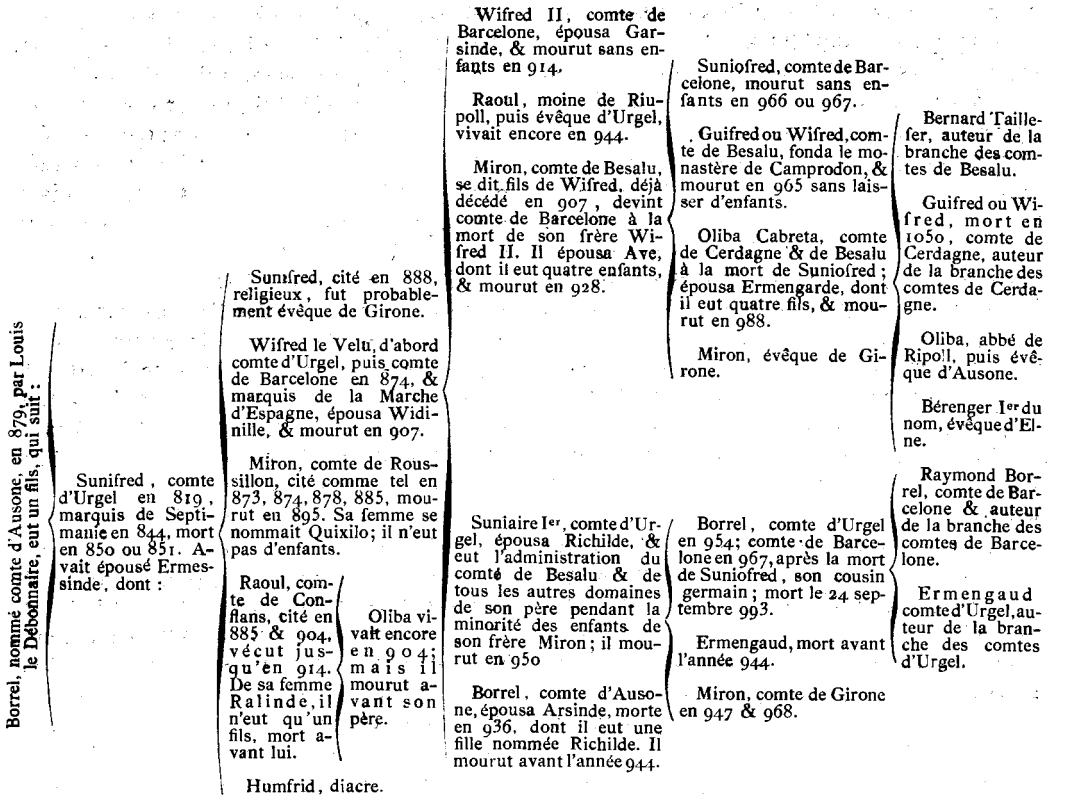
Oliba, surnommé Cabreta, est cité comme fils de Miron & d'Ave dans la donation faite par cette dernière en l'an 941[1]. Il était comte de Besalu & il le devint de Cerdagne à la mort de Suniofred, son frère aîné, en 966. Le pape Jean XIII nous apprend, dans une lettre de 968, que le comte Oliba Cabreta ayant fait le voyage de Rome, lui demanda de prendre sous sa protection spéciale l'abbaye d'Arles fondée par le frère de son aïeul[2]. Oliba mourut en 988[3]; il laissa de sa femme Ermengarde quatre fils & non trois comme le dit l'auteur des *Gestes des comtes de Barcelone*[4] : 1° Bernard, surnommé Taillefer, qui fut son successeur au comté de Besalu & auteur de la branche des comtes de Besalu qui finit en l'année 1111 avec Bernard III, comte de Besalu; 2° Guifred ou Wifred, qui hérita de son père du comté de Cerdagne, auteur de la branche des comtes de Cerdagne[5] qui finit avec Bernard Guillaume, comte de Cerdagne, mort en 1117; 3° Oliba, religieux, puis abbé de Ripoll, qui devint évêque d'Ausone ou de Vic, & mourut en 1047[6]; 4° Béranger, premier du nom, évêque d'Elne, dit fils du comte Oliba & de la comtesse Ermengarde dans une donation faite par cette dernière à l'abbaye d'Arles en 993[7].

Miron, le quatrième fils de Miron, comte de Barcelone, est cité dans la donation de sa mère de l'année 941[8]; il porte le titre de prêtre dans le testament de son frère Suniofred, de l'année 966[9]; il devint ensuite évêque de Girone.

[1] *Cartul. du monastère de Saint-Pierre de Camprodon*, f. 53, & copie dans Moreau, t. 10, p. 65.
[2] *Marca Hispanica*, p. 393, & append. n. 85.
[3] *Ibid.* append. n. 100. Voyez aussi n. 112.
[4] Collection Moreau, t. 10, p. 26.
[5] *Marca Hispanica*, p. 895 & 400.

[1] *Marca Hispanica*, append. n. 76.
[2] *Ibid.* append. n. 110.
[3] *Cartulaire de l'abbaye d'Arles.*
[4] *Marca Hispanica*, p. 542.
[5] Guifred, comte de Cerdagne, mourut en 1050 ou 1051, à la fin du mois de juillet, dans l'abbaye du Canigou, où il s'était fait moine depuis quelques années. C'est ce qu'a établi M. Léopold Delisle, en publiant le Rouleau mortuaire de Guifred. C'est donc à tort que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont placé la mort de ce comte en 1025 (t. 2, p. 333). — Voyez *Rouleaux des morts du neuvième au quinzième siècle*, recueillis & publiés pour la Société de l'Histoire de France, par Léopold Delisle. Paris, Renouard, 1865, 1 vol. in-8°.
[6] *Ibid.* p. 445.
[7] Collection Moreau, t. 15, p. 56.
[8] *Marca Hispanica*, n. 76.
[9] *Ibid.* n. 104.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE BORREL, COMTE D'AUSONE.



Nous terminerons cette notice en donnant les noms des enfants de Suniaire, comte d'Urgel, auteur de la branche de cette famille qui a eu la plus longue durée & qui a donné naissance aux rois d'Aragon.

Nous avons déjà dit que Suniaire avait eu trois fils, Borrel, Ermengaud & Miron. Ermengaud mourut bien avant son père. Borrel, qui était l'aîné, hérita du comté d'Urgel à la mort de son père, en l'année 950. Treize ans après, il devint comte de Barcelone, par la mort de Suniofred, son cousin germain; il mourut le 24 septembre 993[1], laissant deux fils : Raimond Borrel, qui fut comte de Barcelone, & Ermengaud, qui fut comte d'Urgel & auteur de la branche des comtes de ce nom.

Quant à Miron, frère de Borrel, il paraît avoir été comte de Girone. Il assiste en 947 à la dédicace du château de Fenestrelle; il prend le titre de comte & même de marquis dans deux donations qu'il fit en 968 à l'église de Girone[1]. On ignore l'époque de sa mort, & il ne paraît pas avoir laissé d'enfant. Il ne doit pas être confondu avec Miron, son cousin, évêque de Girone.

IX

SUNIAIRE II, COMTE DE ROUSSILLON. — SA FAMILLE. — LES COMTES DE ROUSSILLON.

On ne connaît pas l'origine de Suniaire II,

[1] *Marca Hispanica*, p. 440 & Collect. Moreau, t. 15, p. 56.

[1] *Marca Hispanica*, append. n. 106 & 107.

IX

SUNIAIRE II, COMTE DE ROUSSILLON. — SA FAMILLE. — LES COMTES DE ROUSSILLON.

On ne connaît pas l'origine de Suniaire II, qui fut comte d'Ampurias depuis l'année 884 au moins jusqu'à 915, & de Roussillon depuis 895 jusqu'à 915. Était-il fils ou petit-fils de Suniaire I, comte de Roussillon, mort en 850? Appartenait-il à une branche collatérale de la famille de Borrel, comte d'Ausone? C'est ce qu'en l'absence de textes décisifs on ne saurait affirmer. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* se sont trompés quand ils ont prétendu qu'il était neveu de Raoul, comte de Conflans, & fils de Miron, comte de Roussillon [1]. Aucune preuve ne peut être donnée de ce fait. Suniaire II, comte de Roussillon, ne doit pas être confondu avec Suniaire, comte d'Urgel, fils de Wifred le Velu, mort en 950 seulement; il était mort le 5 juin 915 [2], & avait épousé Ermengarde, dont il eut quatre fils : Bencion, Elmerade, Gausbert & Wadalde. Cette filiation est établie par un certain nombre de chartes [3].

Bencion paraît avoir été comte d'Ampurias du vivant même de son père; c'est du moins ce qui ressort d'un acte de vente, fait entre particuliers, d'un fonds de terre confinant, est-il dit dans l'acte, à un autre appartenant à la comtesse Godlane, femme du comte Bencion. Ce comte fit une donation à l'église d'Elne [4], le 4 mars 916, pour le repos de l'âme de sa femme; il mourut la même année sans laisser de postérité, comme il est établi par une autre donation faite le 1er septembre 916, à l'église d'Elne, par Elmerade, évêque de cette ville, dans laquelle il rappelle la donation faite à la même église par son frère, le comte Bencion d'heureuse mémoire [5].

A la mort de Bencion, Gausbert, son frère, qui avait hérité de son père du comté de Roussillon, hérita également du comté d'Ampurias. Il avait épousé Trutgarde, citée en 922 [6], & qui vivait encore en 930 [7]. Il laissa un fils nommé Guifred ou Gausfred sur lequel nous reviendrons. On ignore l'époque exacte de la mort de Gausbert, elle peut être fixée à l'année 940 environ.

Elmerade, frère des comtes Bencion & Gausbert, fut évêque d'Elne de 916 à 920 [1]. Wadalde, le quatrième, qui avait aussi embrassé l'état ecclésiastique, fut le successeur immédiat d'Elmerade; il occupa le siége d'Elne depuis l'année 920 jusqu'à l'année 947 [2]. Peu de temps avant sa mort, le 29 janvier 947, il fit donation à son église d'un alleu qu'il possédait en Roussillon [3].

Guifred ou Gausfred I, fils de Gausbert, succéda à son père vers l'année 940, & fut comte d'Ampurias & de Roussillon. Il est cité pour la première fois avec le titre de comte, dans une charte de l'année 942. Il fut présent, le 24 décembre 946, à la consécration de l'église de Saint-Martin de Bautices faite par Ermengaud, archevêque de Narbonne, assisté des évêques d'Elne & de Girone. Dans l'acte qui fut dressé de cette cérémonie, il porte le titre de comte d'Ampurias, de Pierrelate & de Roussillon [4]. Ce comte & Ave, sa femme, firent un échange de quelques domaines avec une femme appelée Hermentrude, le 20 juin 959 [5]. Gausfred était mort au mois de mars de l'an 991, ainsi qu'il ressort de l'acte de délivrance faite à l'église d'Elne, par la comtesse Guisle, sa bru, & par ses autres exécuteurs testamentaires, des alleux qu'il possédait au territoire de Cabannes dans le comté de Pierrelate [6]. Il eut quatre fils & non trois comme l'avancent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* [7].

1° Hugues, qui fut son successeur au comté d'Ampurias, & qui épousa Guisle ou Guillemette;

2° Guilabert, qui hérita du comté de Roussillon & qui donna en 1007 avec Hu-

[1] *Art de vérifier les dates*, édit. in-fol. t. 2, p. 329.

[2] *Histoire de Languedoc*, t. III, l. XI, n. LXXVIII. *Marca Hispanica*, n. 70 & seq.

[3] *Ibid.* n. 66.

Ibid. n. 70.

[6] *Ibid.* n. 67.

[7] *Cartul. de l'église d'Elne*, f° 88.

[1] *Marca Hispanica*, append. n. 65. — Conférez la *Note* VI de dom Vaissete, t. IV de cette édition.

[2] *Cartul. d'Elne*, collect. Moreau, t. 7, p. 126.

[3] *Ibid.* t. 7, p. 118.

[4] Charte citée par Fossa. — *Art de vérifier les dates*, in-fol. t. 2, p. 329.

[5] *Cartul. d'Elne*, Collect. Moreau, t. 14, p. 216.

[6] *Ibid. ibid.*

[7] *Art de vérifier les dates*, t. 2, p. 329.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE DE SUNIAIRE II, COMTE DE ROUSSILLON.

Suniaire II, comte d'Ampurias & de Roussillon, mort en 915. Épousa Ermengarde, dont il eut quatre fils :

- Bention ou Bencion, comte d'Ampurias, épousa Godlane, & mourut en 916, sans laisser d'enfants.
- Gausbert, comte de Roussillon & d'Ampurias à la mort de Bencion, son frère; épousa Trutgarde & laissa un fils. Il mourut vers l'année 940.
- Elmerade, évêque d'Elne, de 916 à 920.
- Wadalde, évêque d'Elne, de 920 à 947.

Guifred ou Gausfred Ier, comte d'Ampurias & de Roussillon, épousa Ave, dont il eut quatre enfants, & mourut avant le mois de mars 991.

- Hugues, comte d'Ampurias, épousa Guisle ou Guillette. Mort en 1040 au plus tard.
- Guilabert I, comte de Roussillon, mort sans enfants avant le 7 août 1013.
- Gausfred II, succéda, en 1013, à son frère Guilabert dans le comté de Roussillon. Mort vers l'année 1060.
- Suniaire, évêque d'Elne.

Pons Ier du nom, comte d'Ampurias & de Pierrelate, mort vers l'année 1079.

Guilabert II ou Guislebert, comte de Roussillon, vécut jusqu'en 1102.

gues, son frère, au monastère de Rodes, deux champs situés au comté de Pierrelate, près de la ville de Castillon, mort sans enfants avant le 7 août de l'année 1013[1];

3° Gausfred II, qui succéda en 1013 à son frère Guilabert au comté de Roussillon;

4° Suniaire, qui fut évêque d'Elne de 967 à 978.

Il paraît qu'en mourant Gausfred I avait partagé ses domaines entre ses deux fils aînés Hugues & Guilabert, & que Gausfred le plus jeune n'eut point d'apanage. C'est du moins ce qui paraît établi par l'acte en vertu duquel les exécuteurs testamentaires de son père délivrent à l'église d'Elne les biens que Guilabert avait légués à cette église dans le comté de Pierrelate, & où il signe sans prendre aucune qualité[2]; d'ailleurs jusqu'en 1013 Hugues & Guilabert agissent toujours ensemble, l'un comme comte d'Ampurias, & l'autre comme comte de Roussillon, & ce n'est qu'après la mort de Guilabert que Gausfred apparaît en Roussillon avec l'autorité de comte. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont prétendu que Gausbert II était fils de Guilabert, c'est une erreur. Il est constant que Hugues, Guilabert, Gausfred II & Suniaire étaient frères. C'est ce qui ressort notamment d'une vente faite à l'abbé & aux religieux de Saint-Pierre de Rodes, par le comte Hugues & la comtesse Guisle, sa femme, Pons leur fils, Gausfred, comte de Roussillon, & Suniaire, évêque d'Elne, leur frère, du 15 janvier 1029[3]; d'une autre vente faite à la comtesse Guisle, par le comte Hugues, son mari, le 17 décembre 1036, dans laquelle le comte Hugues & la comtesse, sa femme, reconnaissent que l'abbaye de Saint-Pierre de Rodes avait la propriété de la terre de Kanouas, en Roussillon, & de l'église de Saint-Cyr, en vertu d'une donation qui lui avait été faite par l'évêque Suniaire & qu'il tenait de Guifred I, son père, & d'Ave, sa mère : *de Guifredo comite, patre suo, & de matre sua nomine Ava comitissa*[4]. Il est donc certain que Suniaire, évêque d'Elne, était frère de Gausfred II, comte de Roussillon, & comme lui fils de Gausfred I & de la comtesse Ave[5]. D'ailleurs, le 3 août 968, ce prélat souscrivit le jugement rendu par le comte, son père, en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre de Rodes : *Guiffredus gratia Dei comes, filiusque ejus Suniarius religiosissimus episcopus*[6], & fit donation le 30 juillet 972, conjointement avec la comtesse Ave, sa mère, à l'église d'Elne, de la terre de Truillas, dans le Roussillon[7].

X

SUITE CHRONOLOGIQUE DES COMTES DE TOULOUSE.

(778-918)

I. CHORSON. — Chorson est le seul des neuf chefs nommés en Aquitaine par Char-

[1] *Cartul. d'Elne*, f° 70, Collect. Moreau.

[2] Dissertation de Fossa, Collect. Moreau, t. 14, p. 216.

[3] *Marca Hispanica*, append. n. 202.

[4] *Marca Hispanica*, n. 215. — C'est à tort que Baluze attribue à cette Charte la date de l'an 935.

[5] *Marca Hispanica*, append. n. 109, & *Capitul. des rois de France*, t. 2, p. 1540.

[6] *Capitulaires*, tit. 144, col. 1543.

[7] Dissertation de Fossa, déjà citée.

lemagne, en 778[1] auquel les auteurs contemporains donnent le titre de duc : « *Chorso dux Tolosanus.* » S'étant laissé prendre en 789[2] par Adalaric, duc des Gascons, & n'ayant recouvré la liberté qu'en s'imposant des conditions honteuses pour le nom franc, il fut déposé en 790, par Charlemagne, qui nomma à sa place le duc Guillaume[3].

II. GUILLAUME, DIT DE GELLONE. — Guillaume fut duc ou marquis de la Marche de Toulouse depuis l'an 790 jusqu'en 806. En 790, cette Marche était composée du pays de Toulouse & de la Septimanie ou Gothie. Le premier soin de Guillaume, en prenant possession de ce gouvernement, fut de faire rentrer les Gascons révoltés dans le devoir; il y parvint en employant tour à tour la force & la ruse[4]. Il soumit définitivement ceux qui habitaient le pays de Fezensac, c'est-à-dire l'ancien territoire d'Ause; il érigea ce petit pays en comté & y mit un comte nommé Burgund ou Bourguignon. Grâce à son activité & à l'impulsion qu'il sut donner à la guerre contre les Sarrasins, Guillaume étendit encore les limites de son gouvernement. En 793 il repoussa les Sarrasins qui avaient tenté de faire une descente en Septimanie. En 799, il dirigea l'expédition faite contre Barcelone & assista à la prise de cette ville qui eut lieu en 801. Enfin, il agrandit la Marche de Toulouse en y ajoutant successivement les comtés d'Ausone, de Girone, d'Ampurias, de Barcelone, d'Urgel & de Besalu conquis sur les Sarrasins[5]. En 806, Guillaume se retira du monde & se fit religieux dans l'abbaye de Gellone qu'il avait fondée depuis quelques années, & qui était placée sous la direction d'un parent de Charlemagne, l'abbé Juliofred[6]. La vie religieuse que Guillaume mena dans cette abbaye lui mérita le nom de saint. Il mourut en 812[7].

[1] *Vita Hludovici Imp.* — Pertz, t. 2, p. 608.
[2] *Ibid.* p. 609.
[3] *Ibid. ibid.*
[4] *Ibid. ibid.*
[5] *Ibid.* t. 2, p. 610 & 611.
[6] *Vita S. Guillelmi,* dans les *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, sæc. 2, t. 2, & *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XIII.
[7] *Preuves,* Chartes & Diplômes, n. XVII.

RAIMOND RAPHINEL. — Dom Vaissete, qui du reste n'a fait que suivre Mabillon, n'est pas éloigné de croire que le successeur de S. Guillaume au duché de Toulouse fut un personnage nommé Raimond Raphinel, auquel une charte, dont on est fort embarrassé de déterminer exactement la date, donne le titre de duc d'Aquitaine, *dux Aquitanorum.* Comme cette charte est le seul document qui nous révèle l'existence de Raimond Raphinel & que Mabillon, qui l'a signalée le premier, n'en a imprimé que quelques lignes[1], nous la donnons ici en entier d'après une copie qui nous a été conservée par dom Estiennot. Il sera facile de se convaincre par une simple lecture que cette pièce est supposée.

In nomine sanctae & individuae Trinitatis, Ego Raimundus Raphinel, gratia Dei, dux Aquitanorum, constitutus in confessione catholicae veritatis, & tuitione fidelium, considerans diem extremum, cernens me validissimis sceleribus involutum, perpendens reos vastis flammarum inferni tradere cruciatibus, & justos praemia paradisi possidere sine defectione, vel ad extremum de male actis pœnitudinem gerens ut fugitivus misericordiam per domesticos Dei expostulans, ad fontem pietatis pro ablutione meorum accurrens criminum, cedo vel dono locum qui appellatur Lumbers, situm in territorio Tolosano, super rivulum Savae, in quo est ecclesia consecrata in honore genitricis Dei Mariae, & oratorium non longe positum, in quo requiescit Christi confessor Majanus; et in alio loco, in comitatu vel episcopio Nemausensi, non procul a littore maris, fiscum qui Poscarias dicitur, in quo simili modo est constructa ecclesia, in honore virginis Mariae. Has supradictas ecclesias & loca praenominata, cum omnibus adjacentiis vel appendiciis suis, terris cultis & incultis, & omnibus ad se pertinentibus, ab integro cum terminis suis, ego Raimundus suprascriptus pro aeterna remuneratione, sicut supradixi, cum adjutorio Jesu Christi, redemptoris nostri & salvatoris, cedo vel dono Deo omnipotenti & filio ejus Jesu Christo & Spiritui sancto & genitrici Dei Mariae, & sancto Tyberio, & Attilioni abbati & sancto conventui fratrum, & monasterio quod Caesarion dicitur; quod est constructum

[1] Mabillon, *Annal. Bened.* ad ann. 796.

in territorio Biterrensi, in suburbio Agathensi, in quo sacrata est ecclesia in honore protomartyris Stephani, in qua requiescit corpus supradicti martyris Tiberii, & Attilion ibidem pater monachorum secundum regulam S. Benedicti praesse videtur; & hoc donum, in alimonia pauperum vel stipendia monachorum, ibidem Deo servientium, fixum & firmum maneat in perpetuum, ut pro nobis & pro salute ipsius domni, senioris nostri Karoli, serenissimi imperatoris, divinam clementiam eos exorare delectet. Si quis vero post discessum meum, suasione maligna, hoc donum suprascriptum disrumpere temptaverit, ira Dei maneat super eum & cum Cain fratricida sit portio ejus, & cum Datan & Abiron & cum Juda traditore, qui sacrum corpus Domini vendidit, donec ad emendationem veniat, & non valeat vindicare quod cupit, sed componat, det & insuper dicto monasterio auri libras XX. *Insuper donum suprascriptum perenni tempore sit stabilitum, sine ulla inquietudine feliciter. Scripta carta donationis hujus, rogante Raimundo principe, in mense martio,* XII *kalendas aprilis, sub feria* V, *apud Biterris civitate, regnante domino* [*Ludovico*], *anno* XXI *imperii serenissimi imperatoris Karoli. Serenus levita scripsit*[1].

Tout dans cet acte concourt à en dénoter la fausseté : la formule *gratia Dei dux Aquitanorum*, qui n'était pas en usage à cette époque, le protocole même de la charte, qui rappelle celui usité au dixième siècle, la date dont les synchronismes sont contradictoires. Il faut donc effacer le nom de Raimond Raphinel de la liste des ducs ou comtes de Toulouse & nous résigner, comme le remarque dom Vaissete, à ignorer le nom de celui qui succéda immédiatement à Guillaume dans le duché de Toulouse.

III. BÉRANGER. — Béranger, comte de Toulouse en 819[2], & parent de Louis le Débonnaire, était fils de Hugues, comte de Tours[3]; il était par conséquent de la famille de Robert le Fort. Il est probable que ce fut en 817 qu'il fut nommé marquis de Toulouse, lorsque cette Marche fut séparée de la Gothie ou Septimanie. L'auteur de la *Vie de Louis le Débonnaire* ne lui donne que le titre de comte; mais il a celui de duc dans Thegan[1]. Outre la Marche de Toulouse, Béranger possédait encore le Velai. Deux actes datés de l'année 825, & tirés du cartulaire de Saint-Julien de Brioude, nous apprennent qu'après avoir reçu ce comté en bénéfice de Louis le Débonnaire, il reconstruisit le château de Vitri, près Brioude, qui avait été autrefois détruit par les Sarrasins[2].

Béranger était très-attaché à Louis le Débonnaire. Les auteurs du temps célèbrent sa prudence & sa haute sagesse, & disent que lorsqu'il mourut, il fut fort regretté de l'empereur & de ses trois fils, dont il avait également su se faire bien venir[3]. Bernard, duc de Septimanie, ayant été déposé en 832, Béranger fut, à ce qu'il paraît, nommé à sa place. Nous avons, en effet, la notice d'un plaid tenu à Elne qui constate qu'il exerça, en cette année[4], les fonctions de marquis en Septimanie. Bernard rentra en grâce avant la fin de l'année 833, & reprit possession de son gouvernement; mais Béranger ne voulut pas s'en dessaisir, & comme chacun des deux compétiteurs avait en Septimanie de nombreux partisans, leur querelle menaçait d'exciter une guerre civile, lorsque Béranger mourut subitement, en 835, en se rendant à la diète de Crémieu[5]. Il faut noter toutefois au sujet de la date de cette mort, fixée par dom Vaissete d'après les indications des chroniqueurs, notamment de l'auteur de la *Vie de Louis le Débonnaire*, qu'un diplôme de Pépin I, roi d'Aquitaine, mentionne Béranger, comte de Velai, comme mort en 833[6].

BERNARD I. — Dom Vaissete a prétendu

[1] *Recueil de dom Estiennot*, manuscrit lat. 12760, f. 387.

[2] *Vita Hludovici pii*, Pertz, t. 2, p. 624.

[3] *Ibid.* p. 642.

[1] Thegan. — Pertz, t. 2, p. 603.

[2] *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*, n. 339.

[3] Eodem anno, ipso in itinere obiit Berengarius, dux fidelis & sapiens, quem imperator, cum filiis suis, luxit multo tempore. — Thegan, *Vita Hludovici*. — Pertz, t. 2, p. 603.

[4] *Cartul. de l'abbaye d'Arles. — Preuves*, Chartes & Diplômes, Charte du 5 avril 832.

[5] *Vita Hludovici*, Pertz, t. 2, p. 642.

[6] *Recueil des Historiens de France*, t. 8. — Faudrait-il admettre, d'après ce diplôme, que Béranger, comte de Velai, n'est pas le même que Béranger, comte de Toulouse ?

que Bernard I, fils de Guillaume, marquis de Septimanie, avait succédé à Béranger, en 835, dans la Marche de Toulouse. Il avoue cependant qu'il n'existe aucune preuve de ce fait, mais qu'il y a pour le croire de fortes présomptions. Comme les principaux arguments fournis par le savant historien de la province de Languedoc à l'appui de cette thèse, sont tirés d'une chronique fort suspecte, attribuée à *Odo Ariberti*, chronique qui ne mérite aucune confiance, nous ne nous arrêterons pas à réfuter une assertion démentie par le témoignage de tous les chroniqueurs contemporains. Aucun d'entre eux ne donne à Bernard le titre de comte ou de duc de Toulouse; au contraire, toutes les fois qu'il est fait mention de lui, c'est par le titre de *comes Barcinonae*, de *dux Septimaniae*, de *comes Marcae Hispaniae* ou *Barcinonae*, qu'il est désigné[1], c'est à Barcelone qu'il réside, c'est en Septimanie qu'il agit. Bernard, fils de S. Guillaume, n'a donc exercé aucune fonction dans la Marche de Toulouse, & son nom doit être effacé de la liste des gouverneurs de cette province.

WARIN. — Un autre personnage qui ne doit pas figurer non plus au nombre des comtes de Toulouse est le duc Warin. Nous croyons, avec dom Vaissete, que le duc Warin ne peut être identifié avec Warin, comte d'Auvergne, qui en 819 aida Béranger, duc de Toulouse, à repousser les Gascons[2]; il était comte de Mâcon. C'est en cette qualité qu'en 825 il échangea avec Hilbaud, évêque de Mâcon, la terre de Cluny qui lui appartenait. L'acte d'échange est daté de Mâcon, le 14 juillet 825. Louis le Débonnaire confirma cette disposition par un diplôme donné à Aix-la-Chapelle, à la prière, dit-il, de son fidèle, le comte Warin[3].

Warin fut un des défenseurs les plus zélés de Louis le Débonnaire contre son fils Lothaire. En 834, aidé de Bernard, marquis de Septimanie, il souleva les populations de la Bourgogne en faveur de l'empereur, & au printemps les deux chefs s'avancèrent jusqu'à la Marne pour réclamer sa liberté. Mais la fortune ayant favorisé Lothaire, Warin dut revenir en Bourgogne; il se renferma dans Châlons avec les principaux partisans de Louis le Débonnaire. Lothaire ayant fait le siége de cette ville, & l'ayant forcée à se rendre, Warin, plus heureux que ses compagnons de captivité mis à mort par le vainqueur, eut la vie sauve. Lorsque Charles le Chauve parvint à la couronne, Warin suivit son parti[1]; c'est à lui & aux Bourguignons mêlés aux Provençaux qui marchaient sous ses ordres, que ce prince dut le succès de la bataille de Fontenay livrée le 25 juin 841[2].

Ce qui a donné lieu aux savants auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, d'affirmer que Warin avait été duc de Toulouse, c'est que la Chronique d'Adhémar de Chabanais & d'autres chroniques plus récentes, disent qu'à cette bataille Warin marchait à la tête des Toulousains & des Provençaux. *Sed subito Garinus dux, cum Tolosanis & Provincianis superveniens, bellum restauravit & fugatus est Lotharius*[3]. C'est là le seul passage sur lequel puisse s'appuyer le duché toulousain de Warin. Cet exemple prouve une fois de plus, avec quelle prudence il faut faire usage des chroniqueurs du onzième & du douzième siècles pour écrire l'histoire du neuvième. Ce qui ressort de tous les textes contemporains, chroniques ou chartes, c'est que Warin était comte de Mâcon, de Châlons & d'Autun; qu'il prenait le titre de duc, parce qu'il exerçait également son autorité sur le Lyonnais, le Vivarais & le comté de Vienne. Il n'a jamais été duc de Septimanie ni de Toulouse, & on ne le voit pas agir une seule fois dans l'Aquitaine proprement dite. Il mourut en

[1] Voyez Pertz, *Monum.* t. 1, p. 216, 218, 360, 364, 423, &c.

[2] Pertz, t. 2, p. 624.

[3] *Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon.*

[1] *Vita Hludovici Imp.* Pertz, t. 2. p. 637, 638.

[2] *Ibid.* t. 2, p. 624.

[3] *Chronicon Adhemari.* — Labbe, *Bibliotheca nova mss.* t. 2. — *Chronicon Malleacense,* dans le *Recueil des Chroniques des églises d'Anjou,* publié pour la Société de l'Histoire de France par MM. P. Marchegay & E. Mabille, p. 362. — Le rédacteur du *Chronicon Aquitanicum,* mieux renseigné, l'appelle tout simplement *dux Provinciae.* Pertz, t. 2, p. 253.

853 ou 854 & laissa un fils nommé Isembert, qui paraît avoir été comte d'Autun en 854[1], après avoir exercé en 849 & 850 un commandement dans la Marche d'Espagne. Il faut donc retrancher le nom de Warin de la série des comtes de Toulouse.

IV. ECFRID ou ACFRED. — Mais si Bernard I, marquis de Septimanie, & si Warin n'ont pas été comtes de Toulouse, quel a donc été le successeur immédiat de Béranger ? Nous avons tout lieu de croire que ce fut Acfred, qui est dit comte de cette ville en 842, & qui, selon Nithard, sut déjouer les manœuvres des émissaires de Pépin envoyés pour le perdre[2]. Les Bénédictins ont parfaitement établi, contre l'opinion des auteurs du Journal de Trévoux, qu'Acfred, comte de Toulouse, n'était pas le même que Wifred ou Acfred, prétendu comte de Bourges de 828 à 840. Il n'était pas nécessaire d'engager à ce sujet une discussion en règle; car Wifred, comte de Bourges, est un personnage apocryphe inventé par le récit de la translation des reliques de S. Genou pour doter d'une illustre origine le monastère d'Estrée. Ce récit purement légendaire a été écrit au commencement du onzième siècle, & certainement après l'année 990; il ne mérite aucune confiance pour les faits qui se sont accomplis près d'un siècle & demi avant l'époque de sa rédaction. Il n'y a donc pas eu de Wifred ou d'Acfred, comte de Bourges. Quant à celui de Toulouse, on ne connaît pas son origine; tout ce qu'on sait de positif à son égard se borne à la citation de Nithard sous l'année 842. Nous croyons cependant qu'il fut nommé à Toulouse, après la mort de Béranger, & qu'il fut révoqué en 845, lors du traité de Fleuri-sur-Loire.

Pépin, qui, par suite de ce traité, était devenu tout-puissant en Aquitaine, ne pouvait laisser à Toulouse un des plus chauds partisans de Charles le Chauve, un de ceux qui lui avaient toujours fait le plus d'opposition; & en effet, lorsqu'en 849 Charles le Chauve, voulant reprendre l'Aquitaine sur Pépin, vint mettre le siége devant Toulouse, Frédelon, le comte qui défendait cette ville, était un fidèle de Pépin.

Depuis sa sortie de Toulouse, jusqu'en 855 ou 856, on ne saurait dire ce que devint Acfred. Il paraît cependant que Charles le Chauve, pour le dédommager de la perte de son comté, lui avait donné quelques bénéfices; mais Acfred, peu sensible à ces bienfaits, avait cherché, de concert avec le comte Étienne, à entraîner le jeune Charles, roi d'Aquitaine, à se soustraire à l'autorité paternelle[1]. Il était parvenu même à exciter une sédition, & en 864, Robert le Fort dut marcher contre les mécontents. Il prit les principaux parmi lesquels était Acfred & les présenta au roi. Celui-ci, à la prière de Robert & de quelques autres comtes, pardonna à Acfred sa conduite passée, & le renvoya après lui avoir fait jurer qu'à l'avenir il lui serait fidèle. Il y a lieu de croire qu'Acfred tint son serment; car, en 867, Charles le Chauve joignit aux bénéfices dont il l'avait déjà gratifié, l'abbaye de Saint-Hilaire de Poitiers & le comté de Bourges qui n'était point vacant, & cela, sans que le comte Gérard, qui en était le possesseur, eût donné au roi aucun sujet de plainte contre lui. Gérard, justement irrité, défendit son comté contre Acfred qui tenta de s'en emparer par la force. Or, un jour que les soldats de Gérard l'avaient contraint à se retirer dans un château dont il ne voulait pas sortir, ils y mirent le feu, prirent le comte Acfred, lui coupèrent la tête & jetèrent son corps dans le brasier qu'ils avaient allumé[2]. Ainsi périt Acfred ou Ecfrid, comte de Toulouse.

V. FRÉDELON. — Dom Vaissete croit qu'en 849 Frédelon n'était pas véritablement comte de Toulouse, parce que la Chronique de S. Wandrille, qui raconte le siége de Toulouse par Charles le Chauve, ne lui donne que le titre de *custos urbis;* mais le mot *custos,* dans les monuments de cette époque, est souvent synonyme de ceux de *comes* & de *marchio.* En effet, Ber-

[1] *Gallia Christiana, ecclesia Æduensis, Instrum.* t. 13, col. 50, n. 11.

[2] Nithard, Pertz, t. 1, p. 310.

[1] *Annal. Bertin.* ad ann. 864. — *Rec. des Hist. de France,* t. 7, p. 88.

[2] *Annal. Bertin.* ad ann. 867. — *Rec. des Hist. de France,* t. 7, p. 97.

nard I, marquis de Septimanie, est appelé par Nithard, *custos limitum Hispaniae.*

Frédelon, qui avait été nommé comte par le roi Pépin, rendit, en 849, la ville de Toulouse à Charles le Chauve, & ayant prêté serment de fidélité à ce prince, il fut confirmé dans ses fonctions & demeura en possession de son comté[1].

VI. RAIMOND. — Au comte Frédelon, dont la famille était alliée à celle d'Hincmar, archevêque de Reims[2], succéda, en 852, son frère Raimond : c'est de ce dernier que descendent les comtes héréditaires de Toulouse, dont la filiation s'est continuée jusqu'au milieu du treizième siècle.

GUILLAUME, FILS DE DODANE. — Les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* ont prétendu que Guillaume, fils de Dodane, avait été comte de Toulouse, & qu'il avait succédé au comte Warin. Nous avons fait voir que c'était en Bourgogne, dans le pays d'Autun, qu'étaient situés les bénéfices de Guillaume, que les domaines qu'il y possédait avaient appartenu à sa famille & qu'ils lui avaient été légués par Théodoric, son grand oncle. Il est douteux qu'il ait jamais obtenu un commandement dans la Marche d'Espagne, & ce n'était pas au moment où Charles le Chauve venait de faire mourir le père pour crime de haute trahison, qu'il eût donné tout ou partie de sa succession au fils. Ce qu'on ne saurait nier, cependant, c'est que Guillaume se crut lésé dans ses intérêts, qu'il prétendait avoir des droits sur le comté de Barcelone, & qu'en 849, il vint disputer ce comté au comte Aledran, successeur de Bernard. Après s'être emparé de la ville de Barcelone & du comté d'Ampurias, il fut fait prisonnier au commencement de l'an 850, jugé & condamné à être décapité pour crime de félonie[3].

[1] *Chronicon Fontanell.* — Pertz, *Monum.* t. 2, p. 303.

[2] Scripsit (Hincmarus) Bernardo comiti Tolosano, propinquo suo, pro rebus ecclesiæ Remensis in Aquitania conjacentibus. Frodoard, *Historia ecclesiae Remensis*, l. 3, c. 26.

[3] Ce qui a donné lieu à l'erreur de dom Vaissete est un passage d'Adhémar de Chabanais, où on lit que Vulgrin épousa la sœur de Guillaume, comte de Toulouse ; mais c'est probablement de Guillaume, comte de Bordeaux, qu'il a voulu parler.

Il ressort de ce que nous venons de dire que la série des premiers comtes de Toulouse doit être établie de la manière suivante :

CHORSON, 778-790;
GUILLAUME, 790-806;
. . . . . .
BÉRANGER, 817-835;
ECFRID, 835-845;
FRÉDELON, 845-852;
RAIMOND, 852-864;
BERNARD, 864-875;
EUDES, 875-918.

XI

SUITE CHRONOLOGIQUE DES PREMIERS COMTES D'AUTUN.

(796-921)

Hildebrand, que nous croyons être cousin de S. Guillaume de Gellone, figure comme comte d'Autun & commissaire du roi, *missus*, dans la Notice d'un plaid tenu à *Botedono* en 796, au sujet d'un serf nommé Dodon que son avoué réclamait comme dépendant du domaine du roi[1]. Il réclamait d'autres serfs en 818 & 819 au tribunal des *missi*, par la voix de Frédal, son avoué, serfs qui appartenaient au domaine impérial de Perreci & qui se prétendaient libres[2]. Il y eut contre lui, en 826, une espèce de soulèvement des habitants de son comté ; ils refusaient de lui fournir les chevaux de service auxquels ils étaient tenus. L'empereur prescrivit aux *missi*, dans le département desquels se trouvait le comté d'Autun, de faire une enquête sur les faits & de rendre sur ce différend une sentence définitive[3]. Il est à présumer que les habitants n'avaient pas précisément tort, & que pour leur donner satisfaction, on déplaça le comte Hildebrand ; toujours est-il que l'année suivante, en 827, nous voyons un Hildebrand, que nous croyons être le même que le comte d'Autun, envoyé comme commissaire impérial, avec le comte Donat,

[1] *Cartul. de Perreci*, n. 4, & Recueil de Pérard.

[2] *Ibid.* n. 3, 7 & 8.

[3] Pertz, *Leges*, t. 1, p. 256.

dans la Marche d'Espagne, pour mettre ordre aux affaires de ce pays, compromises par l'incapacité ou la mauvaise intelligence des comtes qui y étaient préposés[1].

Eckard, son fils, fut-il son successeur au comté d'Autun? C'est ce qu'on ne saurait affirmer. Il est fait mention de lui pour la première fois dans un diplôme de Pépin I, daté de Vouneuil, le 29 juin 838, par lequel ce prince lui donne en bénéfice le domaine de Perreci, situé dans le pays d'Autun, avec l'église de Saint-Pierre & ses dépendances[2]. L'année suivante, Louis le Débonnaire qui faisait couronner à Poitiers son fils Charles, roi d'Aquitaine, confirma cette donation faite au comte Eckard, par un diplôme daté du vingt-huitième jour de décembre[3]. Il fut envoyé en 859, comme commissaire, dans la Senonnaise avec Théodoric, son frère[4], & testa vers l'année 876[5]. Voilà tout ce qu'on sait de positif à son égard.

De 827 à 864, l'histoire des comtes d'Autun est fort obscure, & il est à craindre malheureusement qu'elle ne soit jamais éclaircie d'une manière satisfaisante. Il est certain que le comte Eckard possédait de grands biens dans le pays d'Autun; mais était-il aussi en possession du comté? Là commence le doute.

Il paraît, d'après une Notice du cartulaire de Perreci, que ce fut un comte Eudes qui aurait succédé à Hildebrand[6]. Il faut probablement reconnaître dans ce comte Eudes celui qui fut comte d'Orléans & de Nevers, depuis 828 environ jusqu'en 834, & dont le fils, nommé Guillaume, tenait encore des bénéfices en Bourgogne, lorsqu'il fut décapité par ordre du roi.

Le duc Warin, comte de Mâcon & de Châlons, paraît aussi avoir été comte d'Autun. En 850, il était abbé de Flavigni, en Auxois[7]; une charte publiée par M. Géraud lui attribue en 852 un rôle qui ne peut appartenir qu'au comte d'Autun[1]: En 854 Warin était mort, & son fils Isembert lui avait probablement succédé; car on le voit, cette même année, posséder dans la ville d'Autun des biens qui paraissent faire partie du domaine des comtes de cette ville[2]. Isembert avait obtenu avant cette époque une mission dans la Marche d'Espagne. Peut-être gouverna-t-il le comté d'Ampurias pendant quelques années? En 849, il défendit ce comté contre Guillaume, fils de Dodane, qui réussit à s'en emparer momentanément. Fait prisonnier avec Aledran, comte de Barcelone, il recouvra peu de temps après la liberté. Il est probable qu'il fut rappelé à la suite de cette campagne malheureuse, & qu'il revint en Bourgogne. Il n'est plus fait mention de lui par la suite.

En 865, nous trouvons Robert le Fort titulaire du comté d'Autun; il le possédait déjà depuis un an au moins, car Charles le Chauve, en 865, avait ajouté le comté de Nevers & celui d'Auxerre aux bénéfices que Robert possédait déjà en Bourgogne. Ces bénéfices, il les tenait en vertu de la donation qui lui avait été faite l'année précédente (864) des biens confisqués sur Bernard, fils de Dodane, & il y a lieu de croire que parmi ces biens se trouvait le comté d'Autun, que Robert possédait en 866[3].

Bernard, fils de Dodane, peut donc avoir été nommé comte d'Autun en 864, ou un peu auparavant. Il fut privé la même année de tous ses bénéfices, & le comté d'Autun fut donné à Robert le Fort. L'année suivante, Robert joignit à ce comté ceux d'Auxerre & de Nevers; mais Bernard ayant réussi à se maintenir par la force dans la possession des biens dont il avait été privé, le roi, sur le conseil de Robert le Fort, donna le comté d'Autun à son fils Louis[4]. Cette mesure n'arrêta point les prétentions de Bernard, qui persévéra dans sa révolte & se défendit les armes à la main; surpris en 872 par une des bandes envoyées contre lui par Bernard, fils de Blichilde, marquis

[1] *Vita Hludovici*, Pertz, t. 2, p. 630.
[2] *Cartul. de Perreci*, n. 10.
[3] *Ibid.* n. 11.
[4] Pertz, *Leges*, t. 1, p. 463.
[5] *Cartul. de Perreci*, n. 12.
[6] *Ibid.* n. 5.
[7] *Cartul. de Flavigni*, Charte 1.

[1] *Biblioth. de l'École des Chartes*, t. 1, p. 205.
[2] *Gallia Christiana*, t. 13, instrumenta, col. 50.
[3] Hincmar, *Annales Remens.*—Pertz, t. 1, p. 471.
[4] Pertz, t. 1, p. 470.

de Gothie, il fut tué dans la mêlée. Le roi voulant reconnaître le service que venait de lui rendre le marquis de Gothie, lui donna les biens laissés vacants par la mort du fils de Dodane, c'est-à-dire le comté d'Autun & ses dépendances[1]. C'est, en effet, par le titre de *Dux Augustidunensium* que le rédacteur des Annales de S. Waast désigne le fils de Blichilde, lorsqu'il raconte comment il fut condamné, en 878, pour crime de haute trahison[2].

Après la condamnation de Bernard, fils de Blichilde, les biens qu'il possédait furent partagés entre les fidèles du roi. Bernard, fils de Luitgarde, comte d'Auvergne, eut la Gothie pour sa part. Théodoric, frère du comte Eckard, camérier de Louis le Bègue, fut pourvu du comté d'Autun[3]. A la mort de ce dernier, arrivée en 879, ce comté passa entre les mains de Boson, qui, s'étant fait couronner roi de Provence le 15 octobre 879, donna le comté d'Autun à son frère Richard[4]. Celui-ci, connu sous le nom de Richard le Justicier, est, en effet, qualifié duc d'Autun dès l'année 880. Il mourut en 921 & fut père du roi Raoul. Sauf réserves, nous croyons donc qu'on peut établir de la manière suivante la liste des comtes carlovingiens d'Autun :

HILDEBRAND, 796-827 ;
EUDES, de 830[5] environ à 834 ;
. . . . . .
WARIN, jusqu'en 854 ;
ISEMBERT, 854;
. . . . . .
BERNARD, fils de Dodane, 864-872 ;
ROBERT LE FORT, 864-866;
LOUIS, fils de Charles le Chauve, 866 ;
BERNARD, fils de Blichilde, 872-878 ;
THÉODORIC, frère d'Eckard, 878 & 879;
BOSON, marquis de Provence, 879;
RICHARD le Justicier, 880.

[1] Pertz, t. 1, p. 494.
[2] *Annales Vedast.* — Pertz, *Monum.* t. 2, p. 197.
[3] Hincmar, *Annales*, ad ann. 878.
[4] Pertz, t. 1, p. 512.
[5] Eudes est cité comme comte d'Orléans & de Nevers dès 828. Il est possible qu'il ait été comte d'Autun à partir de la même époque. Nous croyons que c'est le même comte Eudes, qui est dit cousin de Bernard I, marquis de Gothie.

XII

COMTES DE POITOU.

(778-935)

Selon l'*Art de vérifier les dates*, dont les auteurs se sont contentés de copier Besly en apportant à leur œuvre quelques-unes des rectifications indiquées par Dom Vaissete, la série des premiers comtes de Poitou doit être fixée de la manière suivante :

Depuis 815 jusqu'en 835 environ, Ricuin & Bernard ;

Depuis cette dernière date jusqu'en 839, le même Bernard & Emenon son frère;

En 839, Ranulfe I;

En 867, Bernard II, marquis de Gothie & de Septimanie ;

En 880, Ranulfe II, fils de Bernard, marquis de Gothie ;

En 893, Adhémar, fils d'Emenon ;

En 902, Eble, fils de Ranulfe II ;

En 935, Guillaume I, Tête-d'Étoupes, fils du précédent, &c., &c.

Nous prouverons dans cette note : qu'il n'y a pas eu de comte de Poitou du nom de Ricuin ;

Que Bernard, comte de Poitou en 815, n'était pas le frère d'Emenon; que tout au plus pouvait-il être son père ;

Qu'en 867, il n'y a pas eu de Bernard, comte de Poitou, deuxième du nom ;

Que Ranulfe II était fils de Ranulfe I & non de Bernard, duc de Septimanie ;

Qu'il succéda directement à son père en 867, & non en 880 seulement ;

Qu'Eble succéda à Ranulfe II en 890, qu'il fut chassé en 893 par Adhémar & rétabli en 902.

I. ABBON. — Nous avons vu plus haut que le comte auquel Charlemagne confia, en 778, le gouvernement du Poitou, s'appelait Abbon. C'était, au dire de l'Astronome, auteur de la *Vie de Louis le Débonnaire*, un de ses chefs les plus habiles. En sa qualité de comte, Abbon présida, la treizième année du règne de Charlemagne qui correspond à l'an 780 de l'ère chrétienne, deux plaids tenus à Poitiers. Dans le premier, qui eut lieu le dimanche dix-huitième jour de novembre, il termina le

différend qui existait entre les religieux de Noaillé & Abolomiérus, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, au sujet de certains biens sur lesquels les deux abbayes prétendaient avoir également droit[1]. Dans le second, tenu peu de temps après, le premier jour du mois de décembre, il prononça sur un autre différend qui divisait les mêmes communautés au sujet d'un acte d'échange, autrefois passé à Poitiers, en présence du prince Waïfre & sous son autorité[2]. Le nom du comte Abbon figure encore au bas d'une sentence prononcée à Poitiers le 27 avril 790, par le tribunal des *missi dominici*[1], & dans un diplôme donné en 792 par Louis le Débonnaire en faveur du monastère de Noaillé[2]. Il est probable que ce comte vivait encore en 811, & que c'est lui qui est cité parmi les douze principaux chefs francs qui garantirent l'exécution du traité que Louis le Débonnaire conclut cette année-là avec

[1] Novembre 780.

Notitia quibus præsentibus veniens Arembertus clericus, die sabbati, Pictavis civitate, qualiter fuit præsens in mensis november, dies X & octo, coram Abbone comite, vel seniore suo Jeprone abbate, repetebat adversus alios homines Abolomieri; dicebat quod mansio Sancti Helarii in villa Luciago de ratione Novaliacense, ubi Dodina colona Sancti Helarii visa [est manere], malo ordine possederint in rebus, in aquis, &c. Eoque præsente quæsita respondit, quod ipsa in corte, nec suos heredes non debere [rem] habere, sed... dixit quod de super castro legitima initio habebant, per quod ipsa mansa faciebant & in ipso initio, in dies XV, & eveniat dies sabbathus, in ipsa civitate coram ipso comite confirmaverunt etiam & ipsi Arembertus ipso Abolomiere, quod villa Sancti Helarii de ipsa ratione Novaliacinse... Luciago modo redderet, possederet similiter initium legitimum ad ipsa placita, ac firmaverunt per quid ipsa villa possederint. His præsentibus factum fuit. Sig. Thodoenus, advocatus Abbonis comitis. S. Matheo, S. Thodoleno, Hludovicus, S. Conadelo, S. Wannigo, &c.

Data in anno XIII, regnante domno Karolo rege, in mense november. Nathem scripsit. (*Recueil d'Estiennot*, mss. latin, n. 12757, f° 253.)

[2] Décembre, 780.

Notitia ubi veniens Abolomierus, sexta feria, ipsa die Kalendis decembris, Pictavis civitate, inter duas ecclesias, ante Abbonem comitem seu & Jepronem abbatem, ad placitum illum, quem contra Hermembertum ex cellula Nobiliaco habebat Gratianus; unde ipsa die scripturæ initium legitimum præsentare deberet, per quod locellum nuncupatum Jaciacus, de ratione Novaliacensi possederit. Ad præsens Abolomierus advenit & concambium de nominato Gratiano ibidem præsentavit, quomodo decessor ipsius Abbomiere abba prout Gratiano ipsum locellum concamiaverat, & Hermenbertus ad præsens notitias ostendit ad relegendum, quomodo clerici Sancti Hilarii, postquam ipse concamius fuit factus Gratiano, ante Waifarium principem miserunt in rationes pro cellula Novaliaci, quod malo ordine ipse Gratianus ipsam cum appenditiis possidebat, & testamentum de nominato Hermenberto ante cessionem ipsius Waifario principi, nomine Unegarius, præsentaverat, quomodo ipse Jaciacus ad partes Sancti Hilarii pervenerat, inspectoque ipso testamento, ipse Gratianus ipsum Jaciacum tentare non potuerat, & per suos vadios ipsam cellam, cum reliquis appenditiis suis partibus Sancti Hilarii reddiderat, & Unegario pro ipsa cella fidejussores donaverat. Relicta ipsa notitia, taliter ipsi viri dixerunt, ad quando probi homines judicantes ante ipsum comitem adveniebant ad alias causas judicandum, tunc ita causa melius judicata esse poterat, vel ab ipso comite, vel venerabili viro Jeprone abbate. Etiam & ad invicem litigatores convenit, ut quando ipse comes in ipsam civitatem adventaret, & missus ab ipso comite apud missum ipsius Hermenberti ipse Abolomierus denuntiabit, in legitimo placito ante ipsum comitem ipse Abolomierus advenisse deberet, ad hanc causam ratiocinandum apud ipsum Hermenbertum vel missum de partibus Sancti Hilarii, taliter ipse Abolomierus visus fuit spondere: His præsentibus actum fuit. Sig. Abbone comite. Sign. Matthæo. Sig. Sideberto. Sig. Dolinus. Sig. Ermedrinus. Sign. Ermentreus. Sign. Theodrode. Sign. Dodone. Sign. Gacilone. Sign. Emerigo. Sign. &c. Data in mense decembri in anno decimo tertio regnante Karolo rege. (*Archiv. de Noaillé. — Recueil de dom Estiennot*, 12757, f. 239. — Mabillon, *Annal. Bened.* t. 2, p. 716.)

[1] 27 avril 790.

Notitia qualiter veniens Odaseira, die lunis, V. kalendis maii, Pictavis civitate, in æde domni Helari, coram Alebaldo & Hermingaude misso domno Hloduvicho, rege Aquitanorum, vel aliis venerabilibus viris qui cum eis aderant... repetebat adversus alicos istos nomine Faresmundo... alode suo in pago Adrasinse in villa qui dicitur Pino...

Actum fuit a Frialdo in advocatione Adelbaldi Hermengaudi missos. S. Dodone. S. Abbonis comitis. S. Rotberto. S. Ermemberto. S. Regemberto. Data in mense Aprili, anno XXII regnante Karolo rege. (*Recueil de dom Estiennot*, ms. latin 12757, f. 255.)

[2] Mabillon, *Annal. Bened.* t. 2, p. 715.

les Normands [1]. Il aurait eu alors pour successeur immédiat le comte Bernard, cité dans un acte de 815 comme comte de Poitou.

II. BERNARD. — Ce dernier, en tous les cas, ne succéda point, comme le veulent Besly, Dom Vaissete & les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, au comte Ricuin, prétendu successeur d'Abbon. Ricuin, qu'on a fait à tort comte de Poitou, était comte de Padoue. C'est Besly qui, trompé par la leçon fautive des manuscrits de la Vie de Louis le Débonnaire, a le premier commis cette erreur. L'Astronome, auteur de cette vie, rapporte qu'en 814 le comte Ricuin fut chargé avec Norbert, évêque de Reggio, en Italie, d'accompagner à Constantinople les ambassadeurs grecs qui étaient venus trouver Louis le Débonnaire à Aix-la-Chapelle & renouveler le traité d'alliance des deux Empires. Les éditeurs de cet auteur donnent à ce comte le titre de *Comes Pictavinus* [2]. Mais, indépendamment du peu de probabilité qu'il peut y avoir à ce qu'on ait choisi un comte de Poitou & un évêque d'Italie pour composer cette ambasssade, nous avons le texte d'Eginhard qui, rapportant le même fait, donne à Ricuin la qualification de *Comes Patavinus* [3]. Cette autorité est d'autant plus grande pour le point qui nous occupe, que les manuscrits d'Eginhard sont en général plus anciens que ceux de la Vie de Louis le Débonnaire & beaucoup plus nombreux. Il faut donc restituer à Padoue le comte Ricuin & le retrancher de la liste des comtes de Poitou [4].

Bernard, successeur d'Abbon, qualifié d'homme illustre, *vir illuster*, est nommé, dans la Notice d'un plaid tenu à Poitiers, le mercredi 20 juin 815, par Godilus, son *missus*, ou lieutenant, au sujet de deux serfs qui furent convaincus d'avoir fait fabriquer de fausses lettres d'affranchissement. Nous rapportons ici cet acte intéressant à plus d'un titre.

Cum advenisset Godilus, missus illustri viro Bernardo comiti, die mercoris Pictavis civitate, XII kalendas julias, ad justicias faciendas, ibique adveniens alicus homo nomine Ramnulfus, advocatus Sancti Juniani seu Dadeno abbate, repetebat aliquo homini Allafredo & germano Allifredo. Dicebat quod genitor eorum, nomine Leofredus, servus fuerat Sancti Juniani ex villa Teciaco, & ipse in postmodum illo servitio, quod de eorum debuerat, malo ordine reddere contemnebat. Qui jamdicti homines ad presente adstabant & charta ibidem ostenderunt, cum alicus homo nomine Alifredus ipsus (sic) *ante eos dies ingenuus relaxasset, reddita ipsa charta; taliter fuit inventum quod falsa in omnibus aderat. Interrogatus fuit ipsus Allefredus & germano suo Alifredo, ut si ipsa charta vera aderat, aut si ipsa adprobare potebant aut non; taliter dixerunt quod ipsa charta adverare non potebant, sed falsa in omnibus aderat & ipsa comscribere rogaverant, nec per nullo modo ad ingenuitatem se tensare non potebant. Sic ad presente ipsa falsitione per ipsa charta rewadiaverunt & in servitium Sancti Juniani de parte genitore eorum Allifredo se cognoverunt, & ad pedes ipsius Ramnulphi se prostradederunt, & wadios de omnibus ei dederunt, per quid ipsa falsitione presentaverunt vel per quid illo servitio contenderunt.*

Godilus missus, S. Warachione, S. Asone, S. Monario, S. Gestario, S. Gravimarus, S. Theodaldo, S. Didone, S. Dotone, S. Davolingo, S. Bartholomeus, S. Gertuno, S. Adulfo, S. Luveldori.

Data in anno secundo, regnante domno Lhodovico rege [1].

Ce comte est probablement le même per-

[1] *Eginhardi Annales*, Pertz, t. 1, p. 198.

[2] *Vita Hludovici imper.* ad ann. 814. — *Recueil des Historiens de France*, t. 6, p. 174.

[3] Quibus susceptis atque dimissis, domnus Hludovicus legatos suos, Nordbertum Regiensem episcopum & Richowinum Patavinum comitem ad Leonem imperatorem direxit. Eginhard, *Annales*, Pertz, t. 1, p. 201.

[4] La Vie de S. Cowion fait mention d'un comte Ricuin comme vivant en 832. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* attribuent cette mention au comte Ricuin, cité en 814, & en concluent que celui-ci fut comte de Poitiers depuis 814 jusqu'en 832 au moins, concurremment avec Bernard, qui seul figure dans les actes authentiques. Mais faire du Ricuin cité en 832 par la Vie de S. Cowion un comte de Poitiers est une hypothèse qui ne peut se justifier.

[1] *Collect. Fonteneau*, t. 21, p. 93. — Besly, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 176.

sonnage que le comte Bernard, mentionné en 811 avec Abbon au nombre des fidéjusseurs qui jurèrent le traité fait avec les Normands [1]. Dom Vaissete suppose qu'il était fils d'Adalelme, frère de S. Guillaume de Gellone, mais c'est là une simple allégation qu'aucun texte ne vient justifier. Bernard vivait encore le 22 décembre 826, ainsi qu'il ressort des termes d'un diplôme de Pépin I, roi d'Aquitaine, confirmant la donation faite par ce comte à l'abbaye de Saint-Maixent d'un domaine qu'il possédait en Poitou [2]. Quelle est l'époque de sa mort? Besly, Dom Vaissete & les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, qui veulent voir dans ce comte Bernard un frère d'Emenon, comte de Poitiers en 837 & 838, le font mourir en 844. Mais les dates rendent la chose impossible; Bernard, frère d'Emenon & Bernard, successeur d'Abbon, sont deux personnages différents. Ce n'est qu'à partir de l'année 838 que les chroniqueurs font mention pour la première fois des trois frères : Emenon, comte de Poitiers, révoqué en 839, Turpion, nommé comte d'Angoulême la même année, & Bernard, le plus jeune. Ils ne désignent ordinairement ce dernier que sous le titre de frère du comte Emenon [3]. Un auteur dit même en parlant de lui : « Un certain Bernard, *quidam Bernardus*. » Ce n'est pas d'une manière aussi vague qu'on eût désigné un des anciens compagnons d'armes de Charlemagne, un homme déjà âgé, un comte qui avait administré le comté de Poitou pendant près de vingt ans. Les trois frères Emenon, Turpion & Bernard, qui n'apparaissent qu'en 838, & qui moururent tous trois les armes à la main, c'est-à-dire d'une mort prématurée, le premier en 866, le second en 863 [1], & le dernier en 844, appartiennent évidemment à une génération autre que celle de Bernard, successeur d'Abbon. Peut-être étaient-ils ses fils.

III. EMENON. — Quoi qu'il en soit, à la mort de Bernard, arrivée après l'année 830, c'est Emenon qui devint comte de Poitiers. Pépin I, roi d'Aquitaine, étant mort en 838, Emenon se mit, avec son frère Bernard, à la tête de ceux qui voulaient lui donner pour successeur son fils Pépin, encore enfant. C'était agir contre la volonté de Louis le Débonnaire, qui avait l'intention de faire nommer roi d'Aquitaine son fils Charles. Apprenant ce qui se passait, l'empereur vint en 839 célébrer les fêtes de Noël à Poitiers. Sa présence suffit pour dissiper les conjurés. Il fit proclamer son fils roi d'Aquitaine, priva Emenon de ses fonctions, l'exila ainsi que son frère Bernard, & donna le comté de Poitou à Ranulfe I, fils de Gérard, comte d'Auvergne & neveu du comte Guillaume, successeur de ce dernier [2].

Emenon se retira auprès de Turpin ou Turpion, son frère, que Louis le Débonnaire venait de nommer comte d'Angoulême, pour le récompenser sans doute de ce qu'il n'avait pas pris part à la révolte de ses frères. Turpion ayant été tué en 863 dans un combat contre les Normands & n'ayant point laissé de postérité, Emenon lui succéda dans son comté & mourut le 22 juin 866 des suites des blessures qu'il avait reçues dans un combat livré le 14 du même mois contre Landri, comte de Saintes [3].

[1] *Annales Eginhardi*, Pertz, t. 1, p. 198.

[2] Pipinus gratia Dei rex Aquitanorum &c. Idcirco notum fieri volumus omnium fidelium sanctae Dei ecclesiae nostrorumque praesentium scilicet & futurorum solertia, quia ob deprecationem Bernardi comitis, placuit nobis quamdam villam, quae vocatur Titiacus, quam ipse Bernardus in beneficio habuit, quod est in pago Pictavensi, cum omnibus rebus ad se praesenti tempore juste & legaliter aspicientibus & pertinentibus, ad monasterium quod dicitur Sancti Maxentii, ubi praesenti tempore venerabilis vir Rainardus abba praeesse videtur, reddere & de nostro jure in jus & dominatione praedicti monasterii & monachis ibidem Deo famulantibus conferre. Hanc itaque villam... praedicto venerabili monasterio S. Maxentii .. concessimus.

Data x kalendas januarii, anno XII imperii domni Ludovici serenissimi augusti. Actum ad illa Warda prope Andiaco. (*Recueil des Historiens de France*, t. 6, p. 664.)

[3] Anno 844. Bernardus, frater Emenonis & Herveus, filius Rainaldi, congressi cum Lantberto Namnetensi comite ambo occiduntur. (*Chronicon Adhemari Caban.* — *Recueil des Historiens de France*, t. 7, p. 225.)

[1] *Chronicon Adhemari, ibid.* t. 7, p. 259.

[2] *Ibid. Ibid.* t. 7, p. 224.

[3] Turpio comes Engolismensis cum Nortmannis congressus, occidens eorum regem nomine Maurum

IV. RANULFE I. — Ramnulfe ou Ranulfe, fils de Gérard, comte d'Auvergne, fut nommé comte de Poitou aux fêtes de Noël de l'année 839. Il fut, comme son père, un des partisans les plus dévoués à la politique & aux intérêts de Charles le Chauve, qui à son titre de roi d'Aquitaine ne tarda pas à joindre celui de roi de France. Lorsqu'en 845 Charles le Chauve, par le traité de Fleuri-sur-Loire [1], eut rendu au jeune Pépin II le royaume d'Aquitaine, il en excepta les trois comtés de Poitiers, de Saintes & d'Angoulême qu'il se réserva expressément. Ranulfe prit alors un rôle important dans les différentes querelles qui, pendant la plus grande partie du règne de Charles, divisèrent les comtes de l'Aquitaine, querelles qui trouvaient un aliment tout naturel dans les réclamations que ne cessait d'élever le jeune Pépin sur les trois comtés qu'il soutenait avoir été retenus par son oncle au mépris de ses droits. Ce prince s'étant sauvé en 865 de Saint-Médard de Soissons, où il était en prison, & étant retourné en Aquitaine, tomba entre les mains de Ranulfe qui le livra à Charles le Chauve [2].

Ranulfe prit une part active aux guerres contre les Normands. Aidé de son parent, Rainaud, comte d'Herbauges, il gagna sur eux la bataille de Brillac, qu'il leur livra le 4 novembre 852. En 867, ayant réuni ses forces à celles de Robert le Fort, comte d'Anjou & de Touraine, il voulut couper la retraite à ceux qui venaient de piller le Mans, mais il fut tué dans le combat donné près de Brissarthe.

Dom Vaissete & les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont prétendu qu'un des effets du traité de Fleuri-sur-Loire avait été de partager l'Aquitaine en deux duchés, celui de Toulouse & celui de Poitiers, & que cette division fut stable & persista même après que Charles le Chauve eut réuni toute l'Aquitaine sous ses lois. Rien de semblable n'est résulté de l'exécution de ce traité: Ranulfe, de son vivant, n'exerça aucune autorité sur l'Angoumois où commandèrent successivement les comtes Turpion & Emenon, ni à Saintes où il y avait un comte du nom de Landri. Son autorité s'étendait encore moins sur les comtés de l'Aquitaine méridionale, qui n'était pas soumise à Charles le Chauve. L'idée où étaient les auteurs que nous venons de citer, que le duché de Toulouse avait compris dès l'origine l'Aquitaine tout entière, est ce qui a causé leur erreur. Il est certain que les ducs de Toulouse n'ont pris le titre de ducs d'Aquitaine qu'à partir du dixième siècle.

V. RANULFE II. — Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, d'après Besly & dom Vaissete, prétendent que le successeur de Ranulfe I fut Bernard, fils de Blichilde, marquis de Gothie. C'est une erreur : Bernard, fils de Blichilde, n'a jamais été comte de Poitiers, & Ranulfe II fut le successeur immédiat de son père. Le passage suivant d'Hincmar a pu en faire douter : *Ablatis denique a Rotberti filio, his quae post mortem patris de honoribus ipsius ei concesserat & per alios divisis, sed & a filiis Ramnulfi tultis paternis honoribus, & data S. Hilarii abbatia, quam isdem habuit, Frotario, Burdegalensium archiepiscopo, caput jejunii ante sanctum quadragesima, ad monasterium Sancti Dyonisii rediit* [1]. Mais il est certain qu'on ne peut prendre ce passage au pied de la lettre & qu'il renferme plus d'une erreur. Ainsi, lorsque Charles le Chauve donna les *honneurs* de Robert le Fort à Hugues l'abbé, ce ne fut pas au détriment *du fils*, comme le dit le Chroniqueur, mais *des fils* de Robert le Fort, puisque ce duc en avait deux, Eudes & Robert. Ce n'est pas non plus à Frotaire que l'abbaye de Saint-Hilaire fut donnée aussitôt après la mort de Ranulfe I, mais à Acfred,

ab eo ipse occiditur. Et Emeno frater ejus, dudum comes Pictavinus, tunc Engolismae comes extitit, & ipse post biennium cum Landrico Sanctoniensi comite confligens, interempto Landrico, in castrum Runconiam reducitur saucius & octavo die moritur, sepultus juxta basilicam S. Eparchii. (*Chronicon Adhemari.* — *Recueil des Historiens de France*, t. 7, p. 227. — Voyez aussi *Chronicon Aquitanicum*, *ibid.* p. 223.)

[1] *Prudentii Annales Trecenses*, Pertz, *Monum.* t. 1, p. 141.

[2] *Ibid.* p. 470.

[1] *Hincmari Remensis Annales*, Pertz, *Monum* t. 1, p. 476.

l'ancien comte de Toulouse. Frotaire ne l'eut qu'après la mort de ce dernier. On voit donc qu'il est permis de n'avoir pas une confiance absolue dans le témoignage d'Hincmar, quand il nous dit que Charles le Chauve priva les fils de Ranulfe des biens paternels. Ce qui paraît vrai, & c'est le sens qu'il faut donner au passage que nous venons de citer, c'est que Charles le Chauve enleva aux enfants de Ranulfe certains bénéfices que leur père avait possédés, entre autres l'abbaye de Saint-Hilaire, donnée d'abord à Acfred, puis à Frotaire, & celle de Charroux, donnée également à Frotaire. Quant au comté, Ranulfe II n'en fut pas privé; nous en avons la preuve dans une charte donnée au mois d'avril 878 par le comte Gauzbert, frère de Ranulfe II, charte que celui-ci signa en qualité de comte de Poitou[1]. Ranulfe II était donc comte de Poitiers avant la mort de Bernard, fils de Blichilde, arrivée en 879 ou 880, & même avant la condamnation de ce dernier au concile de Troyes, puisque cette condamnation n'eut lieu qu'au mois de septembre 878. Si Bernard avait été comte de Poitiers, Ranulfe n'aurait pu prendre cette qualité. Donc Bernard n'a pas été comte de Poitiers, & Ranulfe II a succédé directement à son père.

Frotaire mourut en 888; Eble, frère du comte Ranulfe, fut alors pourvu de l'abbaye de Saint-Hilaire de Poitiers. A sa demande, le roi Eudes, par un diplôme en date du 30 décembre 890, confirma les chanoines de Saint-Hilaire dans la possession des biens affectés à leur mense[1]. Quant à Gauzbert, le troisième frère de Ranulfe, nous avons vu qu'il prenait le titre de comte du vivant de son frère, mais nous ne savons s'il exerçait son autorité sur un territoire déterminé.

Ranulfe II, suivant la politique traditionnelle de sa famille, qui était de rester fidèle aux Carlovingiens, ne reconnut jamais l'autorité du roi Eudes. Il se posa même comme son adversaire, prit le titre de comte ou de duc d'Aquitaine, & pour tenir tête au roi, fit alliance avec Guillaume le Pieux, comte d'Auvergne, son cousin. On ne sait quelle aurait été l'issue de l'inimitié des deux princes, si Ranulfe ne fût mort en 890 & non en 893,

[1] Voici cette charte que n'a pas connue Besly & qui est si importante pour l'histoire des comtes de Poitou :

Avril 878.

Dum lux ista festinanter discurrit, & dies nostri umbra praetereunt, ideoque opportet nobis ut de futuro debeamus tractare judicium, ut quando quidem transquisitio mortis casus invenerit, non nos inveniat insperatos. Igitur ego in Dei nomine vir venerabilis Gauzbertus comes tractans de Dei timore vel eterna retributione, ut mihi pius ac misericors dominus in die ultima magni judicii veniam largire dignetur, idcirco pro animae meae remedium concedo ad basilicam praecellentissimi Hilarii confessoris atque Pontificis, ubi ipse preciosus umato corpore requiescit, ad luminaria continenda ad ipsum sepulchrum, ubi Cercuelus castus praeesse videtur, hoc est mansus meus indominicatus qui est situs in pago Santonico, infra illa quinta civitatis, in villa nuncupante Dorodonno tam in ipsa villa seu etiam infra murum civitatis, tectis, domibus, aedificiis cunctisque supra positis terris, vineis, silvis, pratis, pascuis, exenis, exitis, adjacentiis, aquis, aquarumve decursibus, mobilibus & immobilibus... cum mancipiis meis ibidem commanentibus vel aspicientibus, Gislarde servo, cum uxore & filiis & filiabus, & Armaldo servo, cum uxore & infantibus eorum & omnibus aliunde... & taliter hanc cessione placuit mihi inserere, ut quamdiu ego advixero tenere & usurpare faciam & ad festivitatem Sancti Hilarii, ad illo lumen solidos v. in censum per singulos annos reddere faciam, & post quoque meum discessum ipsas res emelioratas sine ulla tarditate recipere faciant. Si quis vero, quod futurum minime credo, si fuerit ego ipse aut ullus de heredibus meis seu quislibet homo vel opposita personna, qui contra hanc cessionem istam aliquid agere aut inquietare praesumpserit, auri libras VI argenti pondera decem coactus exsolvat & quod petit nullatenus valeat vindicare, sed praesens haec cessio a me facta perennis temporibus valeat perdurare cum stipulatione subnixa, manu mea propria subterfirmavi & qui post me firmaverunt ad roborandum decrevi.

S. Gausberto comite cessione a me facta. Ramnulfus comes. S. Ermengarde. S. Ermenarius. S. Acardo. S. Ricpotoni. S. Ricardi. S. Anstario. S. Alberico, S. Gauzileno. S. Amalfredo. S. Isembardo. S. Samuel. S. Adalramno. S. Mainardo. Data in mense aprile anno primo post obitum Caroli imperatore, regnante Clodovico rege. Gauscelmus clericus. (*Archiv. de S. Hilaire de Poitiers. — Collect. Moreau*, t. 2, p. 179.)

[1] *Recueil des Hist. de France*, t. 9, p. 450.

comme le disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* sur la foi d'Adhémar de Chabanais[1].

VI. EBLE. — Eble, fils bâtard de Ranulfe II, fut son successeur immédiat. Besly & les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* prétendent le contraire; mais une charte donnée à Poitiers par Eble, le 10 octobre 890 ou 891, par laquelle il confirme une donation faite par son père à Saint-Martin de Tours, prouve qu'aussitôt la mort de Ranulfe il prit possession de l'héritage paternel[2]. Il était encore fort jeune. Gauzbert & Eble, abbé de Saint-Hilaire, ses oncles, ayant pris les armes contre Eudes, celui-ci vint en Aquitaine pour les faire rentrer dans le devoir; ils périrent l'un & l'autre pendant cette expédition[3]. Abandonné à ses propres forces, le jeune Eble ne put résister longtemps aux attaques d'Adhémar, fils d'Emenon, qui, avec l'appui d'Eudes, parvint, en 893, à s'emparer de la ville de Poitiers[4]. Il se réfugia en Auvergne auprès de son cousin Guillaume le Pieux, qui, à raison de l'étendue de ses possessions, se trouvant le plus puissant prince de l'Aquitaine, prit dès lors le titre de duc de ce pays.

VII. ADHÉMAR. — Adhémar, fils d'Emenon, s'étant emparé du comté de Poitiers, en resta maître jusqu'en 902. Ce qu'on sait de son administration se borne à peu de chose, car tout ce que rapportent de lui les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* est rempli d'erreurs. Sur sa demande, le roi Eudes accorda en 894 l'abbaye de Saint-Hilaire à Ecfroid, évêque de Poitiers. En 898, Adhémar assista à la donation que firent de leurs biens à l'abbaye de Beaulieu Godefroi & Godèle sa femme, & il mit son nom au bas de l'acte qui en fut dressé[5]. Eble ayant réussi en 902 à rentrer dans la ville de Poitiers, en chassa Adhémar, qui vécut encore longtemps, puisqu'il ne mourut que le 21 mars 926[1].

EBLE *rétabli*. — La jeunesse d'Eble, telle qu'elle est racontée par Besly, dom Vaissete, & les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, n'est qu'une pure légende. Chassé de Poitiers en 893, après trois ans de pouvoir, Eble vécut en Auvergne, retiré auprès de son parent Guillaume le Pieux, qui l'aida en 902 à rentrer en possession du comté de Poitiers. Voilà ce qui paraît certain. A partir de 902, Eble prit part à plusieurs des événements de l'Aquitaine : son nom figure dans un grand nombre de chartes. Ayant hérité en 927 ou 928 du comté d'Auvergne, par suite de la mort du comte Acfred II, il prit alors le titre de duc d'Aquitaine, concurremment avec Raimond III, comte de Toulouse, qui le prenait aussi; il mourut en 935 & laissa ses domaines à son fils Guillaume I, dit Tête-d'Étoupes[2].

XIII

CHRONOLOGIE DES COMTES D'AUVERGNE SOUS LA SECONDE RACE.

(839-935)

Ce que nous avons dit à propos de la descendance de Guillaume, frère du duc Gérard, facilitera singulièrement notre tâche pour établir la suite des comtes d'Auvergne pendant la période carlovingienne.

I. GÉRARD. — Nous avons vu que le duc Gérard avait été nommé comte d'Auvergne, en 839, par Louis le Débonnaire, lorsqu'il vint en Aquitaine pour faire couronner roi son jeune fils Charles; Gérard fut tué en 841, à la bataille de Fontenay.

II. GUILLAUME I. — Au duc Gérard succéda en 842 Guillaume, son frère. Ce dernier ne vécut pas longtemps; au mois de mai 846, il était remplacé par le comte Bernard[3].

[1] Voyez ce que nous avons dit ci-devant § V.

[2] *Preuves*, Chartes & Diplômes, Charte d'Eble de l'année 890 ou 891.

[3] *Annales Vedast.* ad ann. 892, Pertz, t. 1, p. 528.

[4] Adhémar, *Chronicon*, dans Labbe, *Bibliotheca nova*, t. 2.

[5] *Cartul. de l'abbaye de Beaulieu*, n. 29.

[1] *Chronique de Saint-Maixent* dans le *Recueil des chroniques des églises d'Anjou*, publié par la Société de l'Histoire de France.

[2] Besly, *Histoire des comtes de Poitou*.

[3] *Cartul. de Saint-Julien de Brioude*, n. 172.

III. BERNARD I. — Bernard figure en qualité de comte d'Auvergne & d'abbé de Saint-Julien de Brioude, dans des chartes des mois de mai 846, juin 847, mai 849, février 857, mars 858, mai 860, janvier 864 & mai 866[1]. Il vivait encore au mois d'avril 868, mais il était mort au mois de septembre de la même année[2]. Il eut deux femmes : Luitgarde, la première, est citée en 849; Ermengarde, la seconde, en 864[3].

Les auteurs du *Gallia Christiana* & de l'*Art de vérifier les dates* font mourir Bernard I en 857 & lui donnent pour successeur un comte nommé Guillaume, auquel succède en 860 un autre comte nommé Étienne. Étienne ayant été tué en 864, ils placent en cette année un autre comte qu'ils appellent Bernard II; mais ce comte Guillaume est le produit d'une erreur & n'a jamais existé. Ces auteurs s'appuient, pour justifier la présence de ce Guillaume, sur une donation faite aux chanoines de Brioude par Anastase, doyen, des terres qu'il avait *in loco qui dicitur de Caselis*, charte donnée, disent-ils, *tempore Willelmi comitis seu abbatis, mense marcio, anno* XX *regnante Pipino rege*. Ces détails permettent parfaitement de reconnaître la charte dans le cartulaire imprimé de Saint-Julien de Brioude; elle y occupe le numéro 282. Mais dans ce cartulaire, cette charte, à laquelle doit être assignée la date du mois de mars 858, au lieu de mentionner le comte Guillaume, nomme le comte Bernard : *Ubi Bernardus comes vel abbas S. Juliani praeesse videtur*. Il n'y a donc pas eu de comte d'Auvergne du nom de Guillaume entre 858 & 862.

Quant au comte Étienne, il y a bien eu un comte de ce nom, mais rien ne prouve qu'il fut comte d'Auvergne. La première fois qu'il est fait mention de lui, c'est en 860. Il est dit que Raimond, comte de Toulouse, cita au concile de Tusei le comte Étienne, fils du comte Hugues, qui, après avoir fiancé sa fille en mariage[4], refusait de l'épouser. Hincmar rapporte qu'en 862, Étienne persuada au jeune Charles, fils de Charles le Chauve, d'épouser contre la volonté paternelle la veuve du comte Herbert[1]. Enfin, en 864, les Normands s'étant avancés jusqu'à Clermont en Auvergne tuèrent le comte Étienne & se retirèrent sans encombre[2]. Mais il est à remarquer qu'aucun des auteurs qui nous ont rapporté les faits que nous venons de citer n'appelle Étienne comte d'Auvergne. Cette qualification ne lui est donnée que par Adhémar de Chabanais & par l'auteur de la Chronique de Saint-Maixent, qui vivait au douzième siècle[3]. Or, comme nous savons qu'en 858, en 860 & en janvier 864, Bernard I était encore en vie, il paraît certain qu'il n'y a pas eu de comte d'Auvergne du nom d'Étienne, pas plus qu'il n'y a eu en 858 de comte du nom de Guillaume. De ce qui précède il résulte aussi que la distinction établie par les auteurs du *Gallia Christiana* entre Bernard I & Bernard II ne peut subsister, & que ces deux personnages n'en font qu'un. Bernard I ne mourut, en effet, qu'après le mois d'avril 868.

IV. BERNARD II. — WARIN. — Au mois de septembre 868, Bernard I était remplacé comme abbé de Saint-Julien de Brioude par le comte Warin[4], que nous croyons être son fils. Warin était abbé de Saint-Julien, en qualité de comte de Velai. Le comté de Clermont, ou l'Auvergne proprement dite, était alors occupé par un autre Bernard, fils de Bernard I, que nous nommerons Bernard II.

Ce Bernard est le même que Bernard Plantevelue, celui qui fut marquis de Gothie en 878, & qu'Hincmar appelle *comes Rodonensis*. En 869 ou 870, à la mort de Warin, il hérita de la partie de l'Auvergne occupée par ce dernier, mais il n'hérita pas de l'abbaye de Brioude dont s'empara Fro-

[1] *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*, n. 172, 190, 95, 77, 282, 110, 176 & 210.
[2] *Ibid.* n. 304.
[3] *Ibid.* n. 95 & 176.
[4] *Recueil des Hist. de Fr.* t. 7, p. 524 & 525.

[1] *Hincmari Remensis Annales*, Pertz, t. 1. p. 457 & 466.
[2] *Ibid.* p. 462.
[3] *Chronicon Adhemari* dans Labbe, *Bibliotheca nova*, t. 2, & *Chronique de S. Maixent* dans le *Recueil des chroniques des églises d'Anjou*, publié par la Société de l'Histoire de France.
[4] *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*, n. 257. — Voyez aussi les n. 56 & 152.

taire, archevêque de Bordeaux[1]. Dès 868 il est fait mention de lui comme d'un des principaux dignitaires de l'Aquitaine. Il alla trouver le roi à la diète de Pistre avec Bernard, marquis de Gothie, & Bernard, marquis de Toulouse[2]. L'année suivante, en 869, il devait aller trouver le roi à Cosne-sur-Loire, pour conférer avec lui sur les affaires de l'Aquitaine[3].

Il fut un de ceux auxquels Charles le Chauve confia, en 872, la direction de son fils Louis le Bègue en l'envoyant en Aquitaine[4]. Bernard fut toujours un des plus zélés défenseurs de ce prince, qui le choisit pour être le tuteur de ses fils en 877, lorsqu'il se sentit près de sa fin[5]. En 878, Bernard fut nommé marquis de Gothie[6]. Il ne cessa, depuis cette époque jusqu'à sa mort, de s'opposer aux entreprises de Boson, roi de Provence, & de l'empêcher d'envahir les États des fils de Louis le Bègue. Bernard Plantevelue perdit la vie dans un combat; il était mort au mois d'août 886[7]. De sa femme Ermengarde il avait eu trois fils. Un seul, Guillaume, lui survécut & fut son successeur.

V. GUILLAUME LE PIEUX. — Guillaume succéda en 885, ou au plus tard avant le mois d'août 886, à Bernard son père, dans les comtés d'Auvergne & de Velai, & dans le marquisat de Gothie, ainsi que nous l'apprenons d'un diplôme de Louis le Gros en faveur de l'église de Nevers, dans lequel ce prince fait l'éloge de la fidélité de Bernard, & reconnaît les services qu'il n'a cessé de rendre à ses souverains légitimes[1]. Abbon, dans son poëme sur le siége de Paris par les Normands, donne à Guillaume le titre de comte de Clermont[2]. Le même auteur nous apprend qu'il prit parti contre le roi Eudes. Ce prince lui ayant enlevé, pour le punir, le Berry & l'Auvergne, & ayant donné ces provinces au comte Hugues, il en résulta une guerre entre ce comte & Guillaume, guerre dans laquelle Hugues perdit la vie[3]. Débarrassé de son compétiteur, Guillaume devint plus puissant qu'il ne l'avait encore été. Il est probable qu'il fit alors la paix avec Eudes & qu'il finit par le reconnaître pour roi, car on trouve le nom de ce prince associé avec ceux de ses propres parents dans plusieurs de ses fondations pieuses.

En 910, Guillaume fonda le prieuré de Sauxillanges, en Auvergne, pour le repos de l'âme, est-il dit dans la charte, de son père Bernard, de sa mère Ermengarde & de ses frères, d'Adelinde sa sœur & des enfants de cette dernière, c'est-à-dire de Guillaume III & d'Acfred, ses neveux & futurs successeurs[4]. Ce fut aussi en 910 qu'il fonda l'abbaye de Cluny sur un fonds de terre qui lui fut donné par sa sœur, l'abbesse Ave. Par l'acte de fondation, daté du 11 septembre 910, il soumit le nouveau monastère directement au Saint-Siége[5].

En 912, il fit une nouvelle fondation; ce fut celle du prieuré de Maissac, en Auvergne. Cette fondation fut encore faite, est-il dit dans l'acte, pour le repos de son âme, de celles d'Eudes son seigneur, de ses père & mère, de Louis l'Aveugle, son beau-frère, & de sa femme Ingelberge[6]. Il fit confirmer cet établissement par le pape Jean X.

[1] Frotaire fut abbé de Saint-Julien de Brioude de 879 à 888; Adalgisus, évêque d'Autun, fut son successeur de 889 à 892. Guillaume le Pieux devint abbé du monastère en 893. On lui donne ce titre dans un grand nombre de chartes depuis cette époque jusqu'en 911. En 918 & 919, c'est Guillaume le Jeune, successeur de Guillaume le Grand ou le Pieux, *Guillelmus Major*, qui est abbé de Saint-Julien de Brioude. Acfroi occupa ces fonctions du vivant de son frère en 922 & en 923. Voyez le *Cartulaire de Brioude*, publié par l'Académie des Sciences de Clermont-Ferrand en 1861, & la *Chronologie du Cartulaire de Brioude*, publiée par M. Bruel. — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1866, p. 445.

[2] *Hincmari Annales*, Pertz, t. 1, p. 480.

[3] *Ibid.* p. 481.

[4] *Ibid.* p. 493.

[5] *Ibid.* p. 503.

[6] *Ibid.* p. 508.

[7] Baluze, *Histoire généal. de la maison d'Auvergne*, t. 2, preuves, p. 3.

[1] Baluze, *Histoire généal. de la maison d'Auvergne*, t. 2, preuves, p. 3.

[2] Abbon, *de Bello Paris.* Pertz, t. 2, p. 810.

[3] *Ibid.*

[4] Baluze, *Histoire généal. de la maison d'Auvergne*, preuves, t. 2, p. 12.

[5] *Bibliotheca Cluniacensis*, p. 2.

[6] *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, t. 6, p. 248 & 254.

Guillaume le Pieux qui, dans un de ses testaments fait en faveur de l'abbaye de Sauxillanges, s'intitule prince de la Marche, *princeps Marchiae*[1], & qui avait pris en 893, lorsque Adhémar avait chassé le jeune Eble de Poitiers, le titre de duc d'Aquitaine, mourut le 6 juillet 918[2]. Il n'avait eu qu'un fils de sa femme Ingelberge, & ce fils nommé Boson mourut avant lui. Guillaume fut enterré dans l'abbaye de Saint-Julien de Brioude dont il est regardé comme un des principaux bienfaiteurs.

VI. GUILLAUME III.— Guillaume, dit le Jeune, fils d'Acfred, comte de Razès, & d'Adelinde, sœur de Guillaume le Pieux, succéda à son oncle dans les comtés d'Auvergne & de Velai seulement[3]; Raimond, comte de Toulouse, ayant hérité à titre de proche parent du marquisat de Gothie. Le nom de Guillaume figure au bas de l'acte de fondation de l'abbaye de Cluny, & dans une donation faite en 916, par son oncle, au prieuré de Sauxillanges qu'il venait de fonder. Guillaume III eut de longs démêlés avec le roi Raoul, qui fit deux expéditions contre lui, dans le but de l'expulser du comté de Bourges. Guillaume, battu en 926, fut forcé de se retirer en Auvergne; il mourut la même année, le seizième jour de décembre, suivant l'obituaire de Brioude, & ne laissa pas d'enfants; on ne sait pas même s'il avait été marié.

VII. ACFRED. — Acfred, fils d'Acfred, comte de Razès & frère de Guillaume III, fut le successeur de ce dernier dans les comtés d'Auvergne & de Velai; il portait déjà le titre de comte du vivant de son frère, & était abbé de Saint-Julien de Brioude. Ce fut lui qui, en 926, défendit Nevers contre le roi Raoul. Devenu comte d'Auvergne, il ne voulut jamais reconnaître ce prince, & nous avons plusieurs chartes de lui ainsi datées : *Anno IV (vel anno V) quo infideles Franci deshonestaverunt regem suum*[4] *Carolum & Rodulphum in principem elegerunt.* Acfred fit son testament au mois d'octobre 927; il mourut la même année ou au commencement de 928 sans laisser d'enfants. Après sa mort, Eble, comte de Poitiers, hérita comme son plus proche parent du comté d'Auvergne & du Limousin & prit le titre de duc d'Aquitaine. A cette époque, de toutes les familles dont nous avons retracé l'histoire, quatre seulement subsistaient & se trouvaient en présence : celle des Ranulfe & celle des Raimond de Toulouse, les descendants de Borrel, comte d'Ausone, & ceux de Suniaire II, comte de Roussillon.

XIV

CHRONOLOGIE DES COMTES DE CARCASSONNE ET DE RAZÈS.

(800-944)

Il y a un peu de confusion dans ce que dom Vaissete a rapporté au sujet des comtes de Carcassonne & de Razès; il n'a pas réussi à distinguer assez nettement les uns d'avec les autres. Pour mettre un peu d'ordre dans cette matière, nous rappellerons d'abord que le comté de Carcassonne & celui de Razès ont toujours été séparés. Celui de Carcassonne avait la même étendue que le diocèse de cette ville. Quant au Razès, il faisait partie du diocèse de Narbonne. On fit au neuvième siècle une tentative pour l'en séparer & l'ériger en diocèse particulier; mais cette tentative échoua devant les réclamations des archevêques de Narbonne qui, dans le but d'affirmer leurs droits sur ce petit territoire, ajoutèrent à leur titre celui d'évêques de Razès, *episcopus Narbonensis & Redensis*[1]. Plus heureux sous le rapport civil, le Razès eut longtemps ses comtes particuliers, différents de ceux de Narbonne & de ceux de Carcassonne. On sait d'ailleurs qu'à par-

[1] *Cartulaire de Sauxillanges*, n. 146.

[2] Guillaume, son neveu, s'intitule *Guillelmus comes, successor Guillelmi Majoris* dans une Charte du 30 septembre 918. *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*, n. 318.

[3] *Ibid.*

[4] Voyez *Cartulaire de Sauxillanges*, n. 13, & *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*, n. 167 & 315.

[1] Un Léon, évêque de Razès, est nommé en 878. (Voyez Mainard, t. 1, pièces justificatives, ann. 878.) Il y eut donc au neuvième siècle un évêché de Razès qui eut une durée éphémère.

tir de l'année 817, le comté de Carcassonne fut distrait de la Septimanie & réuni à la Marche de Toulouse. Nous nous occuperons d'abord des comtes de Carcassonne; nous donnerons ensuite la liste des comtes de Razès.

§ I.

Comtes de Carcassonne.

I. DELLON. — Le plus ancien comte de Carcassonne qui nous soit connu, s'appelait Dellon. Il est mentionné dans un titre de l'an 838 comme ayant autrefois fixé, à la demande des religieux de la Grasse, les limites du territoire de Saint-Couat, dans le comté de Carcassonne [1]. Le même document nous apprend que Dellon était le père de Gislefroi ou Gisclafred, comte de Carcassonne en 812; il a donc dû précéder ce dernier dans ces fonctions.

II. GISLEFROI.—Gislefroi ou Gisclafred, fils de Dellon, est un des huit comtes auxquels Charles le Chauve envoya, en 812, son diplôme en faveur des Espagnols réfugiés en Septimanie [2]. Il est rappelé, en 828, dans un diplôme de Pépin I, comme ayant fait autrefois, avec Louis le Débonnaire, un échange de terrains situés dans le comté de Carcassonne [3], & en 838, comme étant fils du comte Dellon. Il dut mourir avant l'année 817.

III. OLIBA I. — Il est fort présumable que le comté de Carcassonne, qui à cette époque fut séparé de la Septimanie, fut alors donné au comte Oliba que nous y trouvons installé en 820. Oliba & sa femme Elmetrude, par une charte en date du 12 septembre de cette même année [4], donnent à l'abbaye de la Grasse un alleu appelé *Favarios*, situé dans le comté de Carcassonne. Pépin I, par un diplôme du 27 septembre 827, confirma, à la demande du comte Oliba, les religieux de la Grasse dans la possession de plusieurs domaines que ce comte leur avait donnés dans son comté [1]. Oliba I vivait encore le 1er novembre 835, comme le prouve un autre diplôme de Pépin I, donné en faveur de l'abbaye de Montolieu [2]. Il mourut avant le mois de mai 837; car, à cette date, Richilde, sa seconde femme, faisant une donation à l'abbaye de la Grasse, se dit sa veuve [3].

IV. OLIBA II. — Quoiqu'on ne trouve la mention d'Oliba II pour la première fois qu'en 870 [4], il y a lieu de croire qu'il fut le successeur immédiat d'Oliba I. Oliba II n'était que comte de Carcassonne & non de Razès, comme l'a cru dom Vaissete. C'est ce qui est établi par un diplôme de Charles le Chauve du 20 juillet 870, par lequel ce prince lui donne en bénéfice certains biens situés dans le pays de Carcassonne, & par le diplôme du même prince, du 11 juin 877, qui accorde au comte Oliba, qualifié de comte de Carcassonne, les domaines situés dans son comté, qui avaient appartenu à Miron, fils de Béra, & qui avaient été confisqués sur lui pour cause de trahison [5]. C'est le dernier acte où il soit fait mention d'Oliba II. Ce comte dut mourir peu de temps après; il n'était certainement plus en vie en 880.

V. BENCION. — Il eut pour successeur un comte du nom de Bencion, que dom Vaissete, avec assez de raison, croit être son fils. Bencion était mort en 908 [6], peut-être même l'était-il quelques années plus tôt, mais nous manquons de documents pour déterminer plus exactement l'époque de sa mort.

VI. ACFRED. — Bencion eut pour successeur son frère Acfred, que dom Vaissete appelle Acfred deuxième du nom, pour le distinguer de son oncle Acfred, comte de Razès. Acfred, comte de Carcassonne, par un acte du 24 mai 934, donna à l'abbaye de Montolieu plusieurs alleux, situés dans le comté de Carcassonne [7], qui lui venaient de

[1] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. LII.
[2] *Ibid.* n. XVI.
[3] Baluze, *Capitulaires*, t. 2. p. 1429.
[4] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XXXVI.

[1] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XLV.
[2] *Ibid.* n. XLIX.
[3] *Ibid.* n. L.
[4] *Ibid.* n. XCIV.
[5] *Ibid.* n. CVII.
[6] Tome V, *Preuves*, Chartes & Diplômes, numéro XXXIV.
[7] *Ibid.* n. LIX.

son père le comte Oliba II, auquel le roi Charles le Chauve les avait donnés. Il paraît qu'Acfred hérita de ses cousins Guillaume & Acfred, comtes d'Auvergne, du comté de Razès, & qu'il joignit ce comté à celui de Carcassonne. Il mourut sans descendants mâles. On croit qu'Arsinde, femme d'Arnaud qui était comte de Carcassonne & de Razès en 944, était sa fille, & que par son mariage elle porta ces deux comtés dans la famille des comtes de Comminges & de Couserans.

§ II

Comtes de Razès.

I. BÉRA. — Béra était comte de Razès en 813 lorsqu'il fonda dans son comté, avec sa femme Romille, l'abbaye d'Alet[1]; il a été souvent confondu avec Béra, comte de Barcelone, qui vivait dans le même temps. On a même prétendu que le comte de Razès & celui de Barcelone ne faisaient qu'un même personnage. Mais Béra, comte de Barcelone, était Goth d'origine & le comte de Razès se dit fils du comte Guillaume; le premier eut un fils, nommé Willemond, qui périt misérablement après s'être allié avec les Sarrasins dans le but d'expulser Bernard, fils de Guillaume, de la Marche d'Espagne, & Béra, comte de Razès, eut un fils appelé Argila & une fille nommée Rotrude. Il y a donc lieu de distinguer ces deux comtes. Il faut avouer toutefois qu'on ignore l'époque précise de la mort du comte de Razès & qu'il est difficile de décider si c'est à lui ou au comte de Barcelone que fut adressé, en 812, le diplôme de Charlemagne, en faveur des Espagnols réfugiés en Septimanie.

II. ARGILA. — Dans une charte du 30 juillet 844, Argila se dit fils du comte Béra; il vend à son fils Béra certains domaines situés dans le pays de Razès[2]. Quoique dans cet acte il ne prenne pas le titre de comte, il y a lieu de croire, néanmoins, qu'il était ou qu'il avait été comte de Razès, car il ne donne pas non plus ce titre à son fils Béra qui, dix-huit mois plus tard, prend la qualification de comte, dans un acte de donation[3]. Argila dut mourir à la fin de l'année 844 ou en 845.

III. BÉRA II. — Béra, fils d'Argila, devint comte de Razès en 845. Le 24 février de l'année suivante, il donna plusieurs alleux au monastère de Saint-André d'Exala, première origine de l'abbaye de Cuxa[4]. Nous n'avons pas d'autre renseignement sur ce personnage, que les Bénédictins ont eu le tort de mettre au nombre des comtes de Roussillon. Il paraît qu'il eut un fils nommé Miron. Nous ne saurions affirmer que ce fils ait succédé à son père ni qu'il ait hérité du comté de Razès. Une charte de l'année 870[5] nous apprend qu'il avait pris parti avec plusieurs autres habitants de la Gothie contre Charles le Chauve, & que ce prince, l'ayant traité comme rebelle, le priva de tous ses biens & bénéfices dont il gratifia Oliba II, comte de Carcassonne.

IV. ACFROI I. — Acfroi était frère du comte Oliba. En 873, il assista, avec ce dernier, en qualité de comte de Razès, à la dédicace de l'église de Notre-Dame de Formiguera, dans le Capcir[6]. Il est à présumer qu'il y avait déjà plusieurs années qu'il était en possession de ce comté. En 883, il tint un plaid à Carcassonne où fut jugée une cause intéressant l'abbé Recamond & l'abbaye de Saint-Hilaire, située dans le diocèse de Carcassonne[7]. On voit par un diplôme du roi Carloman, donné en 884, qu'il avait présidé une enquête faite au sujet de certains biens que l'église de Narbonne possédait dans le Razès[8], & il est rappelé en 908, dans un diplôme de Charles le Simple, comme ayant autrefois donné à l'abbaye de la Grasse quelques possessions dans le même pays[9]. Acfred avait épousé Adelinde, fille de Bernard Plantevelue, comte

[1] Voyez ci-après, *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XVII.

[2] *Marca Hispanica*, append. n. 18.

[1] *Marca Hispanica*, append. n. 19.

[2] *Ibid.*

[3] Voyez ci-après, *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XCIV.

[4] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XCIX.

[5] Voyez au tome V, *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. V.

[6] *Ibid.* n. VII.

[7] *Ibid.* n. XXXIV.

d'Auvergne[1]; il était beau-frère de Guillaume le Pieux, marquis de Gothie. Il mourut vers la fin de l'année 905 ou au commencement de l'année suivante, comme il paraît par la délivrance que firent le 19 février de l'an 906, Adelinde, sa veuve, & ses autres exécuteurs testamentaires à Ranulfe, abbé de Montolieu, du lieu & de l'église de Saint-Martin, situés près de la montagne de Bassera, dans le comté de Razès & de quelques autres domaines qu'Acfred avait légués à ce monastère par ses dernières dispositions[2]. L'acte est souscrit par Acfred, un de ses fils; il en avait eu trois, Guillaume, Bernard[3] & Acfred.

V. ACFRED II. — Il y a lieu de croire qu'Acfred, qui signa l'acte d'exécution du testament de son père, lui succéda dans le comté de Razès, & qu'à la mort de Guillaume le Jeune, son frère, arrivée en 926, il transmit ce comté à son cousin Acfred, fils d'Oliba, comte de Carcassonne, qui réunit ainsi les deux comtés sur sa tête. Néanmoins, la chose est incertaine[4]. Il se peut qu'Acfred, fils d'Acfred, n'ait pas été comte de Razès & que ce comté soit passé entre les mains du comte de Carcassonne aussitôt après la mort d'Acfred I. C'est, du reste, l'opinion de dom Vaissete.

Par suite de la réunion des deux comtés de Carcassonne & de Razès sur la tête d'Acfred, comte de Carcassonne, le Razès passa avec le premier dans la famille des comtes de Comminges & de Couserans.

[1] *Cartulaire de Sauxillanges*, n. 13, & *Cartulaire de Saint-Julien de Brioude*, n. 315.

[2] Voyez tome V, Chartes & Diplômes, n. XXXI.

[3] C'est de ce Bernard que Justel & Baluze ont voulu faire descendre les la Tour d'Auvergne, mais toutes les chartes sur lesquelles ils s'appuient pour établir cette filiation ont été fabriquées pour les besoins de la cause. Bernard, fils d'Acfred, comte de Razès, ne paraît avoir joué aucun rôle dans l'histoire, & il mourut certainement sans enfants. A l'aide des chartes fausses fournies par de Bar, Baluze, qui les croyait authentiques, a prétendu que ce Bernard avait épousé Blitsende & avait eu pour fils un second Bernard, mari de Berthilde & père de Géraud de la Tour. Tous ces personnages sont apocryphes.

[4] Acfred était abbé de Saint-Julien de Brioude, & par conséquent comte de Velai en 922 & en 923, c'est-à-dire du vivant de son frère.

XV

COMTES DE NARBONNE, DE NIMES, DE MAGUELONNE ET D'AGDE.

§ 1

Comtes de Narbonne.

MILON. — Le plus ancien comte carlovingien de Narbonne dont le nom soit parvenu jusqu'à nous est Milon, qui confirma & fit exécuter, en 781, un jugement rendu par les *missi dominici* à Narbonne, en faveur de Daniel, archevêque de cette ville[1]. Il est mentionné en 794 dans un diplôme de Charlemagne comme ayant été un des fondateurs de l'abbaye de Caunes[2].

MAGNARIUS. — En 791, Magnarius était comte de Narbonne; il fixa cette année-là les limites d'un territoire qui appartenait à l'abbaye de Caunes[3].

STURMION. — Sturmion, comte de Narbonne, depuis 800 jusqu'en 810 ou 811 environ, est rappelé dans un jugement de l'année 834[4], comme ayant reçu un rescrit de Louis le Débonnaire, lorsque ce prince n'était encore que roi d'Aquitaine.

Ce sont là les seuls comtes particuliers de Narbonne dont les noms nous ont été conservés. Il y a beaucoup d'apparence qu'il n'y en a guère eu davantage. Par suite de la création de la Marche d'Espagne ou Gothie, en 817, les domaines affectés au comte de Narbonne devinrent un des apanages du marquis qui commandait la Marche. Il en fut probablement de même pour les domaines des comtés de Nimes & de Maguelonne, & pour quelques autres, dans lesquels on ne voit résider aucun comte après l'an 820; mais comme le marquis ne pouvait se trouver à la fois dans tous les comtés & remplacer tous les comtes dont il s'était réservé les fonctions, ces fonctions furent exercées par des vicomtes qui relevaient directement de son

[1] Voyez ci-après, aux *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. V.

[2] *Ibid.* n. VIII.

[3] *Ibid.* n. VII.

[4] *Ibid.* ad ann. 834.

autorité. C'est ce qui nous fait penser qu'après l'année 820, les comtes particuliers de Narbonne furent remplacés par de simples vicomtes.

§ II

Comtes de Nimes.

RAOUL. — De même, à Nimes, après Raoul, comte franc institué en 759 par Pépin, après la prise de cette ville, on ne trouve aucun comte mentionné jusqu'en 890[1]. Il est probable cependant que, sous Charlemagne & Louis le Débonnaire, Nimes fut administrée par un comte, mais ensuite il n'y eut plus qu'un vicomte placé sous l'autorité du marquis de Gothie.

§ III

Comtes de Maguelonne.

Le plus ancien comte de Maguelonne qui nous soit connu est le père de S. Benoît d'Aniane dont nous ignorons le nom. Il était Goth d'origine & fut confirmé dans ses fonctions par Pépin, & par Charlemagne en 778[2].

AMICUS.— Amicus fut peut-être son successeur. Ce comte de Maguelonne est cité dans les actes du concile de Narbonne de 891 ; il était alors un des juges nommés par Charlemagne pour examiner la cause pendante entre l'archevêque de Narbonne & l'évêque d'Elne, au sujet des limites du Razès[3].

ROBERT. — Un autre comte, nommé Robert, est cité dans un diplôme de 819 comme ayant autrefois délimité le territoire de Villeneuve, dans le comté de Maguelonne[4]. Robert a pu être comte de Maguelonne entre les années 795 & 812.

Après Robert, nous ne trouvons plus de comtes de Maguelonne mentionnés dans les documents.

§ IV

Comtes d'Agde & de Béziers.

On ne connaît le nom d'aucun comte de Béziers pendant la période carlovingienne, & il est à croire que cette ville n'a jamais eu de comtes particuliers. Nous nous fondons, pour arriver à cette conclusion, sur ce que, dans plusieurs chartes, le territoire de Béziers est dit être dans le *suburbium* d'Agde & sur ce qu'en 897 il n'y avait qu'un même vicomte pour Agde & pour Béziers: *Boso vicecomes Biterrensis & Agatensis*[1]. Nous croyons donc que le comte d'Agde était en même temps comte de Béziers.

Il y a eu des comtes à Agde, dès le sixième siècle, & Grégoire de Tours nous a conservé le nom de l'un d'entre eux, nommé Gomacharius.

LEIBULFE. — Le premier qui soit mentionné sous les Carlovingiens est Leibulfe. C'est un de ceux auxquels Charlemagne envoya, en 812, son diplôme en faveur des Espagnols réfugiés. Il est cité en 822, comme ayant autrefois délimité des salines situées sur le territoire d'Agde & de Narbonne, & qui avaient été données à l'abbaye d'Aniane[2]. Nous ne saurions dire si ce Leibulfe est le même que celui qui reçut de Louis le Débonnaire, en 825[3], des domaines situés dans la ville d'Arles. Si c'est le même, il faut admettre alors que du comté d'Agde, Leibulfe était passé à celui d'Arles.

ARNAUD. — Arnaud est également mentionné en 822, comme ayant été comte d'Agde & de Béziers. Il avait donné à l'abbaye d'Aniane un domaine qu'il avait acheté dans le territoire de Béziers[4]. Il ne vivait plus en 822. Aucun autre comte n'est cité avant 848.

APOLLONIUS. — Apollonius était comte d'Agde en 848[5]. Il vivait encore en 872, puisque Charles le Chauve, par un diplôme en date de cette année[6], lui donna une

[1] En 890, Raimond était comte de Nimes.

[2] *Vita S. Benedicti Anian. Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*, saec. 4, t. 2.

[3] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. VI.

[4] *Recueil des Hist. de France*, t. 6, p. 517.

[1] Voyez tome V, Chartes & Diplômes, n. XVIII.

[2] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XL.

[3] *Ibid.*

[4] *Ibid.* n. XLI.

[5] *Ibid.* n. LXXI & LXXII.

[6] *Ibid.* n. CVII.

partie du domaine de la ville d'Agde qui lui appartenait.

XVI

SUITE CHRONOLOGIQUE DES MARQUIS DE SEPTIMANIE OU DE GOTHIE.

Nous avons dit que la Septimanie ou Gothie fut séparée de la Marche de Toulouse en 817, & érigée en gouvernement particulier. Ce gouvernement était composé de la Marche d'Espagne proprement dite & de la Septimanie, moins le comté de Carcassonne qui fut réuni à la Marche de Toulouse.

I. BÉRA.—Le premier marquis ou duc bénéficiaire de Septimanie fut Béra, qui avait été nommé comte de Barcelone en 801, lors de la prise de cette ville par les Francs. Ce comte était Goth de naissance. L'an 820, à la diète d'Aix-la-Chapelle tenue au mois de janvier, il fut accusé de félonie par un autre Goth nommé Sanila. L'accusateur, au défaut de preuves, ayant offert le duel, Béra fut vaincu & sa défaite emportant la conviction du crime, selon les lois visigothiques, il fut dépouillé de ses honneurs & relégué à Rouen [1]. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* disent que de Romille, sa femme, Béra laissa un fils nommé Argila, qui fut père de Béra, &c., mais ils ont confondu le premier marquis de Septimanie avec Béra, comte de Razès, fils de Guillaume de Gellone qui effectivement fut père d'Argila & dont la femme s'appelait Romille.

II. BERNARD. — Bernard, fils de S. Guillaume, fut nommé à la place de Béra au comté de Barcelone; il n'est pas certain qu'il lui ait succédé immédiatement comme marquis de Septimanie. On croit que Gaucelme, son frère, fut d'abord investi de ces fonctions [2]; mais en 827, Bernard s'étant signalé contre Aison, qui avait fait révolter la Marche, fut nommé marquis de Septimanie ou de la Marche d'Espagne [3]. On a vu ailleurs la part qu'il prit aux événements du règne de Louis le Débonnaire; nous n'y reviendrons pas. Nous rappellerons seulement que les ennemis de Bernard ayant fini par l'emporter dans les conseils de l'empereur, il perdit tout pouvoir à la cour & fut exilé dans son gouvernement. Il se lia alors avec Pépin, roi d'Aquitaine, & l'empereur auquel cette alliance fut présentée sous un jour défavorable, le dépouilla de ses honneurs, en 832, à la diète de Joac, en Limousin. Le duché de Septimanie fut alors donné à Béranger, duc de Toulouse, qui y exerça son autorité pendant quelques mois [1]. Bernard, retiré en Bourgogne où il avait encore des biens qui provenaient de sa famille, travailla, de concert avec Warin, à faire rétablir l'empereur que ses enfants avaient déposé. Les services qu'il rendit alors le firent rentrer en possession de son marquisat en 833, dix-huit mois environ après en avoir été privé. Les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* ont prétendu que Bernard avait été duc de Toulouse; nous avons fait voir que cette assertion était erronée. Bernard s'étant révolté contre l'autorité de Charles le Chauve, fut déposé dans les premiers mois de l'année 844, jugé par ses pairs, & eut la tête tranchée par ordre du roi.

III. SUNIFRED. — Sunifred, fils de Borrel comte d'Ausone, fut nommé marquis de Septimanie aussitôt après la mort de Bernard; il est cité sous ce titre dans le diplôme de l'année 844, donné par Charles le Chauve en faveur des Espagnols réfugiés en Septimanie [2]. Sunifred mourut en 850 ou 851 au plus tard. Il n'a pas été comte de Barcelone, & c'est ce qui renverse la théorie des savants historiens de l'*Histoire de Languedoc*, qui ont prétendu que les titres de comte de Barcelone & de marquis de Septimanie avaient toujours été synonymes.

L'*Art de vérifier les dates* donne pour successeur à Sunifred, marquis de Gothie, Aledran, qui figure dans les événements

[1] *Vita Hludovici Imp.* Pertz, t. 2, p. 630 & seq.

[2] Voyez ce que nous avons dit à cet égard, § II.

[3] Voyez pour tous ces faits la *Vie de Louis le Débonnaire* dans Pertz, t. 2, p. 632 & seq.

[1] Voyez la notice d'un plaid tenu à Elne, au nom de Béranger, en 832. *Preuves*, Chartes & Diplômes, charte du 5 avril 832.

[2] Baluze, *Capitul.* t. 2, p. 1452.

dont la ville de Barcelone a été le théâtre en 849 & 850. Mais Aledran était simplement comte de Barcelone. Le successeur de Sunifred au marquisat de Gothie fut Udalric.

IV. UDALRIC. — Udalric ou Odalric tint un plaid à Crépian, dans le diocèse de Narbonne, en qualité de marquis de Septimanie, le 10 septembre 852[1]. Il figure encore avec le titre de marquis dans un acte de 853[2]. On croit qu'il mourut vers 857.

V. HUMFRID. — On trouve Udalric remplacé en 859 par Humfrid ou Unifred, qui peut-être appartenait à la famille de Borrel, comte d'Ausone. Humfrid était comte de Besalu, avant que de succéder à Odalric; il paraît avec le titre de marquis dans plusieurs actes de 859 & de 862[3]. En 863, il s'empara de la Marche & de la ville de Toulouse, & en chassa le comte Raimond. Charles le Chauve, informé de cette entreprise, le dépouilla l'année suivante de ses honneurs & le condamna à l'exil[4]. Humfrid, obligé de se cacher, s'enfuit en Italie[5].

Ce fut alors que Charles le Chauve partagea la Septimanie en deux gouvernements particuliers : la Marche d'Espagne qui eut Barcelone pour capitale, & la Septimanie propre ou Gothie.

VI. BERNARD II. — Bernard, fils de Dodane, fut le premier marquis de la Gothie ainsi réduite. Nommé en 864, il gouverna cette province jusqu'en 878. Dom Vaissete prétend qu'il fut nommé comte de Poitiers en 867, après la mort de Ranulfe I; nous avons fait voir ailleurs l'erreur du savant historien. En sa qualité de marquis de Gothie, Bernard figure dans un certain nombre de chartes, notamment en 870, en 871 & en 875[6]. Charles le Chauve ayant passé les Alpes en 877 pour aller s'opposer aux entreprises de son frère Carloman, Bernard se ligua contre lui avec d'autres comtes, qui tous refusèrent de lui amener les troupes qu'il leur avait demandées. Le roi étant mort la même année, les conjurés se réconcilièrent pour la plupart avec son fils Louis le Bègue, mais Bernard persista dans sa révolte. En 878, il s'empara de Bourges & du Berry sur Boson, roi de Provence, qui possédait ce comté depuis quelques années, en vertu d'une donation de Charles le Chauve; il commit dans ce pays de tels excès qu'il fut excommunié au concile de Troyes, tenu aux mois d'août & de septembre 878, & privé de toutes ses dignités[1]. Indépendamment de la Gothie, Bernard possédait, depuis 872, le comté d'Autun qui lui avait été attribué après la mort de Bernard, fils de Dodane[2].

Se voyant proscrit, il se retira dans le comté de Mâcon, que Boson, avec lequel il s'était réconcilié, lui donna. Mais assiégé dans Mâcon par les rois Louis & Carloman, il y fut probablement pris à la fin de l'an 879 ou au commencement de 880, & puni du dernier supplice. Toujours est-il que depuis lors on n'en entend plus parler.

VII. BERNARD III. — Bernard Plantevelue, comte d'Auvergne, fut nommé marquis de Gothie à la fin de l'année 878, après la proscription & la condamnation de Bernard II. Louis le Bègue auquel il avait rendu de grands services & qui connaissait par expérience son extrême fidélité, le nomma en mourant tuteur de son fils aîné. Bernard se hâta de faire couronner ce prince, ainsi que son frère Carloman, pour prévenir les desseins des mécontents; ce qui n'empêcha point Boson, un des principaux, de se faire déclarer roi de Provence le 15 octobre 879, & de se soustraire entièrement à l'autorité des fils de Louis le Bègue. En 880, les deux rois s'étant mis en marche, sous la conduite de Bernard Plantevelue, pour faire rentrer Boson dans le devoir, firent d'abord le siége de Mâcon, prirent cette ville & la donnèrent à Bernard. Ils allèrent ensuite assiéger Vienne, mais cette cité fit une plus longue résistance. Tant qu'il vécut, Bernard ne cessa d'avoir les armes à la main contre Boson; il périt, dans un combat que lui livra ce prince, avant le mois d'août 886, & laissa

[1] *Preuves,* Chartes & Diplômes, n. LXXVI.
[2] *Ibid.* n. LXXVIII.
[3] *Ibid.* n. LXXXII, LXXXIII & LXXXVIII, & Collection Moreau, t. 2, p. 24.
[4] *Annales Bertin.* Pertz, *Monum.* t. 1, p. 467.
[5] *Ibid. Ibid.*
[6] *Preuves,* Chartes & Diplômes, XCV, XCVI & CI.

[1] *Annales Vedast.* Pertz, t. 1, p. 517.
[2] Hincmar, dans Pertz, t. 1, p. 513.

toutes ses possessions à son fils Guillaume dit le Pieux.

VIII. GUILLAUME LE PIEUX. — Guillaume le Pieux fut comte d'Auvergne & marquis de Gothie. Nous avons quelques chartes où il figure en cette dernière qualité. A sa mort, arrivée le 6 juillet 918, ses domaines furent partagés entre Guillaume le Jeune, son neveu, & Raimond II, son parent. Celui-ci était déjà comte de Nimes depuis l'année 890 au moins. Tous les faits relatifs à ce prince ont été parfaitement établis par dom Vaissete, ce qui nous dispense de nous y arrêter davantage.

XVII

CHRONOLOGIE DES COMTES ET DES MARQUIS DE BARCELONE OU DE LA MARCHE D'ESPAGNE.

(801-864 & 864-994)

C'est en 864, après l'exil d'Humfrid, que la Marche d'Espagne fut séparée de la Gothie par Charles le Chauve. Cette province eut Barcelone pour capitale. A partir de cette époque, les comtes de Barcelone prirent le titre de marquis, & leur autorité fut supérieure à celle de tous les autres comtes de la Marche, ce qui n'avait pas toujours eu lieu auparavant.

Nous donnerons d'abord les noms des comtes de Barcelone depuis 801, date de la conquête de cette ville sur les Sarrasins, jusqu'en 864, puis ceux des marquis de Barcelone.

801-820. BÉRA. *Voir son article aux marquis de Gothie.*

820-844. BERNARD, fils de saint Guillaume. *Voir son article aux marquis de Gothie.*

844-852. ALEDRAN était comte de Barcelone en 848; il défendit cette ville contre Guillaume, fils aîné du comte Bernard, qui prétendait que ce comté devait lui revenir par droit d'héritage. Le sort des armes ne lui fut pas d'abord favorable, il fut fait prisonnier & Guillaume lui enleva les villes de Barcelone & d'Ampurias. En 850, il rentra en possession de ces deux places. Les Sarrasins s'étant emparés de Barcelone en 852, on suppose qu'Aledran périt en cette occasion, car il n'en est plus fait mention par la suite.

Les savants historiens de la province de Languedoc prétendent qu'Odalric ou Udalric, marquis de Septimanie, fut le successeur d'Aledran au comté de Barcelone. Aucun document ne vient attester ce fait qui toutefois n'est pas impossible. Quant à Humfrid, successeur d'Odalric, il était comte de Besalu, & il n'est pas non plus prouvé qu'il ait été comte particulier de Barcelone. Il peut donc y avoir du doute sur les noms des successeurs d'Aledran, au moins jusqu'en 864, époque de l'érection du comté de Barcelone en marquisat.

I. SALOMON. — Ce n'est point Wifred le Velu qui fut le premier marquis de la Marche d'Espagne, comme le disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, mais un comte franc du nom de Salomon. Charles le Chauve, mécontent des révoltes continuelles dont les Marches d'Aquitaine étaient le théâtre, après avoir divisé la Septimanie en deux gouvernements pour rendre ceux qui en seraient chargés moins puissants, confia la direction de ces gouvernements à des hommes nouveaux qui, n'ayant pas de racines dans le pays, lui seraient, à ce qu'il croyait, plus fidèles. Ces hommes furent Bernard, fils de Blichilde, pour la Gothie, & Salomon pour la Marche d'Espagne. Les *Gestes des comtes de Barcelone* constatent fort bien l'antipathie qu'excita, chez les seigneurs établis plus anciennement dans la Marche, la présence du comte franc. L'auteur de ces *Gestes* raconte que Salomon mourut poignardé par Wifred le Velu[1]. On ne saurait cependant ajouter foi à ce récit par trop romanesque, dont l'inexactitude nous est révélée d'ailleurs par d'autres circonstances. La seule conclusion que nous en voulions tirer, c'est que Salomon fut nommé comte de Barcelone & qu'il fut considéré comme un usurpateur par la famille la plus puissante de la Marche, celle de Wifred le Velu.

Salomon tint un plaid en 868, dans le Conflans, au sujet de domaines qui avaient été donnés à l'abbaye de Cuxa par Anne,

[1] *Gesta comitum Barcin.* — *Marca Hispanica*, &c.

fille de Béra & de Rotrude[1]. Il vivait encore en 873, si l'on admet comme nous que c'est lui qui est désigné, sous le titre de *missus*, dans un jugement rendu en son nom en faveur de l'abbaye de Caunes[2].

II. WIFRED LE VELU, fils de Sunifred & d'Ermessinde, comte d'Ausone, fut le successeur de Salomon. Les auteurs espagnols prétendent que ce n'est qu'en 874 que Wifred devint comte de Barcelone. Leur opinion paraît très-vraisemblable, puisque Salomon vivait encore en 873. En 888, Wifred fonda l'abbaye de Ripoll dans le comté d'Ausone[3]. On voit par la charte de fondation de cet établissement que le marquis de Barcelone reconnaissait alors l'autorité du roi Eudes. Elle est datée du XII des calendes de mai, *anno primo Odonis regis*. En 890, Wifred & sa femme Widinille donnèrent à cette abbaye différents objets mobiliers & assistèrent à la dédicace de l'église[4]. Wifred le Velu mourut en 806 au plus tard; il fut enterré dans l'abbaye de Ripoll. L'auteur des *Gestes des comtes de Barcelone*, & les autres écrivains catalans après lui, placent la mort de ce comte en 812, parce qu'ils l'ont confondu avec son fils aîné, Wifred II[5].

III. WIFRED II, fils de Wifred le Velu, succéda à son père dans le comté de Barcelone & dans le marquisat de la Marche d'Espagne. Il fut le restaurateur de l'église d'Ausone ou de Vic, & mourut sans enfants en 914[6].

IV. MIRON, son frère, fut son successeur. Il épousa Ave, dont il eut cinq fils, & mourut en 928, laissant le comté de Barcelone à son fils aîné[7].

V. SUNIFRED. — Sunifred, fils aîné de Miron, posséda le comté de Barcelone depuis la mort de son père jusqu'en 967, date de sa mort. En 953, il assista à la dédicace de la nouvelle église de Saint-Michel de Cuxa qu'il avait aidé à construire. En 957, il donna plusieurs domaines à l'abbaye de Ripoll, &, comme il ne laissait point d'enfants, il légua par son testament, en date du 1er octobre 966, tous ses biens aux différentes églises de la Marche d'Espagne & de la Septimanie[1]. A sa mort, le comté de Barcelone passa à son cousin germain Borrel, comte d'Urgel.

VI. BORREL. — Borrel, comte d'Urgel & frère de Suniaire, succéda en 967 à Suniofred, son cousin, dans le comté de Barcelone. Il se rendit plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs. En 971, voulant soustraire les évêchés de ses États à la juridiction de l'archevêque de Narbonne, il se rendit à Rome, accompagné du fameux Gerbert, alors religieux d'Aurillac, & obtint une bulle du pape Jean XII pour ériger Ausone en archevêché. Mais cette bulle fut sans effet par l'opposition d'Aimery, archevêque de Narbonne. En 985, les Sarrasins pénétrèrent dans la Marche d'Espagne, le défirent & lui enlevèrent momentanément la capitale de son comté. Borrel fit son testament le 24 septembre 993 & mourut peu après; son corps fut inhumé dans le monastère de Ripoll. Il fut marié deux fois; Leutgarde, sa première femme, lui donna deux fils : Raimond, qui lui succéda dans le comté de Barcelone, & Ermengaud, qui fut comte d'Urgel.

XVIII

CHRONOLOGIE DES COMTES DE ROUSSILLON.

(812-991)

I. GAUCELME ou GAUCELIN. — Gaucelme, fils de S. Guillaume, était comte de Roussillon en 812. Il exerça, à ce qu'on croit, les fonctions de marquis de Septimanie depuis la déposition de Béra, arrivée en 820, jusqu'en 827. A cette époque, il fut rem-

[1] Baluze, *Capitul.* t. 2, append. p. 1490.

[2] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. XCVIII.

[3] *Marca Hispanica*, append. n. 45 & 46.

[4] *Ibid.* n. 50.

[5] Voyez à ce sujet la *Note* précédente de dom Vaissete.

[6] Archives de la cathédrale de Vic, dans la Collect. Moreau, t. 3, p. 254.

[7] Sur la comtesse Ave, voyez *Marca Hispanica*, append. n. 90, 92, 96, 105, 122 & 127, & Collect. Moreau, t. 6, p. 2.

[1] *Marca Hispanica*, n. 104, & Moreau, t. 10, p. 65.

placé comme marquis par son frère Bernard; Gaucelme resta néanmoins comte de Roussillon jusqu'en 834; il figure en cette qualité dans un diplôme de l'année 829, par lequel Louis le Débonnaire, à sa demande, prend le monastère de Sorède sous sa protection[1]. Gaucelme seconda son frère Bernard dans sa lutte contre les enfants de Louis le Débonnaire; fait prisonnier, en 834, à la prise de Châlon-sur-Saône, il eut la tête coupée par ordre de Lothaire.

II. SUNIAIRE I.— Un jugement rendu par Alaric, comte d'Ampurias, le 20 août 843, prouve que ce comte avait succédé à Suniaire dans le comté d'Ampurias; celui-ci était en même temps comte de Roussillon. Il est fait mention de lui dans l'édit de Charles le Chauve, donné l'an 844, en faveur des Espagnols qui s'étaient réfugiés en Septimanie. On ne connaît pas exactement l'époque de sa mort; néanmoins, il vivait encore en 850, & c'est à sa prière que Charles le Chauve accorda un privilége à l'abbaye de Sorède en Roussillon[2]. Dom Vaissete & les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont cru, sur la foi d'un diplôme interpolé[3], que Suniaire I avait été aussi comte de Besalu; mais ils ont confondu Suniaire I, comte de Roussillon, avec un autre Suniaire, qui effectivement a été comte de Besalu, mais qui vivait près d'un siècle plus tard.

III. MIRON. — Miron, fils de Sunifred, fut le successeur de Suniaire I. Il assista, avec son frère Wifred le Velu, en 873, à la dédicace de l'église de Notre-Dame de Formiguera, dans le Capcir, faite par Sigebode, archevêque de Narbonne. Il fut, en 878, un des auteurs de la donation de la ville de Prades, dans le Conflans, faite à l'abbaye de la Grasse. Il donna en 885, de concert avec sa mère Ermessinde & son frère Raoul, à l'abbaye de Cuxa, l'église de Saint-Vincent du Vernet[4]. En 882, il acheta d'un particulier appelé Qualefonsus, la terre de Palau en Roussillon. Le comte Miron était mort le 12 mars 895; par un acte de ce jour, ses exécuteurs testamentaires délivrèrent à Riculfe, évêque d'Elne, différents biens situés dans le Roussillon, qu'il avait légués à l'église d'Elne[1]. Cet acte fournit une preuve incontestable de la domination du comte Miron sur le Roussillon; car on y voit, parmi les biens dont il avait disposé en faveur de l'église d'Elne, ceux que ses procureurs avaient judiciairement revendiqués & fait rentrer dans ses domaines, *pro judiciali causa sui mandatarii conquisierunt*[2]. Le comte Miron, fils de Sunifred, ne figure pas au nombre des comtes de Roussillon dont les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* ont donné la liste. Il ne doit pas être confondu, comme l'ont fait quelques auteurs, avec Miron, comte de Barcelone, son neveu. Miron, comte de Roussillon, était mort en 895, & le comte de Barcelone vécut jusqu'en 928.

RAOUL, COMTE DE CONFLANS. — Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, qui ont confondu Suniaire II, premier comte héréditaire de Roussillon, avec Suniaire I, comte d'Urgel, quatrième fils de Wifred le Velu, prétendent que Raoul, frère de ce dernier & de Miron, a été comte de Roussillon, mais ils se sont trompés : Raoul, frère de Wifred le Velu, était comte de Conflans seulement; c'est en cette qualité qu'il figure avec ses frères en 878, dans l'acte de donation de la ville de Prades faite à l'abbaye de la Grasse, & qu'il prend part en 885 à la donation de l'église du Vernet faite à l'abbaye de Cuxa. D'ailleurs, Raoul, comte de Conflans, ne mourut qu'en 914, & deux chartes de l'année 900, relatives à une enquête faite par les juges du comté de Roussillon, au sujet de la terre de Baho, prouvent qu'à cette époque Suniaire II était comte de Roussillon[3].

IV. SUNIAIRE II. — Suniaire II, comte d'Ampurias depuis 880, devint comte de Roussillon en 895. Il n'était pas, comme le disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, neveu de Raoul; on ne sait pas quelle était son origine. Il vécut jusqu'en 915

[1] *Marca Hispanica*, append. n. 12.
[2] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. LXV.
[3] *Recueil des Hist. de France*, t. 8, p. 515.
[4] *Preuves*, Chartes & Diplômes, n. LXXVI.

[1] *Marca Hispanica*, append. n. 56.
[2] Collect. Moreau, t. 3, p. 91.
[3] Notes de M. de Fossa, Collect. Moreau, t. 3, p. 91.

& laissa d'Ermengarde, sa femme, quatre fils : Hilmerade & Wadalde, qui furent successivement évêques d'Elne, Bencion & Gauzbert, qui lui succédèrent dans les comtés de Roussillon & d'Ampurias[1]. Suniaire II est le premier comte héréditaire de Roussillon.

V. BENCION & GAUZBERT. — Les deux fils de Suniaire se mirent en possession du comté de Roussillon après la mort de leur père. Le premier avait épousé Godlane, comme on le voit par une donation qu'il fit à l'église d'Elne le 4 mars 916, pour le repos de son âme & de celle de Godlane, sa femme[2]. Il mourut dans le cours de cette même année. Après sa mort, Gauzbert, son frère, se trouva seul en possession des comtés d'Ampurias & de Roussillon; il assista à la consécration de la nouvelle église d'Elne, qui eut lieu au mois de septembre 916[3]. On a de lui & de la comtesse Trutgarde, sa femme, deux chartes, l'une du 25 janvier 922, l'autre de l'an 930. En 931, il fit une donation à l'église d'Elne, de concert avec l'évêque Wadalde son frère. Il laissa en mourant un fils appelé Guifred ou Gausfred.

VI. GUIFRED. — Guifred ou Gausfred succéda à son père entre les années 932 & 942. Il est en effet prouvé qu'il était comte de Roussillon en cette dernière année. Il fut présent, le 24 décembre 956, à la consécration de l'église de Saint-Martin de Bautices faite par Ermengaud, archevêque de Narbonne, assisté des évêques d'Elne & de Girone. Dans l'acte qui fut dressé de cette cérémonie, il est qualifié comte d'Ampurias, de Pierrelate & de Roussillon. Ce comte & Ave son épouse firent un échange de certains domaines avec une femme, nommée Hermentrude, le 19 juin 959. En 981, Guifred obtint du roi Lothaire un terrain inculte entre Collioure & Bagnols. Il mourut en 991, comme il est établi par l'acte d'exécution de ses dernières volontés[4].

A sa mort, Hugues, son fils cadet, eut le comté d'Ampurias, & Guilabert celui de Roussillon; Gausfred, le plus jeune de ses fils, n'eut aucun apanage.

VII. GUILABERT. — Guilabert & Hugues, son frère, firent ensemble, le 5 novembre 1006, donation à l'abbaye de Saint-Pierre de Rodes de certains biens situés dans le comté de Pierrelate & d'un étang dans le comté d'Ampurias. Guilabert est dénommé le premier dans cet acte qu'il souscrivit aussi le premier; il était sans doute l'aîné. Un acte d'échange consenti le 15 mars 1001 entre Béranger, évêque d'Elne & Scintillus, abbé d'Arles & ses religieux, de biens respectivement situés dans les comtés de Roussillon & de Cerdagne, prouve qu'il était comte de Roussillon. On peut tirer la même conclusion de la délivrance faite par ses exécuteurs testamentaires, le 4 avril 1013, de la terre de Pia en Roussillon, qu'il avait léguée en alleu à l'église d'Elne[1].

Guilabert mourut sans enfants en 1013.

VIII. GAUSFRED II. — Gausfred n'était point fils de Guilabert, comme le disent les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, mais bien son frère[2]. En 991, il signa, sans prendre le titre de comte, l'acte par lequel les exécuteurs testamentaires de son père délivrèrent certains biens qu'il possédait au territoire de Cabanes, dans le comté de Pierrelate. Il succéda à son frère Guilabert, & ses enfants possédèrent après lui le comté de Roussillon, jusqu'à Gérard ou Guinard II, mort en juillet 1172[3].

XIX

CHRONOLOGIE DES COMTES D'AMPURIAS.

(812-1040)

ERMENGAIRE ou IRMENGARIUS. — Ermengaire fut un des huit comtes auxquels fut adressé le diplôme de Charlemagne, donné le 2 avril 812 en faveur des Espa-

[1] Collect. Moreau, t. 3, p. 129 & 161.
[2] *Marca Hispanica*, n. 66.
[3] *Ibid.* n. 65.
[4] Collect. Moreau, t. 14, p. 216.

[1] *Cartul. de l'église d'Elne*, Collect. Moreau, t. 14, p. 216.
[2] Voyez pour tous ces faits les Notes de Fossa, Collect. Moreau, t. 14, p. 216.
[3] *Ibid.*

gnols réfugiés en Septimanie. L'année suivante ce comte, apprenant que les Sarrasins venaient de piller l'île de Corse, alla les attendre à leur retour près de l'île de Majorque & ayant surpris leur flotte, il leur enleva huit vaisseaux, dans lesquels il fit plus de cinq cents prisonniers[1].

GAUCELME. — Après la mort d'Ermengaire, Gaucelme joignit au comté de Roussillon celui d'Ampurias. Il en resta possesseur jusqu'à sa mort, arrivée en 834.

SUNIAIRE. — Il y a lieu de croire que Suniaire I fut son successeur immédiat dans les deux comtés d'Ampurias & de Roussillon, car il paraît certain que Suniaire fut comte d'Ampurias avant 843. A partir de cette époque, il fut remplacé dans ce dernier comté par Alaric & resta seulement comte de Roussillon. C'est ce que prouve un jugement rendu par Alaric, le 20 août 843, dans lequel il est dit que l'évêque de Girone avait été investi d'un certain droit de tonlieu, par le comte Suniaire, dans la ville d'Ampurias: *Suniario comite hic in Impurias civitate*[2].

ALARIC. — Alaric était comte d'Ampurias en 843, puisque par suite du jugement cité plus haut, il fut obligé en cette qualité de délaisser à l'église de Girone un fonds qu'il détenait injustement. Il avait épousé Rotrude, fille de Béra I, comte de Razès, qui lui survécut & lui donna une fille nommée Anne & un fils appelé Auriole[3]. Rotrude était morte avant l'année 868. Elle avait donné une partie de ses biens à l'abbaye de Cuxa, du consentement de sa fille, qui elle aussi fit, en 875, une donation des domaines qu'elle possédait dans les comtés du Roussillon, de Conflans & de Pierrepertuse à Raoul, frère de Wifred le Velu & à sa femme Ralinde[4].

Le comte Alaric mourut en 844. Auriole, son fils, ne paraît pas lui avoir succédé, puisqu'il ne porte pas le titre de comte dans le document qui nous révèle son existence.

ISEMBERT. — Isembert, qui en 849 aida le comte Aledran à défendre la ville de Barcelone contre Guillaume, fils de Bernard & de Dodane, paraît avoir été comte d'Ampurias, puisque c'est sur ces deux comtes que Guillaume s'empara des villes de Barcelone & d'Ampurias. Isembert était fils du comte Warin[1]. Depuis cette époque, jusqu'en 880, on ne sait quels furent les comtes d'Ampurias.

VI. SUNIAIRE II. — En 884, le comte Suniaire, assisté du vicomte Pierre, tint en la ville de Portus, au comté d'Ampurias, un plaid touchant certaines terres réclamées par Estremin, archiprêtre de Girone. Il est encore fait mention de lui dans un autre plaid tenu en Roussillon, le 5 juin 915, touchant la propriété d'un ténement dans le territoire d'Elne, *in adjacentiis villae Tresmalos*, que Daniel, avocat du vicomte Richelme, réclamait contre Recimir. Les témoins entendus dans l'enquête ordonnée à ce sujet déposèrent avoir ouï dire que Wademir, aïeul de Recimir & son père Witigius, avaient possédé ce ténement jusqu'à ce que le comte Suniaire en eut dépossédé Witigius par violence, pour le donner en bénéfice à Tructérius. Le ténement contesté fut adjugé à Recimir, du chef de son aïeul[2]. Il est à croire que Suniaire n'était plus alors vivant.

Suniaire II, comte d'Ampurias, était en même temps comte de Roussillon. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* l'ont confondu avec Suniaire, comte d'Urgel, quatrième fils de Wifred le Velu, & dom Vaissete a cru qu'il était fils de Miron, fils de Sunifred, comte de Roussillon. Il n'y a aucune preuve de ce fait, & nous sommes réduits à ignorer quelle était l'origine du comte Suniaire II. Une charte du 10 avril 931, & non 930, comme le marque dom Vaissete, atteste que le comte Suniaire avait pour femme Ermengarde[3]. Il laissa quatre fils. *Voyez aux comtes de Roussillon.*

VII. BENCION & GAUZBERT. — On ne sait si Bencion & Gauzbert, fils de Suniaire, se partagèrent les comtés de leur père ou les gouvernèrent par indivis. Il est vrai que le premier ne survécut pas longtemps à son père, car il mourut dans le courant de l'an-

[1] Eginhard, *Annales*. — Pertz, t. 1, p. 200.
[2] *Marca Hispanica*, append. n. 16.
[3] *Ibid.* n. 18.
[4] *Ibid.* n. 62.

[1] Voyez plus haut, § IX de cette *Note*.
[2] *Marca Hispanica*, append. n. 163.
[3] Baluze, *Capitul.* t. 2, p. 1511.

née 916. On trouve, en effet, dans le cartulaire d'Elne, une charte de l'évêque Hilmerade, datée du 1er septembre 916, dans laquelle il rappelle une donation faite à son église par le comte Bencion, son frère, d'heureuse mémoire : *Similiter quoque scripturam donationis benignae recordationis germani mei Bentionis comitis* [1].

Après la mort de Bencion, Gauzbert son frère régna seul. Il laissa en mourant un seul fils, Guifred.

VIII. GUIFRED ou GAUSFRED. — Gausfred succéda à Gauzbert, son père, dans les comtés d'Ampurias & de Roussillon. Nous ne pouvons que renvoyer à ce que nous avons déjà dit sur ce comte. *Voyez aux comtes de Roussillon.*

IX. HUGUES. — Hugues, fils cadet de Gausfred, lui succéda dans le comté d'Ampurias. Il fit, avec sa femme Guisle & Pons, son fils, une vente à l'abbé & aux religieux de Saint-Pierre de Rodes, des biens situés en Roussillon, le 15 janvier 1029[1]. Le 17 janvier 1036, il reconnut que l'abbaye de la Grasse avait la propriété de la terre de Kanouas & de l'église de Saint-Cyr, situées en Roussillon[2]. Hugues mourut vers l'année 1040. Il est l'auteur de la famille des comtes d'Ampurias, qui finirent en 1308[3]. [E. M.]

[1] *Marca Hispanica*, append. n. 65.

[1] Collect. Moreau, t. 18, p. 101.

[2] *Ibid.* t. 21, p. 32.

[3] Voir dans la Collection Moreau, t. 23, p. 165, un jugement rendu le 7 avril 1044, au nom des comtes Pons & Gausfred III, en faveur de l'abbé & du monastère de Rodes, duquel il résulte que Pons I, comte d'Ampurias, & Gausfred III, comte de Roussillon, étaient petits-fils de Gausfred I, & arrière petits-fils du comte Gauzbert.

Toulouse. — Imprimerie Rives & Faget, rue Tripière, 9.